

## Pas de référendum La paralysie gagne toute la construction

par Louis-Gilles Francoeur

Tandis que la grève des syndiqués de la construction continuait de paralyser environ 85% des chantiers de la province, l'Office de la construction du Québec (OCQ) faisait savoir qu'il ne prendrait pas l'initiative de décréter un référendum sur les récentes offres patronales parmi les troupes syndicales à moins d'une demande expresse qui n'a pas encore été formulée.

Ces précisions de M. Roger Carbonneau, un des trois dirigeants de l'OCQ, font suite aux commentaires publics de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, qui a suggéré à la FTQ-Construction de soumettre ses récentes offres à ses membres par la voie d'un référendum supervisé par l'Office.

Le représentant de l'OCQ a toutefois indiqué que l'Office "considérerait sérieusement" toute demande que pourrait lui adresser la partie syndicale à propos d'un

éventuel référendum. Mais, a-t-il précisé, nous ne ferons aucun référendum du côté syndical parce que les entrepreneurs ne le souhaitent pas.

M. Carbonneau a tenu à préciser que l'Office n'avait pas eu l'intention de servir de caution morale aux entrepreneurs en déléguant un observateur à leur assemblée. "Notre observateur n'était ni un scrutateur ni un contrôleur du vote. Nous considérons toutefois la délégation d'un observateur comme une façon d'exercer, notre mandat général d'assainir les relations de travail dans la construction", a-t-il dit.

M. Carbonneau s'est cependant montré très surpris de la décision de l'association des entrepreneurs d'exclure les journalistes de leurs délibérations, décision qui sera appliquée plus fermement que jamais, ont indiqué hier les porte-parole patronaux à l'occasion d'une conférence de presse.

Du côté de la FTQ-Construction, la suggestion d'un référendum n'a soulevé que des commentaires laconiques. Le porte-parole du Conseil provincial a souligné que les entrepreneurs n'avaient fourni que des "rumeurs" concernant la validité des scrutins secrets organisés au niveau de chaque union.

L'organisation syndicale était d'abord et avant tout préoccupée hier par l'efficacité de la grève qui semblait gagner les petits chantiers où l'on signalait encore de nombreux ouvriers au travail. Par contre les travaux de moyenne et grande importance sont toujours paralysés à travers la province. Les représentants syndicaux estimaient de leur côté que 85% des chantiers étaient paralysés et que ce pourcentage atteindrait 90%, voire 95%, au début de la semaine prochaine.

Les journalistes ont par ailleurs été dans l'impossibilité de vérifier si les ouvriers "remontaient" à la baie James, comme le prétendaient hier les représentants patronaux, aussitôt contredits par leurs collègues syndicaux.

Une phrase devait toutefois apporter leur espoir dans le conflit en cours. On la trouve à la fin du communiqué de presse de la partie patronale qui déclare, contrairement à ses allégations des derniers jours: "L'objectif de l'AECQ reste l'obtention d'une convention négociée: nos offres sont globales mais non finales sur tous les points. La parole est maintenant au syndicat: il lui reste à démontrer que la majorité des travailleurs l'appuie dans son action".

Plus tôt, les représentants patronaux avaient souhaité que les syndicats de la CSN et de la CSD puissent eux aussi se prononcer sur le prochain décret. La loi n'autorise nullement ces syndicats à dire leur mot, la négociation étant le privilège exclusif de la FTQ.



Paul VI a reçu hier à Castel Gandolfo le premier ministre et Mme Trudeau. Cette visite avait un caractère privé et rien n'a transpiré de l'entretien d'une demi-heure au cours duquel le chef du gouvernement canadien a remis un cadeau au pape. M. et Mme Trudeau ont d'autre part rendu une visite de courtoisie au président Giovanni Leone. En soirée, ils ont dîné chez le premier ministre d'Italie, M. Giulio Andreotti. M. Trudeau doit regagner le Canada demain.

## Viking II se trouve sur Mars mais dans quel état?

PASADENA (AFP-Reuter) — Deux sondes américaines se trouvent maintenant sur Mars: Viking II a atterri hier soir dans la région glaciaire nommée "Utopia Planitia", environ un an après son lancement de la Terre, et un mois et demi après l'atterrissage de sa jumelle Viking I.

En raison d'un problème de communications entre la Terre et le compartiment orbital de Viking II, qui sert de relais aux signaux de la sonde, les responsables de la mission au Centre de Pasadena, en Californie, n'ont rien reçu de plus qu'un message du module d'atterrissage indiquant que celui-ci s'était posé. On attendait, pour savoir dans quel état il se trouvait, que les communications normales soient rétablies. Il semblait toutefois peu probable hier qu'elles puissent l'être avant aujourd'hui.

Un porte-parole de cependant souligné que l'ordinateur de bord du module fonctionnait, ce qui est "une indication très forte que l'atterrissage s'est bien passé". La sonde Viking II devait prendre deux photos juste après son arrivée; on ignore si elles ont été prises, à cause du black-out des transmissions, mais si elles l'ont été, elles seront enregistrées par l'ordinateur du compartiment orbital et renvoyées plus tard vers la Terre.

La région où s'est posée la sonde est beaucoup plus accidentée que celle où se trouve Viking I depuis plus de six semaines. Mais le choix du site correspond à un risque calculé. D'une part la première sonde a remarquablement accompli les tâches qu'on lui avait confiées; si Viking II échoue, tout ne sera pas perdu. D'autre part si Viking II est parvenue à se poser en douceur, elle se trouvera dans une région plus favorable à une forme quelconque de vie, si elle existe.

Bien que plus au nord que celui de Viking I, l'emplacement de Viking II semble en effet à la fois plus chaud et plus humide. La température y serait de 20 degrés plus élevée; quant à l'eau, on estime qu'il pourrait y en avoir non seulement de petites quantités dans les interstices du sol, mais aussi de plus grandes proportions dans l'atmosphère martienne, sous forme de vapeur.

## COUPE CANADA 76



## Lutte inégale et peut-être terne

par Guy Deshaies

L'équipe du Canada serait-elle trop forte? Assisterons-nous à un tournoi plus ou moins terne? Une sorte de concours de fête foraine où le géant de service s'amuse à terrasser amicalement les braves qui le défient?

Car enfin les fameux Tchécoslovaques qui ont battu 5 à 3 leurs frères ennemis de l'URSS hier soir au Forum, sont largement les mêmes qui avaient subi une défaite de 3 à 2 à Prague aux mains de l'équipe Canada de 1972 encore toute essouffée de son ultime victoire à Moscou.

Et cette équipe a subi une défaite de 7 à 4 devant l'équipe actuelle du Canada lundi dernier au Forum. Si elle parvient à la finale en dominant les Suédois qui ont vaincu les Américains 5 à 2 hier à Toronto, assisterons-nous à la grosse élimination en trois temps, trois mouvements. À la série des "écrasantes victoires", des "mesures de poussière" des "humiliations" et

des "balayages en règle"?

Certes, il y aura des surprises comme peut-être une performance inattendue de l'équipe américaine, le dynamisme inopiné d'un trio jamais vu de jeunes Soviétiques, une victoire non prévue de la Suède, une déclaration intelligente de Phil Esposito, une révélation du côté des gardiens de but et autres choses encore. Et il y aura les certitudes comme les \$2 millions de profit net du tournoi et les \$23,000 la minute de télévision pour les commanditaires de même que la popularité immense de ces matchs auprès de la population, suite logique des chiffres mentionnés.

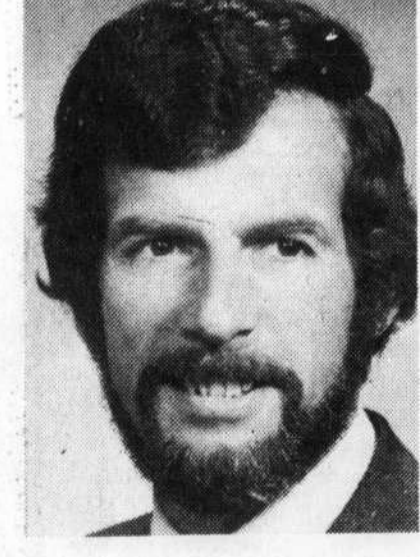
Mais on peut presque mettre d'ores et déjà dans le livre des acquis la victoire finale de l'équipe du Canada.

Quand on voit choir sur la glace successivement quatre lignes d'attaque qui ont pour noms Dionne, Hull et Esposito, ou Leach, Clarke et Barber, ou Sittler, Perreault et Martin ou enfin

Voir page 6: Une lutte

## UN-PNP: la rupture

par Pierre O'Neill



dirigée et administrée dans le respect des termes du protocole d'entente.

Dans une lettre qu'il avait adressée à M. Choquette, mardi dernier, le chef de l'UN avait posé à son collègue les conditions préalables à la reprise des négociations et à une participation conjointe des deux formations au congrès prévu pour les 1er, 2 et 3 octobre. Mais M. Choquette a simplement ignoré cet ultimatum. Après avoir vainement attendu que M. Choquette s'y conforme, le chef de l'UN en a conclu que la rupture était consommée.

Dans la déclaration de rupture du chef de l'Union nationale, le chef du PNP est en outre soupçonné d'avoir voulu se servir du congrès d'orientation pour le transformer "en tribune vouée à des intérêts personnels". Au Devoir, M. Biron a par ailleurs indiqué qu'il pourrait éventuellement reprendre les négociations avec le PNP afin d'étudier la possibilité de conclure cette fois, une alliance électorale.

C'est le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, qui a répliqué à M. Biron au nom du Parti national populaire. "L'Union nationale n'est plus un parti d'union, a-t-il déclaré. Ses dirigeants n'ont pas respecté leur signature ni les règles élémentaires de la démocratie en refusant aux militants des deux partis unifiés de choisir eux-mêmes le chef de la nouvelle for-



mation." Il est dommage, conclut M. Fabien Roy, que l'intérêt général n'ait pas été placé en premier lieu et que la fusion n'ait été dans leur esprit qu'un moyen de s'emparer du PNP. "Les militants de l'UN et la population en général tireront les conclusions qui s'imposent par suite des

Voir page 6: Rupture

## Bataille au centre du Cap Navette de Kissinger en Afrique australe?

LE CAP (d'après Reuter et AFP) — Alors que le premier ministre Vorster s'envolait pour Zurich, où il rencontre aujourd'hui le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, le centre commercial et le quartier des affaires du Cap ont été transformés hier pour le deuxième jour consécutif en un champ de bataille par les jeunes manifestants méfis, dont plusieurs dizaines furent blessés lors des affrontements avec les policiers.

Le centre de la ville du Cap est interdit au trafic par des barrages de police, tandis que tous les policiers de la péninsule ont été mobilisés pour faire face à la situation.

Des incidents violents entre jeunes méfis et policiers avaient déjà fait quatre morts — dont un garçon de dix ans — jeudi dans la région du Cap.

Les incidents qui ont éclaté dans la matinée en plein coeur de la ville blanche, se sont étendus dans la journée aux quartiers méfis de Maitland et à District Six — un quartier méfis en partie rasé pour devenir zone blanche — et aux cités africaines, en particulier à Langa (environ 30,000 habitants).

La police a ouvert le feu à plusieurs reprises au cours de ses diverses opérations, ne tirant parfois que des chevrotines. Elle a largement fait usage de gaz lacrymogènes en particulier dans le centre de la cité du Cap, où se sont produites des scènes de panique.

Les brigades anti-émeutes sont intervenues à plusieurs reprises dans des écoles méfissées et africaines, où elles ont plusieurs fois ouvert le feu. Trois jeunes ont ainsi été blessés par balles au lycée Trafalgar à District Six. La police a également procédé à un certain nombre d'arrestations, dont le nombre n'a pas été précisé.

Pendant ce temps, M. Henry Kissinger, qui est arrivé hier soir à Londres avant de

gagner Zurich pour trois journées d'entretien avec M. John Vorster, premier ministre sud-africain, attend le feu vert du sommet à cinq de Dar Es Salaam pour entamer une navette diplomatique entre les pays d'Afrique australe, apprend-on de bonne source.

Les quatre pays dits de la "ligne de front" — la Rhodésie — la Tanzanie, la Zambie, le Mozambique et le Botswana — ainsi que l'Angola, tiennent ce week-end à Dar Es Salaam un de leurs sommets périodiques consacrés à l'évolution de la situation dans la région.

Dans l'entourage du secrétaire d'Etat.

Voir page 6: Afrique

### au sommaire

- L'Hydro, un Etat dans l'Etat? un éditorial de Claude Ryan
- Le cardinal a dit la vérité: un commentaire de Georges Vigny
- Report From Quebec: un commentaire de Jean-Claude Leclerc

— page 4

- Lundi, Fête du travail, LE DEVOIR ne sera pas publié mais la rédaction sera accessible à compter de 13 h 30.

## Le chemin des écoliers est enfin débloqué

par Angèle Dagenais

Les huit commissions scolaires de l'île de Montréal ouvriront leurs écoles élémentaires et secondaires tel que prévu, le 7 septembre pour les commissions scolaires Baldwin-Cartier et le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal, et le 8 septembre pour la CECM, Jérôme-LeRoyer, Sainte-Croix, Lakeshore, Sault-Saint-Louis et Verdun.

plusieurs jours. Cependant, tous les élèves des écoles publiques de l'île de Montréal sont priés de se présenter à la date prévue par leur commission scolaire.

Sur la rive sud, les écoles secondaires de la Commission scolaire régionale de Chambly n'ouvriront pas le 8 septembre et les parents devront attendre une communication des directeurs des différentes écoles pour connaître les modalités d'entrée des élèves. En effet, les professeurs ne sont convoqués que le 7 septembre à 9 h et il semble que la rentrée sera retardée d'une semaine, comme l'in-

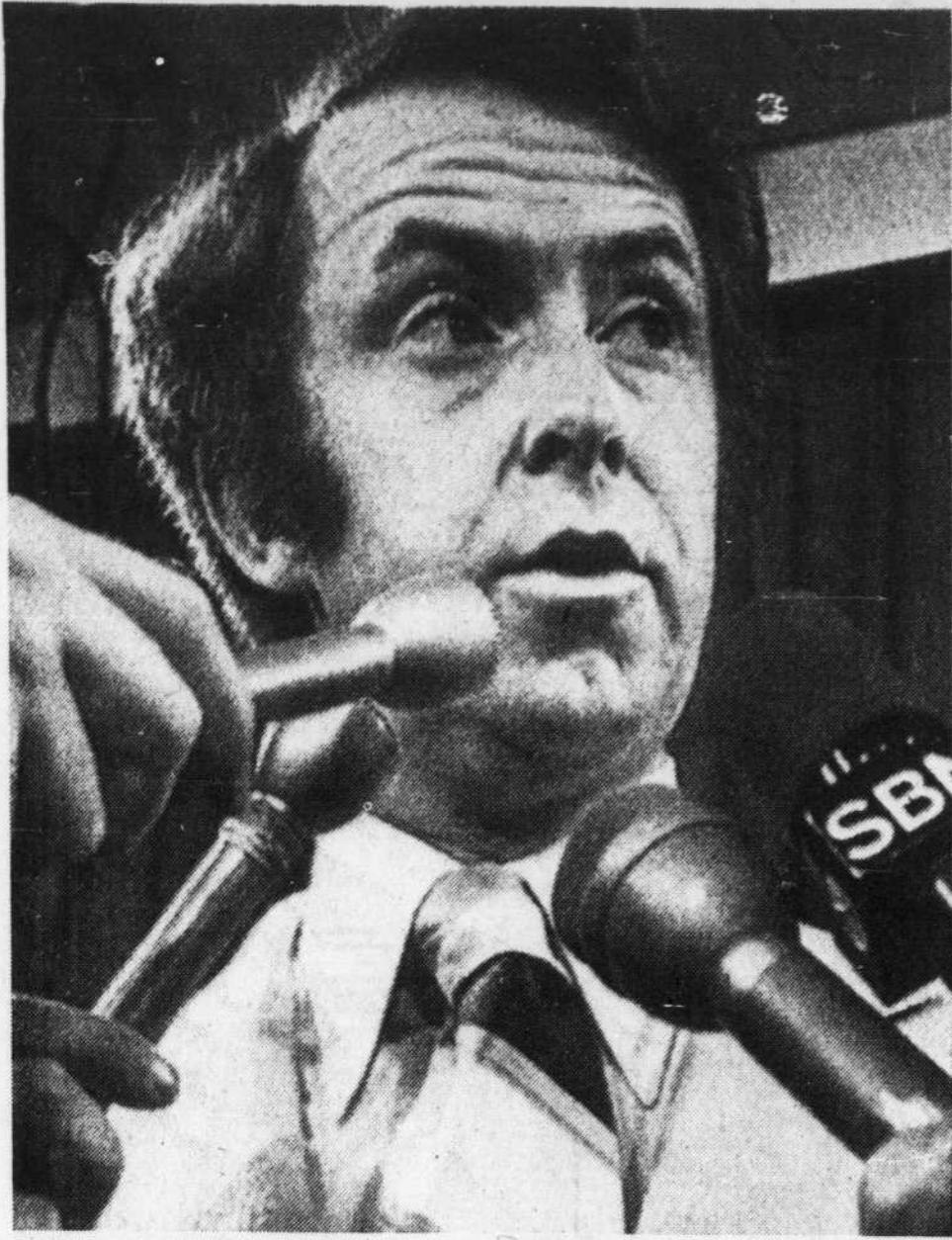
diquait un porte-parole de la commission scolaire. Suivant à la lettre les directives de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec qui préconisait jusqu'à jeudi soir une rentrée des élèves que lorsqu'un règlement final serait conclu, la commission scolaire de Chambly n'a pas convoqué ses enseignants la semaine dernière. Dès mardi, elle espère toutefois être en mesure d'annoncer la date d'ouverture de ses écoles secondaires qui se fera progressivement selon les degrés, en commençant par le Secondaire I. Mais la Commission de

Chambly annonce dès maintenant aux élèves qui demeurent à plus d'un mille de l'école qu'ils fréquenteront et qui devront utiliser les services de la CTCUM, de se présenter à leur école respective le 8 septembre entre 9 h et midi afin de se procurer la carte qui leur permettra d'obtenir un laissez-passer valide pour l'année scolaire 76-77. Cet avis concerne les élèves des écoles polyvalentes Gérard-Filion, Jacques-Rousseau, du collège de Longueuil ainsi que les écoles Saint-Jean-Baptiste et Marie-de-Neuville.

Sur l'île de Montréal, la commission scolaire Baldwin-Cartier desservant l'ouest montréalais, l'une des rares commissions scolaires à n'avoir jamais assujéti sa rentrée scolaire au règlement d'une entente avec les enseignants, prépare la rentrée scolaire depuis le 12 août sur la base des dernières offres gouvernementales et voit une contradiction entre le régime pédagogique actuel qui prévoit un enseignement de 1500 minutes par semaine à l'élémentaire alors que la convention que s'approprient à signer les enseignants stipule un enseignement maxi-

Voir page 6: Écoliers





Le député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, ayant abandonné les fonctions de directeur du comité des présidents du caucus conservateur, le leader du parti, M. Joe Clark, a longuement souligné hier après-midi, en conférence de presse, le fait que les relations entre les deux hommes étaient toujours excellentes.

# Wagner abandonne la direction du comité des présidents du PC

OTTAWA (d'après CP) — Le principal représentant du parti conservateur au Québec, M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe, a abandonné la direction du comité des présidents du caucus conservateur. Le leader du parti lui-même, M. Joe Clark, dont le cabinet avait annoncé la nouvelle au début de la journée, a été contraint d'épiloguer hier après-midi, en cours de conférence de presse, sur le fait que la démission n'avait rien d'un signe de nouveau refroidissement dans les rapports entre les deux hommes.

Aux journalistes qui le pressaient de questions, M. Clark a successivement fait les déclarations suivantes, sous le signe de l'affirmation ou de la dénégation selon les cas :

— La démission de M. Wagner ne reflète aucun désaccord de quelque importance entre le leader et le député québécois.

— M. Wagner n'a pas été démis de ses fonctions de directeur du comité en cause.

— M. Wagner a fait la sourde oreille aux objurgations de son leader; il souhaite tout simplement, a expliqué M. Clark, consacrer plus de temps à ses autres fonctions au sein du parti, celles notamment de critique attiré en matière d'affaires extérieures.

— M. Clark ne s'est pas affligé du fait que M. Wagner se soit abstenu de la moindre allusion au nouveau leader, lorsqu'il a fait connaître le jour précédent son opinion sur la croissance de popularité des conservateurs à travers le pays, annoncée par les der-

niers sondages Gallup. "Je ne connais pas de règle, a déclaré sarcastiquement M. Clark, qui oblige mes collègues à mentionner le nom du leader chaque fois qu'ils ouvrent la bouche."

— En fait M. Wagner reste membre du comité des présidents. C'est la tâche de directeur qui s'était révélée beaucoup plus lourde que ne l'avaient d'abord estimé les dirigeants du parti.

— L'état des relations Clark-Wagner est excellent. M. Clark en a donné, pour éclatante preuve, le voyage de 17 jours que les deux hommes

entreprennent côte à côte dimanche, et qui les conduira dans différents pays d'Europe.

A ce sujet le cabinet de M. Clark a dévoilé hier l'itinéraire précis que suivraient les voyageurs, en compagnie de plusieurs députés et journalistes. Les visiteurs sont attendus mardi soir à Bruxelles, première étape du voyage au cours duquel ils passeront également par Bonn (les 9 et 10 septembre), Rome (les 11, 12 et 13), Paris (du 14 au 16) ainsi que Londres (du 16 au 20).

Dans la capitale belge, M. Clark rencontrera notamment

le premier ministre du pays, M. Leo Tindemans, le secrétaire général de l'Otan, M. Joseph Luns, le président de la Commission des communautés européennes, M. François-Xavier Ortoli et le vice-président de la Commission, chargé des relations extérieures, M. Christopher Soames.

Dans tout ce tralala, M. Clark n'a pas eu le moindre commentaire à passer sur les déclarations qu'avait faites jeudi l'ex-leader du parti, M. Robert Stanfield, à Toronto.

M. Stanfield a déclaré, à l'occasion d'un dîner-causerie,

que certains de ses conseillers, lui avaient fortement recommandé, et à plusieurs reprises, lors des dernières consultations populaires nationales, de renoncer au Québec et au bilinguisme pour remporter la victoire dans le plus grand nombre possible de circonscriptions anglaises. Mais il n'avait pas tenu compte de ces recommandations. "Je me suis dit, a précisé M. Stanfield, que c'était là la voix du désespoir. Théoriquement, nous pouvions le faire, mais en risquant de diviser le pays et de le rendre littéralement impossible à gouverner."

## Contre l'ordonnance du 23 juillet Les Gens de l'air ne renoncent pas aux procédures judiciaires

OTTAWA (PC) — Le président de l'Association des gens de l'air du Québec, M. Roger Demers, a confirmé hier que celle-ci n'a nullement l'intention d'abandonner l'action inscrite en Cour fédérale le mois dernier contestant la validité de l'ordonnance du ministre des Transports sur l'usage du français dans les communications aériennes au Canada.

M. Demers a soutenu, tout comme la veille le député fédéral de Maisonnette-Rosemont, M. Serge Joyal, que la nouvelle ordonnance promulguée jeudi ne chan-

geait strictement rien, quant au fond, à la teneur de l'ordonnance précédente, datant du 23 juillet, qui interdisait l'usage du français dans le contrôle du trafic aérien, sauf dans six aéroports du Québec.

M. Demers rappelle que son association conteste la constitutionnalité de l'ordonnance qui, de l'avis de ses procureurs, contrevient à l'article 2 de la Loi sur les langues officielles qui reconnaît l'égalité de statut des deux langues pour tout ce qui relève du gouvernement fédéral.

Or, souligne M. Demers, même si le préambule de la

nouvelle ordonnance réaffirme le "desir" du gouvernement de compléter l'introduction du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec, elle continue de subordonner l'implantation du bilinguisme à la démonstration que cet objectif peut être atteint sans préjudice à la sécurité.

Pour les Gens de l'air, au contraire, la preuve que le bilinguisme est sûr a déjà été faite et il s'agit maintenant de trouver les procédures qui en permettent l'implantation progressive. La nuance, pour M. Demers, est fondamentale.

Ce que veulent les Gens de l'air, c'est la reconnaissance officielle que le gouvernement procédera à l'implantation du bilinguisme une fois élaborées les procédures appropriées, et non un engagement problématique du gouvernement.

M. Demers note même un recul dans le texte de la dernière ordonnance par rapport à l'ordonnance précédente, puisque l'aéroport de Saint-Hubert est désormais formellement exclu de la liste des aéroports où l'usage du français dans les services de contrôle aérien est permis. Or, une première phase de l'implantation du bilinguisme pour les vols à vue était déjà en cours à cet aéroport, qui est des plus importants du Québec pour ce qui est de la densité du trafic aérien.

Donc, l'Association des Gens de l'air du Québec et M. Serge Joyal, qui avaient conjointement déposé une action en Cour fédérale contre le ministre des Transports, maintiennent leur poursuite et attendent la réplique des procureurs du ministère d'ici la fin du mois.

Entre-temps, M. Joyal doit rencontrer le procureur des Gens de l'air, Me Clément Richard, afin d'étudier les modifications à apporter au texte de l'action afin de le rendre conforme à la dernière ordonnance.

Insatisfait des réactions et commentaires obtenus au lendemain de sa prise de position sur la constitution, M. Matte a ajouté: "Les gens des Maritimes, les Québécois, les Ontariens, les habitants des Prairies et de la Colombie Britannique sont des adultes qui peuvent favorablement prendre en main la conduite de leurs propres affaires. Ils sont aussi en mesure de déterminer mutuellement leurs intérêts communs et d'en confier la gouverne à des représentants au sein de cet espace de marché commun canadien qui deviendrait une véritable confédération diversifiée mais harmonieuse."

M. Matte soutient toujours que la géographie, l'histoire,

l'idée de transformer le Canada en cinq États indépendants a été émise par M. Matte lors d'une conférence de presse qui confirmait son intention d'être candidat au congrès à la direction du Parti Crédit social du Canada, lequel doit avoir lieu à Ottawa, en novembre.

Se disant disposé à poursuivre l'oeuvre commencée par M. Réal Caouette, M. Matte a précisé qu'il était alors important de "réformer le système économique actuel. Les problèmes concrets qu'ont les individus à atteindre le seuil d'une honnête aisance, en conformité avec les richesses inouïes de notre pays, demeurent des priorités absolues."

Selon le candidat Matte, les querelles "stupides et sérieuses" qui opposent francophones et anglophones sont dues, en grande partie, aux "cadres constitutionnels inappropriés et inadéquats."

"Un vrai créditiste, a-t-il poursuivi, se doit de respecter la liberté et l'indépendance de chacune des entités géographiques et humaines de notre pays."

Il a souligné que les réactions et commentaires obtenus au lendemain de sa prise de position sur la constitution, M. Matte a ajouté: "Les gens des Maritimes, les Québécois, les Ontariens, les habitants des Prairies et de la Colombie Britannique sont des adultes qui peuvent favorablement prendre en main la conduite de leurs propres affaires. Ils sont aussi en mesure de déterminer mutuellement leurs intérêts communs et d'en confier la gouverne à des représentants au sein de cet espace de marché commun canadien qui deviendrait une véritable confédération diversifiée mais harmonieuse."

M. Matte soutient toujours que la géographie, l'histoire,

des bonis bilingues."

Le syndicat des postiers du Canada, qui regroupe quelque 23,000 membres à travers le pays, compte environ 800 de ses membres qui occupent des positions bilingues. Toutefois, les dirigeants de ce syndicat ont toujours refusé de négocier sur la base de la compétence linguistique de ses membres et s'est retiré pour cette raison du Conseil national mixte, qui regroupe les représentants du Conseil.

Selon M. Parrot, "ces syndicats du Conseil national mixte font la causette avec le Conseil du Trésor relativement à des questions dont ils devraient traiter à la table de négociations. Au sein de ce conseil, ces syndicats n'ont aucun pouvoir et finissent toujours par se faire humilier par le Conseil du Trésor, comme ils l'ont été dans ce cas-ci."

L'entente de principe dénoncée par le Syndicat des postiers, prévoit que les fonctionnaires occupant des postes bilingues se verront verser, d'ici environ six mois, une

prime au bilinguisme en fonction de la fréquence d'utilisation de la langue seconde. Toutefois, le montant de ces primes ne sera fixé qu'au terme d'une expérience pilotée auprès de quelque 900 fonctionnaires de la région Hull-Ottawa.

Bien que la conclusion de cette entente ait été annoncée officiellement lundi dernier par le président de l'Alliance de la fonction publique, M. Andrew Stewart, le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, n'en a pas encore ratifié le texte. M. Chrétien n'aurait pas apprécié l'ultimatum fixé par l'Alliance, dont les cotisants montréalais ont menacé de boycotter l'usage de l'anglais si le Conseil du Trésor n'accédait pas à leurs demandes.

L'intervention de M. Parrot survient donc à un moment où tout est loin d'être réglé dans ce fameux dossier, que certains observateurs considèrent comme aussi explosif que celui du bilinguisme dans les communications aériennes.

## Riposte du personnel à M. Parizeau Si les finances du Jour sont bonnes, payez-nous

A l'ex-président du conseil d'administration de Sodep, M. Jacques Parizeau, les employés de soutien du Jour répliquent: puisque la situation financière est si bonne, rendez-nous l'argent que vous nous devez!

Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du Syndicat des travailleurs du Jour, section des employés de soutien, ont indiqué hier leur détermination de mener dorénavant la lutte pour la récupération des milliers de dollars que la direction du Jour leur doit.

Depuis trois mois, une nouvelle convention collective est intervenue entre les deux parties, mais les employés de soutien attendent toujours leur rétroactivité. Le nouveau contrat de travail ne porte aucune signature et le syndicat

crainait que l'administration de Sodep n'exploite cette carence pour refuser d'assumer ses obligations.

Les employés de soutien du Jour estiment à environ \$25,000 la somme que Sodep leur doit en vertu du nouveau contrat au seul chapitre de la rétroactivité. Ils allèguent que des montants additionnels leur sont également dus à d'autres titres, notamment le paiement des indemnités prévues par le Code du travail en cas de congédiement.

Au cours des prochains jours, ils se proposent de procéder à une compilation rigoureuse des dettes qu'ils accusent la direction de Sodep d'avoir contractées à leur endroit.

Tout en se prévalant de l'a-

nalyse publiée par M. Parizeau sur la santé financière du journal, les employés de soutien ne sont pas très optimistes parce qu'ils soupçonnent que la situation réelle est loin d'être aussi saine que M. Parizeau l'avait prétendu la veille en conférence de presse. A l'instar des journalistes, les employés de soutien sont, quant à eux, convaincus que c'est la mauvaise gestion et non le sabotage de l'intérieur qui est la véritable et unique raison de la fermeture du Jour.

Pendant ce temps, quatre autres employés de soutien se dissociaient hier de la prise de position de leur syndicat, en accusant les journalistes de trahison à l'égard des actionnaires et invitant les "saboteurs" à fonder leur propre journal et leur propre parti politique.

## Harvey confirme l'intention du gouvernement de légiférer sur les bureaux de placement

Les traditionnels messages à l'occasion de la Fête du travail ne sont pas empreints de leur sérénité coutumière.

Tout en se réjouissant du "généreux appui" des travailleurs canadiens à l'endroit du programme gouvernemental de lutte contre l'inflation, le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, s'est dit "désappointé" par certaines remarques du président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris.

Ce dernier, qui s'en était pris au ministre la veille en l'accusant de mener une attaque de front contre les travailleurs organisés, a récidivé en ajoutant que l'envergure de cette attaque politique dépassait tout ce qu'ils avaient connu jusqu'ici.

Seul le ministre québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Gérard Harvey, est demeuré serein, invitant la population à réfléchir et à "suivre attentivement un certain nombre de gestes" qu'il s'appropriait à poser.

Il a confirmé l'intention du gouvernement de légiférer sur les bureaux de placement privés; sur un régime de conditions générales de travail garanties ainsi que sur la santé,

la sécurité et l'hygiène des travailleurs, tout en apportant certaines modifications au code du Travail.

M. Munro, d'une part, tout en reconnaissant que le combat engagé contre l'inflation était loin d'être gagné, s'est dit convaincu que des progrès considérables avaient été accomplis depuis un an.

"La hausse du coût de la vie qui, il y a un an, atteignait un rythme de 11% par année, est tombée à 6.8% en juillet dernier", a-t-il souligné, ajoutant par ailleurs que le chômage avait atteint des proportions "inacceptables", et que sa régression était subordonnée à la réussite du programme anti-inflation.

D'autre part, il a rétorqué aux attaques de M. Morris en prétendant que ce dernier devrait savoir que plusieurs leaders syndicaux canadiens reprochaient sa déclaration de la veille, à Las Vegas lors du congrès international du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, à l'effet que M. Munro préparait un mouvement de représailles contre les participants à la journée de protestation nationale, prévue pour le 14 octobre prochain.

"Tout ce que j'avais dit pour

provoquer sa colère, a dit M. Munro, c'est que si des employeurs ou des travailleurs enfreignaient alors des lois du Parlement, il était possible que des sanctions soient prises. Ça ne veut pas dire que j'encourage ou décourage les sanctions, et il le sait parfaitement bien."

De son côté, M. Morris a ajouté que les conventions collectives négociées pour environ un million de travailleurs canadiens, soit la moitié des effectifs, avaient été "abaissées par une Commission anti-inflation s'intéressant davantage aux jeux de mathématiques qu'à la justice."

"Par ailleurs, la commission ayant dû admettre qu'elle ne pouvait surveiller la limitation des prix, on a rédigé de nouveaux règlements ayant essentiellement pour but de contrôler les bénéfices. Les règlements initiaux sur les bénéfices ont été mis au rancart parce que la CAI voulait éviter une révolte au sein du monde des affaires."

"Le fait qu'on n'ait pas manifesté une telle commiseration envers les travailleurs du pays est fort éloquent", a-t-il poursuivi.

Un jour, ça sera peut être notre tour

**OXFAM**

**COURS**

de perfectionnement en CONFIANCE EN SOI

Ce cours vous aidera à cultiver:

- La vraie confiance en soi (Pour mieux réaliser toutes vos ambitions!)
- L'enthousiasme (Pour vivre pleinement votre vie)
- L'esprit de décision (Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)
- L'art des relations humaines (Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux)
- L'art de persuader par la parole (Pour mieux communiquer vos idées, vendre vos produits et même parler en public)
- Mémoire — Imagination — Subconscient — Autosuggestion — Détente — Vo'onté

Depuis 1954, plus de 20,000 gradués en prouvent l'efficacité.

**VOUS AUSSI**

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

Ce n'est pas un cours théorique, mais un cours pratique de 15 semaines

**UN SEUL SOIR PAR SEMAINE**

Venez assister à une

**DÉMONSTRATION GRATUITE**

- Hôtel Reine Elizabeth
- Angle Mansfield & Dorchester (métro Bonaventure)
- Salon 353, 3ème étage
- Mardi 7 septembre à : 7:30 P.M.
- Samedi matin 11 sept. à : 9:30 A.M.
- Salon St-Charles.

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de suivre ce cours, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

Pour informations et inscription **334-8702**

JEAN-GUY LEBOUFF B.A. L.S.C. M. ED. auteur de "Arrêtez d'avoir peur, et croyez au succès!"

## Diminution du nombre d'immigrants au Canada

OTTAWA (d'après CP) — Le Canada a accueilli 32,359 nouveaux immigrants, au cours des trois premiers mois de 1976, soit une diminution de 25.5% par rapport à la même période l'an dernier.

Le ministère de l'Immigration a révélé que les Britanniques et les Américains occupent toujours le premier rang dans le nombre des immigrants, alors que chez les Européens, leur nombre a baissé à 35% comparative à 42.2% en 1975.

Près de la moitié des immigrants, soit 15,790, se sont établis en Ontario, tandis que le Québec en a accueilli 6,023, la Colombie britannique 4,857 et l'Alberta 3,051.

Dans un communiqué portant sa signature, le ministre de l'Immigration, M. Robert Andras, explique que la diminution du nombre d'immigrants est conforme à la politique gouvernementale voulant que ceux-ci

soient admis en autant que les conditions du marché du travail le permettent.

Environ le quart des nouveaux arrivés avaient obtenu l'assurance d'un emploi avant d'immigrer.

La proportion des immigrants de l'Asie et du Pacifique s'est accrue pour atteindre 26.9% de 24.3% qu'elle était en 1975; on note également une augmentation de 1.4% chez ceux venant d'Afrique et du Moyen Orient. Ceux arrivant de l'hémisphère Ouest comptent pour 19.6% cette année en comparaison de 17.3% en 1975. Enfin, on dénombre plus d'Américains, les chiffres étant de 9.7% à comparer avec 8.8% l'an dernier.

En plus d'une majorité de Britanniques et d'Américains, les groupes importants d'immigrants proviennent de Hong Kong, l'Inde, la Jamaïque, les Philippines, le Portugal, la Guyane, l'Italie et la France.

soient admis en autant que les conditions du marché du travail le permettent.

Environ le quart des nouveaux arrivés avaient obtenu l'assurance d'un emploi avant d'immigrer.

La proportion des immigrants de l'Asie et du Pacifique s'est accrue pour atteindre 26.9% de 24.3% qu'elle était en 1975; on note également une augmentation de 1.4% chez ceux venant d'Afrique et du Moyen Orient. Ceux arrivant de l'hémisphère Ouest comptent pour 19.6% cette année en comparaison de 17.3% en 1975. Enfin, on dénombre plus d'Américains, les chiffres étant de 9.7% à comparer avec 8.8% l'an dernier.

En plus d'une majorité de Britanniques et d'Américains, les groupes importants d'immigrants proviennent de Hong Kong, l'Inde, la Jamaïque, les Philippines, le Portugal, la Guyane, l'Italie et la France.

## Les cadres infirmiers envisagent d'exercer de nouvelles pressions

par Marie Laurier

Après avoir vécu d'espoir pendant quelques jours au sujet de leur nouvelle échelle de salaires, largement entérinée par les cadres du réseau des affaires sociales, voilà que ces derniers se retrouvent avec un nouveau délai qu'ils ne voient pas d'un bon oeil ayant été par le passé passablement bernés par des délais de "quelques jours" qui duraient en fait des mois.

Si bien qu'ayant accepté les offres salariales longuement scrutées par le ministère des Affaires sociales, les 4,000 cadres intermédiaires entrevoient d'agir concrètement au cas où le Conseil du trésor viendrait contrecarrer les propositions du MAS pourtant fondées déjà sur les articles de la loi anti-inflation.

Les cadres infirmiers unis pour leur part ont déjà fait savoir majoritairement jeudi soir qu'ils appuyaient les offres patronales mais qu'ils allaient mettre à exécution les moyens de pression prévus dès mercredi si les grands argentiers du Québec n'allaient pas accepter les propositions ou s'ils allaient même les modifier. Celles-ci prévoient un différentiel de 10% sur la masse salariale de \$191,000,000.

De leur côté, les cadres intermédiaires ont révélé hier au cours d'une conférence de presse, qu'ils envisagent à leur tour une contestation concertée si leur cas n'est pas réglé d'ici le 16 septembre. L'exécutif de l'Association des cadres intermédiaires a convoqué pour mardi soir à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, une réunion générale pour les quelque 800 membres de la région de Montréal, en vue de leur soumettre le projet de la tenue d'une "journée d'étude" le vendredi, 17 septembre, si le Conseil du trésor n'a pas encore rendu la décision ou si il a modifié les propositions déjà acceptées.

"Cette journée d'étude, a dit le président de l'association, André Côté fils, pourrait perturber considérablement les centres de santé du Québec puisqu'il est de notoriété publique que les cadres intermédiaires sont le nerf d'une institution. Je crois que nous l'avons prouvé pendant le récent conflit des hôpitaux et

nous ne voudrions pas que notre science professionnelle s'effrite pour des raisons de gros sous. Mais il y a une limite à la temporisation et nous croyons le temps venu pour nous de faire comprendre au gouvernement que nous ne sommes pas des boucs émissaires."

Le président et ses collaborateurs ont alors expliqué aux journalistes que les cadres intermédiaires — responsables de départements de santé, d'admission, d'accueil, de comptabilité, de radiologie, etc. — en ont par-dessus la tête d'attendre un règlement sérieux de leurs conditions salariales. Certains n'ont pas encore touché la prime de vie chère de 10,5% consentie le 1er juillet 1975, d'autres attendent toujours leur nouvelle classification, pendant que d'autres s'efforcent de comprendre au mieux ce que sera leur

traitement; une fois les ajustements, les correctifs, les rétroactivités et les redressements faits sur leur rémunération annuelle. A un point tel que lorsque l'on demande naïvement à un "cadre" l'ordre de son salaire, il rougit un brin en nous avouant qu'il ne le sait pas, compte tenu des nombreux impondérables qui rentrent en jeu depuis telle ou telle date... A ce propos, les journalistes ont observé avec amusement les infirmières chefs l'autre soir qui essayaient difficilement de calculer ce que serait leur salaire une fois tous les ajustements ajoutés, à la lumière des exemples donnés par le président des Cadres infirmiers unis, Mme Joan Porcheron. Il faut aussi savoir que la classification des cadres comporte une trentaine de postes, fonctions ou responsabilités qui varient d'un établissement à

l'autre et que ces classes sont elles-mêmes subdivisées, ce qui revient à dire que chaque cas est individuel ou à peu près.

Si la journée d'étude du 17 septembre doit avoir lieu, ce seront les cadres eux-mêmes qui seront pénalisés puisque personne ne les remplacera pendant ces heures perdues. De cela, les intermédiaires en sont bien conscients mais n'étant pas syndiqués et par le fait même non protégés par le Code du travail, ils estiment toutefois que d'autres moyens peuvent être employés. Comme celui qui cache cette phrase sibylline d'un membre de l'exécutif: "L'augmentation de salaires convenue à la suite de pourparlers très longs coûterait moins chère au gouvernement que les erreurs que l'on pourrait commettre... sciemment!"

## L'Aide aux sinistrés accuse les gauchistes de vouloir la saboter

par André Tardif

Revenant à la charge, l'Aide aux sinistrés s'est attaquée de nouveau, hier, à "certains éléments gauchistes" qu'elle accuse de vouloir liquider les organisations populaires. Elle a accusé, en outre un service municipal de tromper des gens à peine relégués et, enfin, elle a mis au point sa politique du logement pour la métropole.

Au cours d'une conférence de presse à leur local du 2731 ouest Notre-Dame, MM. Jean Pilon, André Robert et Henri Gagnon s'en sont d'abord pris à certains dirigeants des Ateliers d'éducation populaire, où s'étaient réfugiés les occupants de "l'hôtel des sinistrés olympiques" la semaine dernière à la suite de leur éviction de l'école Jean-Baptiste Meilleur.

On sait que les administrateurs des Ateliers, forcés d'accepter une quinzaine de

familles (55 personnes dont 35 enfants) expulsaient cette semaine Jean Pilon et ses collaborateurs en dénonçant leur attitude méprisante à l'endroit des sinistrés. Un travail de collaboration a depuis permis de reloger la majorité des occupants.

Selon M. Jean Séguin, directeur du service municipal de l'Aide sociale, qui a étroitement collaboré à placer les sans-logis, il ne restait plus hier que trois familles et une personne seule à loger.

"Les enfants de l'une de ces familles ont d'ailleurs été placés ailleurs par la cour, tandis qu'il y a le problème de cette famille anglophone de 10 enfants qui prétend avoir été chassée de son logis par ses voisins francophones. Dans ce cas-là, il nous est difficile d'agir car le père occupe toujours les logis, et nous contraindrions à la loi en le relogant ailleurs, car le bail original est toujours en vigueur."

André Robert a précisé l'accusation de son groupe selon laquelle certains éléments cherchaient à liquider les organisa-

tions populaires. "Il ne s'agit pas nécessairement des gens des Ateliers, où certains administrateurs continuent à nous aider. Il s'agit plutôt d'un groupe appartenant à un certain mouvement d'élite qu'il est très difficile d'identifier. Ils s'infiltrèrent dans un mouvement et cherchent ensuite à le priver de ses subventions sous prétexte qu'il faut trouver des sources de financement autres que celles des gouvernements. Ces diplômés universitaires n'ont qu'une idée en tête, celle de renverser le pouvoir avec un fusil."

M. Robert prétend que l'Agence de presse libre du Québec a été l'une des victimes de ce mouvement, et que si les dirigeants du Mouvement assurance-chômage et du Centre d'information populaire n'avaient pas été alertés, ces deux groupes auraient subi le même sort, quoique le second éprouve encore beaucoup de difficultés.

Voir page 6: Sinistrés



Quand le candidat démocrate à la présidence des États-Unis, M. Jimmy Carter, revient de meetings électoraux, son plus fidèle partisan, sa fille Amy, lui saute au cou et lui raconte sa journée. Mlle Carter âgée de huit ans, est un atout pour son père dans la campagne à la présidence des États-Unis. (Téléphoto AP)

## Couple arrêté Saisie de marijuana à Sainte-Anne-des-Monts

SAINT-ANNE-DES-MONTS (PC) — Un couple de Sainte-Anne-des-Monts devra subir son enquête préliminaire, le 4 novembre, sous l'accusation d'avoir cultivé et eu en sa possession, dans le but d'en faire le trafic, quelque 840 livres de marijuana.

Jean-Guy Boucher et son épouse, âgés respectivement de 42 et 35 ans, ont nié leur culpabilité lors de leur comparution devant le juge Charles B. Quimper, dans cette localité située à 275 milles au nord-est de Québec.

Mme Boucher a été remise en liberté mais son époux s'est vu refuser tout cautionnement et devra attendre son enquête préliminaire en prison.

Le couple a été appréhendé, mardi dernier, au cours d'une descente effectuée par la Sûreté du Québec.

Cette opération, la troisième du genre depuis la semaine dernière, a permis aux enquêteurs de saisir quelque 1,700 plants de marijuana, d'une

valeur marchande de \$90,000, dans des boisés situés à environ un mille à l'est de la municipalité.

Selon la police, les plants mesuraient plus de 11 pieds, soit près de deux fois la hauteur normale pour une telle culture au Québec.

Une cinquantaine d'autres plants ont aussi été découverts à l'arrière du domicile des accusés, à Sainte-Anne-des-Monts.

Lors d'une autre perquisition effectuée le 23 août, sur une ferme de Saint-Martin-de-Beauce, la Sûreté du Québec avait saisi une demi-tonne de marijuana et appréhendé un étudiant américain. L'enquête préliminaire de ce dernier a été fixée au 7 septembre.

La police municipale de Québec a également déclenché une opération du même genre, mardi dernier, quand elle a procédé, en collaboration avec la Sûreté du Québec, à l'arrestation de 28 présumés trafiquants.

## Le nom de "pharmaprix" ne peut être employé

Le juge Robert Beaudoin, de la Cour supérieure du Québec, donne gain de cause à l'Ordre des pharmaciens du Québec, qui s'opposait à ce que des pharmaciens vendent des médicaments sous des raisons sociales excluant leur véritable nom ou celui d'un ou plusieurs associés.

C'est ainsi que le juge Beaudoin ordonne au pharmacien Yves Garon, de Lévis, en banlieue de Québec, d'exercer sa profession à cet endroit sous son nom seulement et uniquement, et non plus sous le vocable de "Pharmaprix", comme il le faisait depuis le 19 novembre 1974.

Le juge Beaudoin base son jugement sur le premier paragraphe de l'article 75 de la Loi sur la pharmacie qui, précisément, interdit à tout pharmacien d'exercer sa profession sous un nom autre que le sien. D'après le magistrat, l'utilisation abusive du mot "Pharmaprix" est de nature à induire le public en erreur sur l'identité de celui avec qui il fait affaire.

Non seulement, le pharmacien Caron doit-il obéir à cette injonction du tribunal, mais il doit également cesser d'employer, avec son nom, en ce qui concerne l'exercice de sa profession, le mot "Pharmaprix". De plus, le même mot doit disparaître de la devanture et à l'intérieur du lieu où M. Caron professe.

M. Garon doit également faire disparaître le mot "Pharmaprix" de tout document reçu ou quittance et autre papier se rapportant à l'exercice de sa profession et que de toute publicité, où on trouvera le nom de "Yves Garon, pharmacien", soit aussi exclue le mot "Pharmaprix".

Dans sa défense, M. Garon avait allégué qu'il n'y avait aucun lien de droit entre lui-même et l'Ordre des pharmaciens, qu'il exerçait sous son propre nom sa profession et que l'utilisation du mot "Pharmaprix" ne contrevenait d'aucune façon aux dispositions de la Loi sur la pharmacie, que "Pharmaprix" était une marque de commerce dûment enregistrée en vertu de la loi fédérale et que comme telle, son usage n'est pas assujéti à la compétence ni à la juridiction de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

M. Garon soutenait en outre que la poursuite de l'Ordre des pharmaciens était contraire aux principes de la liberté contractuelle et de l'exercice dans une démocratie d'une profession légalement reconnue et, qu'en plus, ce recours était une entrave directe à cette liberté et, à sa face, contraire aux dispositions de la loi dont s'inspirait la poursuite.

Quant au lien de droit entre les deux

parties, le juge Beaudoin opine qu'il existe et il juge donc la prétention de M. Garon comme irrecevable.

Le juge note aussi que M. Garon a encore violé la Loi sur la pharmacie en utilisant les étiquettes "Pharmaprix" sur certains médicaments non brevetés que seul le pharmacien a le droit de vendre.

Hier, il a été impossible de savoir si M. Garon allait en appeler de cette décision. Il en demeure cependant acquis que ce jugement pourrait avoir des répercussions énormes au Québec, où en trouve une foule de pharmacies opérant sous différentes raisons sociales excluant totalement le nom de leur véritable propriétaire.

## Des prix fabuleux à Terre des Hommes pour souligner le cent-millionième visiteur

par Bernard Morrier

Avec plusieurs prix fabuleux à gagner, c'est sur une note euphorique que le rideau tombera lundi sur la neuvième saison de Terre des Hommes. Saison fructueuse s'il en est, puisqu'on aura compté plus de trois millions et demi de visiteurs cet été, malgré un temps plus ou moins clémente. Saison marquée au coin de l'événement également, car le cent-millionième visiteur depuis l'Expo 67 aura franchi les tourniquets, une semaine avant l'ajournement hivernal.

C'est pour souligner particulièrement ce moment tant attendu que les autorités de Terre des Hommes ont lancé la "Semaine du cent-millionième visiteur", pendant laquelle tous ont la chance de participer au concours dont le tirage aura lieu lundi, jour de la Fête du travail, lors d'un grand spectacle qui prendra l'affiche de 15 à 20 h à la Place des Nations. Les 26 pavillons participants y offriront alors des dizaines de prix, mais le grand prix, soit le voyage pour deux personnes en France, Autriche, Suisse, Grèce, et Maroc, sera tiré à la toute fin de la cérémonie.

Et c'est sur cette note de joie que prendra fin la neuvième version de Terre des Hommes, prévue avec grandes fêtes qui viendront marquer le dixième anniversaire de l'exposition permanente de Montréal, l'an prochain. Lundi à 22 h, un feu d'artifice grandiose sera également présenté à la Ronde.

D'ici lundi après-midi, les visiteurs de Terre des Hommes pourront s'inscrire aux tirages en déposant leurs billets de participation dans les réceptacles situés sur l'emplacement et dans chacun des pavillons.

Parmi les spectacles susceptibles de retenir le plus l'attention, durant ces trois derniers jours, mentionnons le spectaculaire et dangereuse danse du feu, qui sera présentée au pavillon du Pakistan.

Bien qu'il n'ait exécuté celle-ci qu'en de rares occasions cette saison, Zaboob Balouch a su, à chaque fois, éblouir les spectateurs. Il danse au son du tambour, le corps entier fouetté par les flammes qui crépitent autour de lui. Le jeune danseur de 19 ans a développé son art en s'inspirant des marches sur charbons ardents qu'il a observées lors des rituels religieux au Pakistan.

Aujourd'hui et demain, Zaboob Balouch dansera à l'extérieur du pavillon du Pakistan, à 19 h, tandis que lundi, à la même heure, il se produira à la Place des Nations.

De plus, différents spectacles auront lieu durant ces trois derniers jours au Kiosque international, à l'intérieur et à l'extérieur des pavillons, sur le site même, au kiosque "D" et à la Lanterna Magika. Ils mettent en vedette des danseurs, des musiciens, des comédiens, des magiciens, des acrobates, des artisans, des charmeurs de serpents et des défilés de mode.

Outre le grand prix d'un voyage dans cinq pays, les spectateurs auront aussi la chance de gagner un voyage dans chacun des pays suivants: Grèce, Tchecoslovaquie, Mexique, États-Unis (Miami), Bulgarie, Russie et Haïti.

On note également une excursion pour deux personnes au large de Tadoussac pour l'observation des baleines et un voyage double à l'une des stations terrestres de satellite, soit en Nouvelle-Ecosse ou en Colombie britannique. Les autres prix comprennent aussi des pièces en or de \$100, des timbres en or, argent et bronze, un tapis, des sculptures, une montre, un sari, un miroir antique, un dîner gastronomique et une foule d'autres objets de valeur offerts par les différents pavillons.

### COURS POUR LES JEUNES

8 À 14 ANS

**DÉBUT DES COURS: VENDREDI 10 SEPTEMBRE 18 H. ET 19 H.**

ARTICULATION - PRONONCIATION  
EXPRESSION VERBALE - ATELIER D'ANIMATION  
SECTEURS  
AHUNTSIC - CARTIERVILLE  
CENTRE-VILLE - ROSEMONT

**RENSEIGNEMENTS:**  
**CONSERVATOIRE LASSALLE**  
1290 RUE SAINT-DENIS - 288-4034  
PERMIS 749569  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

### RÉÉDUCATION DU LANGAGE

COURS POUR LES JEUNES À PARTIR DE 4 ANS

**PROGRAMME ADAPTÉ AU BESOIN DE CHAQUE ENFANT**  
**DÉBUT DES COURS: SAMEDI, 18 SEPTEMBRE 9h30**

**CORRECTION: ARTICULATION PRONONCIATION**

Pour habiller vos fenêtres de tentures vraiment "Québécoises" **795-3315**

**Les Tissages Au Terroir Inc.**

Ste-Madeleine (St-Hyacinthe)

Commandez maintenant pour Noël

### Écussons de Familles

Cadeaux uniques pour toutes occasions: Fête des Pères, Fête des Mères, Anniversaires, etc...

Plus de 50,000 armoiries canadiennes venant de France, Italie, Espagne, Allemagne, etc... Disponibles sur plaques murales, peintes à la main. Bagues, chevalières gravées avec écusson. Cadeaux uniques pour toutes occasions. **Plaques murales \$30.00 et plus.**

Maison **Heraldic House** Place Bonaventure Le Viaduc - Montréal **861-2989**

**COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET**  
ÉDUCATION PERMANENTE

**COURS DU SOIR SESSION AUTOMNE 1976**

**ARTS:**  
510-101 Organisation picturale I mercredi  
510-201 Organisation picturale II mercredi  
520-101 Histoire de l'art et esthétique I lundi  
530-900 CINÉMA: Langage et analyse filmiques mardi

**LETTRES:**  
604-201 ANGLAIS lundi  
604-301 ANGLAIS jeudi  
607-101 ESPAGNOL élémentaire I mardi  
607-301 ESPAGNOL intermédiaire I mercredi  
601-202 FRANÇAIS: Théâtre mardi  
601-302 FRANÇAIS: Roman mardi  
601-402 FRANÇAIS: Essai mercredi  
601-902 FRANÇAIS: Éléments de linguistique lundi  
601-122 FRANÇAIS: Poésie québécoise jeudi

**MATHÉMATIQUES:**  
201-101 Init. aux mathématiques appliquées mardi et jeudi

**SCIENCES HUMAINES:**  
381-901 ANTHROPOLOGIE: Orig., évol. de la culture mercredi  
383-915 ÉCONOMIQUE: Initiation à la vie écon. mardi  
320-111 GÉOGRAPHIE physique jeudi  
330-951 HISTOIRE du Québec (1867 - nos jours) mercredi  
340-101 PHILOSOPHIE: Init. au projet philosophique mercredi  
340-301 PHILOSOPHIE: La condition humaine mercredi  
340-401 PHILOSOPHIE: La conduite humaine mercredi  
385-940 POLITIQUE: Int. à la vie politique lundi  
350-901 PSYCHOLOGIE: Développement de la personne lundi  
387-962 SOCIOLOGIE: Int. à la société jeudi

Début des cours: Semaine du 13 septembre  
Renseignements, demande de prospectus:  
Secrétariat de l'Éducation permanente  
Collège André-Grasset  
1001 est, boul. Crémazie  
Montréal H2M 1M3 Tél.: 381-4293

# éditorial

## L'Hydro, un État dans l'État?

Les séances de la Commission parlementaire des Richesses naturelles qui ont eu lieu à Québec les 11, 24 et 25 août devaient permettre un examen approfondi de deux questions majeures pour l'avenir du Québec, soit les projets de développement de l'Hydro-Québec et l'accroissement important des coûts projetés de la Baie James.

Que le temps consacré à l'étude de ces questions ait été trop court et que les parlementaires, sauf quelques rares exceptions, aient été insuffisamment préparés pour aborder avec pertinence et utilité des dossiers aussi complexes, voilà qui ressort à l'évidence du compte-rendu des débats. A Québec, le fonctionnement de l'institution parlementaire donne généralement lieu à des exercices de dévergondage verbal vraiment enviables. Les travaux de la Commission parlementaire ne furent pas exempts de ce travers, loin de là. Et souvent, le pire par excellence des jeux verbaux auxquels on se livrait fut nul autre que le ministre des Richesses naturelles, dont les dons d'acteur lui jouent souvent de mauvais tours, même quand ses intentions sont sérieuses.

Par-delà ces faiblesses hélas familières, une lecture impartiale des comptes-rendus des travaux de la Commission parlementaire permet de dégager deux constatations majeures. D'abord, l'Hydro possède une direction qui paraît vigoureuse, compétente et sûre d'elle-même. En second lieu, l'importance des décisions que doit prendre cette direction est devenue telle qu'il en découle de sérieux problèmes de contrôle et de vérification.

Il serait téméraire de soutenir qu'en trois jours de témoignage souvent interrompu ou retardé par des digressions partisans auxquelles ils étaient tout à fait étrangers, MM. Roland Giroux et Robert Boyd, ainsi que les collaborateurs qui les accompagnaient à Québec, ont donné une preuve absolument étanche de la compétence qui préside à la direction de l'Hydro. Les deux principaux dirigeants de l'Hydro sont de fins renards. Ils ont l'habitude du contact avec les politiciens. Ils savent quel langage tenir en leur compagnie. Aussi est-il très rare qu'on réussisse à leur échapper des propos qui disent en blanc noir: ceci est, ceci n'est pas. On a parfois l'impression de tenir enfin une déclaration sans échappatoire. Quand M. Giroux ou M. Boyd ont commis une pareille imprudence, ils ont vite fait de la corriger. L'ams de chiffres avec lequel doit se débattre le pauvre député qui cherche à les prendre en défaut est par ailleurs si considérable qu'il faudrait un véritable virtuose pour détecter une erreur de taille dans leurs calculs.

MM. Giroux et Boyd sont devenus si familiers avec cette dimension de leur rôle qui consiste à rendre des comptes aux hommes politiques, qu'ils sont même parfois enclins à abuser de l'énorme supériorité que leur confèrent les puissants moyens de l'entreprise d'État qu'ils dirigent. A certains moments, leurs réponses et leurs explications frisent la condescendance ou l'arrogance, quand ce n'est tout simplement pas la ruse verbale. Cela est un aspect plutôt désagréable — du moins à la lecture — de leurs récentes rencontres avec les parlementaires.

Ces travers sont cependant secondaires dans l'impression que l'on conserve de l'ensemble de leur témoignage devant la Commission parlementaire. Cette impression — disons-le sans détour — est nettement favorable.

La Commission parlementaire devait aborder cette année des thèmes chargés de lourdes implications: prévision de la demande pour les prochaines années; perspectives de l'hydro-électrique, du nucléaire et des autres formes d'énergie pour l'avenir; projets d'équipement et de construction de l'Hydro; évolution des coûts à la Baie James; programme de financement des programmes d'immobilisations prévus, etc. A propos de ces thèmes, il n'était certes pas facile, pour les raisons que nous avons vues tantôt, de faire trébucher le porte-parole de l'Hydro sur tel ou tel chiffre particulier. On pouvait néanmoins assez bien voir, à l'occasion des débats sur chaque question, la nature et la qualité de la vision que l'on se fait de l'avenir à l'Hydro. Or, après avoir entendu la présentation de l'Hydro, on n'hésite pas à conclure que, de tous les organismes publics québécois, l'Hydro est l'un de ceux où l'on entrevoit l'avenir avec le plus de lucidité et d'application.

Que la précision dont l'Hydro aime entourer ses pronostics soit parfois enveloppée d'une certaine prétention, cela ressort nettement des changements qu'il a fallu apporter aux prévisions relatives au projet de la Baie James depuis les dernières estimations soumises à la Commission parlementaire il y a deux ans. Il y a eu là une augmentation de l'ordre de 30% depuis la dernière rencontre de MM. Giroux et Boyd avec les parlementaires. Avec un peu plus de réalisme ou d'ouverture aux réalités de l'inflation qui crevaient dès lors les yeux, la direction de l'Hydro eût pu dès 1974 entrevoir au moins en bonne partie la hausse budgétaire qui a été confirmée le mois dernier.

On pourrait probablement, de même, établir en poursuivant une enquête approfondie, que les grands travaux de l'Hydro donnent parfois lieu à des dépassements budgétaires qui, dans un autre contexte, feraient aisément figure de scandale. Si l'on s'en tient par contre à la perspective d'ensemble, si au lieu de chercher la bête noire, on considère les grandes orientations que l'Hydro a proposées et réalisées ces dernières années, on a nettement l'impression qu'au double point de vue technique et financier, la direction qui l'incarne possède une excellente vision des besoins auxquels elle doit répondre et des meilleurs moyens d'y faire face.

Qu'il s'agisse des ventes d'énergie à l'extérieur, du choix entre le nucléaire et l'hydro-électrique, du contrat avec Terre-Neuve à propos de Churchill Falls, du projet d'aménagement de la Baie James, on a fait, semble-t-il, les meilleurs choix possibles ces dernières années. On a en outre réalisé les projets qui avaient fait l'objet de décisions fermes d'une façon qui paraît défendable. Pour une société d'État qui possède des ressources aussi énormes que l'Hydro et assume des responsabilités aussi lourdes, c'est là un dossier dont on a raison d'être fier, du moins jusqu'à preuve du contraire.

En écrivant que, sur la foi des choses enten-

dues à la Commission parlementaire, il y a lieu de lever son chapeau devant la performance générale de l'Hydro, nous croyons résumer le sentiment de la plupart des parlementaires qui ont suivi de près les travaux d'août dernier. Vu la faiblesse des moyens de vérification dont disposaient les parlementaires, ce sentiment ne saurait guère, toutefois, être une certitude aussi ferme qu'on le souhaiterait.

La vérité brutale, ainsi que l'a maintes fois souligné le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, c'est que, dans son statut et son rôle actuels, l'Hydro tend peu à peu, et cela indépendamment de la volonté de ses dirigeants, à devenir un véritable État dans l'État.

Cette tendance se vérifie d'abord au plan de la définition des besoins énergétiques du Québec et des façons d'y répondre. Avec sa puissance, l'Hydro dispose d'une avance telle sur les autres services gouvernementaux que cette question concerne, que ceux-ci font figure de nains à côté d'elle. Sa loi lui fait de plus un devoir de répondre aux besoins du Québec en matière d'énergie hydro-électrique: ainsi que l'a signalé M. Cournoyer, c'est là une perspective plutôt courte en une période où l'économie des ressources énergétiques devient une loi de plus en plus impérieuse. Il faudrait de toute évidence au-dessus de l'Hydro un organisme chargé de définir et de coordonner les besoins et les ressources énergétiques du Québec. Cet organisme, qui pourrait être soit un ministère des Richesses naturelles mieux équipé, soit une régie distincte, reste à instituer ou à mettre au point.

Au plan financier, l'Hydro est devenue une immense machine. Déjà, ses emprunts annuels égalent ceux de tout le gouvernement. Au cours des quinze prochaines années, il se pourrait qu'ils les dépassent en ampleur. Non seulement l'Hydro est-elle à cet égard l'égal du gouvernement, mais en pratique on a l'impression que, forte de sa tradition et de sa continuité en ces matières, c'est elle qui sert de tuteur au gouvernement au lieu qu'elle reçoive de lui ses orientations.

Les dangers que recèle cette situation sont évidents. Pour y parer, M. Cournoyer envisage surtout des changements législatifs qui accroîtraient les pouvoirs du ministre sur l'Hydro. C'est sans doute là une avenue à explorer. Mais il faut aussi prendre garde d'anéantir ou de réduire dangereusement l'autonomie administrative de l'Hydro, surtout si l'exercice doit viser principalement à satisfaire l'ego d'un ministre qui avait été habitué dans son ministère précédent à un rôle plus actif et plus étendu. C'est en fait tout le problème des rapports entre les sociétés de la Couronne et les pouvoirs législatif et exécutif qui pose à l'état aigu la puissance de l'Hydro. L'impudence manifestée des parlementaires à se hisser en quelques heures au niveau très exigeant que leur proposait l'Hydro a confirmé l'existence d'un problème sérieux. Il faudra tenter de le résoudre sans briser ni diminuer l'excellente machine qu'est dans l'ensemble l'Hydro-Québec.

Claude RYAN

## bloc-notes

### Le cardinal a dit la vérité

Sur la grande esplanade au pied de l'abbaye de Czestochowa, deux cent mille pèlerins ont écouté, à l'occasion de l'Assomption et de la Fête de la moisson, le cardinal Wyszynski. Et le vieux cardinal a dit: "Il faut avant tout nourrir les enfants de notre patrie, et c'est seulement lorsque leurs besoins seront satisfaits que nous pourrions partager avec les autres peuples et les autres nations, dans l'esprit de la morale chrétienne".

Le 16 juillet, le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, adressait au président du conseil Piotr Jaroszewicz, une lettre prenant la défense des ouvriers "punis" sévèrement pour avoir manifesté contre la hausse des prix des denrées de base. Le 3 août, le cardinal Wyszynski recevait, à l'occasion de ses 75 ans, des fleurs, portées au nom du président du conseil par le directeur du cabinet. Commentaire — hors contexte — de M. Kazimir Kadol, ministre des cultes: "C'est un adversaire loyal".

C'est là que les choses se corsent: ayant 75 ans, le cardinal Wyszynski était tenu de présenter sa démission au pape, formalité dont il s'est acquitté mais que des catholiques polonais, apparemment avec l'appui du gouvernement, demandant au pape de ne pas accepter. Pourtant, au nom de ce même gouvernement qui tient à voir le cardinal rester en place, Kazimir Kadol a déclaré: "Même si, en tant que ministre d'Etat, je suis obligé de sourire pour inspirer confiance, en tant que communiste je combattrai sans répit la religion et l'Eglise".

La normalisation? L'"Ostpolitik" qu'en combattant le cardinal Mindszenty est tombé? "La normalisation n'est pas capitulation", répondra Kazimir Kadol. "Nous ne cérons en rien vis-à-vis de l'Eglise, elle n'a le droit d'exercer son culte que dans l'enceinte du sanctuaire, disons la sacristie (...). Nous ne permettrons jamais l'éducation religieuse des enfants, de la jeunesse. Nous ne souffrirons pas d'influence quelconque de l'Eglise sur la vie culturelle et sociale".

Réaliste, Kazimir Kadol ajoute: "Extirper la religion de la conscience et de la pensée humaines est un processus compliqué et de longue durée (...). Nous devons éviter toutes agressions violentes car alors l'Eglise se présenterait comme une citadelle assiégée, ce qui risquerait d'augmenter sa popularité." Retenons au passage l'esprit et la perspective dans lesquels est envisagé le dialogue avec l'Eglise.

Mais où donc se situera le champ de cette bataille, implacable même si elle évitera l'agression? "Le meilleur champ de bataille pour vaincre l'Eglise se situe au niveau culturel d'une vie plus aisée et plus confortable. Avec une société de consommation, nous obtenons des conditions analogues à celles de l'Occident pour hater le dépeuplement de l'Eglise".

Revenons maintenant aux produits alimentaires dont le cardinal Wyszynski dit qu'ils doivent prioritairement nourrir les Polonais. Viande, graisse, sucre, beurre... La viande, par exemple, est un cas à retenir: la Pologne est exportatrice. Une "vie plus aisée et plus confortable" passe souvent par les dimensions du bifteck. Est-ce donc pour bientôt? Selon Trybuna Ludu, cette année, la Pologne a exporté pour 430 millions de dollars de viande, vers les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la France et la Suède. Donc, normalement, l'ouvrier polonais devrait avoir une bonne ration de protéines sans avoir à aller faire la queue devant la porte du boucher... Mais c'est l'inverse qui se produit: le gouvernement entend hausser de 60% le prix de la viande et le consommateur, lui, voit sa tranche de bifteck rétrécir tout en attendant plus longtemps son tour à l'égal. Question légitime: mais alors, pourquoi tant exporter? Mais pour payer la facture des importations de grains, c'est l'affaire! Ces grains sont indispensables pour engraisser le bétail, bovin et porcin, destiné à l'alimentation humaine. Alors, autre question légitime: à quoi sert la différence entre les revenus tirés des exportations de viande et les importations de grains nourrissant le bétail. Réponse: La différence est dans l'autre sens. Oui, les exportations de viande ont rapporté 430 millions mais il a fallu payer une facture de 600 millions des importations de grains... Tout ceci le plus sérieusement du monde admis par le journal du parti, Trybuna Ludu, cité par le New York Times d'hier.

Le moins qu'on puisse dire est que quelque chose ne tourne pas rond dans la planification. Le moins qu'on puisse dire encore est que le cardinal Wyszynski sait de quoi il parle quand il revendique la priorité alimentaire pour le Polonais et surtout quand il prend la défense des ouvriers "punis" pour le fiasco total enregistré par ses gouvernements.

Pour dire les choses crument, si Kazimir Kadol compte sur le confort et

des "conditions analogues à celles de l'Occident" pour neutraliser l'Eglise, l'Eglise a encore de belles décennies devant elle. Que le régime réussisse à nourrir le ventre avant de songer à affamer l'esprit!

Encore plus crument: il y a dans la foi du Polonais quelque chose qu'un Kadol à l'âme desséchée ne pourra jamais comprendre. Cette foi est, en même temps qu'une religion, une culture et une conception de la vie. En clair, c'est une identité nationale. C'est au vieux cardinal Stefan Wyszynski que reviendra encore une fois le mot de la fin: "Cette nation qui a mis les saintes icônes dans des musées a compris que seule la sainte icône peut l'unir". Et, comme le rapporte Manuel Lucbert dans Le Monde du 17 août, interrompu par les applaudissements de 200.000 personnes, le cardinal a déclaré que si on ne l'interrompait pas si souvent il pourrait dire "des choses encore plus belles". Ce n'est pas un Kazimir Kadol qui l'empêchera de tenir ce pari.

Georges VIGNY

### "Report from Quebec"

La Commission de police s'indigne avec raison contre les commentaires et les recommandations qu'a formulés à l'endroit du Québec Mme Reva Gerstein dans son rapport à la Commission fédérale de réforme du droit au sujet des tests et des méthodes d'embauche et d'évaluation des policiers au Canada.

Lecture faite, il faut réprover le traitement spécial par lequel ce "Report from Quebec", sans enquête sérieuse ni appuis scientifiques, risque d'alimenter les préjugés à l'égard de la belle province et ainsi préparer le terrain à des forces de l'ordre plus compétentes, la RCMP et l'armée.

A vrai dire, le rapport ne vaut guère mieux pour les autres provinces, telle l'auteur s'est livré à un examen partiel et superficiel des questions que la Commission de réforme du droit lui avait demandé d'étudier, on dans son texte final, à su cacher le cheminement scientifique qui l'a menée à ses recommandations.

Dans les notes biographiques qu'elle annexe à son étude, Mme Gerstein a beau signaler qu'elle est "Canadian born and educated", membre du conseil ontarien des affaires universitaires, récipiendaire de parchemins honorifiques, et que le gouvernement de Toronto l'a tenue pour l'une des 25 "outstanding women" de l'Ontario l'an passé, cela ne fait qu'illustrer le peu de sérieux de certains travaux de recherche du genre.

Jean-Claude LECLERC

L'ancien et le nouveau

## Sueur pour les uns, Eden pour les autres

par JEAN MARTUCCI

Le travail est-il grandeur ou misère? Deux tableaux bibliques complémentaires disent de façon poétique qu'il est indissociablement l'une et l'autre.

Fixée par écrit au dixième siècle avant J.-C., une tradition du royaume de Juda, influencée par la géographie physique et humaine du pays, voit la terre comme désertique et désolée si Dieu ne la féconde pas par sa pluie et l'homme par son travail: "Le jour où le Seigneur Dieu fit la terre et le ciel, il n'y avait encore sur la terre aucun arbuste des champs et aucune herbe des champs n'avait encore germé, car le Seigneur Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre et il n'y avait pas d'homme pour cultiver le sol". La Genèse, dans cette évocation imagée de la première heure du monde, voit le travail humain comme un élément indispensable à l'épanouissement de l'univers. Sans le travail des hommes, la création est incomplète. Le travail fait même partie intégrante du bonheur de l'homme: "Le Seigneur Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour cultiver le sol et le garder". Ce tableau biblique suppose une expérience sédentaire et agricole vue comme une chose bonne et, à travers elle, le travail est conçu comme une composante normale de l'ordre créé et du bonheur humain. Aucune évocation de la chute originelle ne vient encore évoquer ici l'aspect pénible du travail.

C'est plus loin dans le texte que la mention du péché fait son apparition sous la forme symbolique de la manducation d'un fruit réservé à Dieu seul. Le travail réapparaît alors, mais il est vu cette fois comme une misère humaine que la Bible fait dériver du refus de Dieu: "Parce que... tu as mangé de l'arbre

dont je t'avais formellement prescrit de ne pas manger, le sol sera maudit à cause de toi. C'est dans la peine que tu t'en nourriras tous les jours de ta vie. Il fera germer pour toi l'épine et le charbon, et tu mangeras l'herbe des champs. A la sueur de ton visage tu mangeras du pain...". L'agriculture, ici, est vue comme une misère et, à travers elle, le travail apparaît comme une punition. Juxtaposés au premier, ce deuxième tableau biblique sur le travail fait voir de façon saisissante l'ambiguïté des choses humaines.

Qu'on se sente à l'aise ou non dans la symbolique biblique, il reste que le travail épanouit l'homme en même temps qu'il lui pèse, qu'il construit le monde en même temps qu'il consume ses énergies. On peut y voir une loi de la nature qui fait payer cher chaque transformation des choses. La foi, sans nier cette loi, va plus loin encore: elle y trouve l'extension cosmique de la mort-résurrection du Christ. Le travail est pénible, comme la mort et même comme la mort du Christ en croix, mais il transforme le monde, comme une naissance et même comme la naissance du Christ à sa vie nouvelle de resuscité.

Là où se situe l'injustice, c'est lorsque l'égoïsme et l'exploitation cherchent et réussissent à mettre le fardeau du travail sur les épaules des uns et ses fruits dans les mains des autres. Le travail s'en trouve alors dénaturé puisque l'actuelle condition humaine le présente pour chacun, en même temps et indissociablement, comme une valeur épanouissante et une dure nécessité. Il n'y a pas, comme veut le faire croire l'ordre économique actuel du monde et de notre société, la sueur pour les uns et l'Eden pour les autres.

## lettres au DEVOIR

### Où est passé le véritable sens de la fête du travail?

Il est cocasse, à mon point de vue, de célébrer la fête du travail. La fête du travail, mais de quel travail? Il devrait s'agir de la fête de la grève, de la fête de l'égoïsme et de la fête de la paralysie. Appelons les choses par leurs noms.

C'est du moins ce que nous voyons actuellement dans le monde du travail. Lorsque mon patron m'annonce que lundi, le 5 septembre, il y avait congé en raison de la fête du travail, je sursautais et lui répondais: mais la fête de quoi? Qui peut se réjouir aujourd'hui d'une telle fête lorsqu'on pense si souvent en terme de grève des que la moindre insatisfaction dans nos conditions de travail et dans nos salaires nous touche. Qui aurait l'audace et la conscience tran-

quille de festoyer en une telle journée? La situation québécoise du travail est le plus beau spectacle du syndicalisme marxiste spectacles cœur et égoïste.

Au nom de quoi, ces syndicalistes sement-ils un tel climat? Sans doute pour renverser un gouvernement faible et lâche pour ensuite s'emparer de la classe des travailleurs et mieux la contrôler et l'exploiter à son tour. C'est ce qui se passe dans d'autres pays. On n'a qu'à s'ouvrir les yeux!

Aujourd'hui, il est de mise de travailler le moins possible et d'exiger le plus possible. Mais d'où vient la popularité des syndicats et de l'esprit gauchiste? Notre niveau de vie, notre philosophie, no-

tre mauvaise condition physique, notre mauvaise alimentation tant matérielle que spirituelle sont autant de facteurs responsables de notre apathie et de notre mauvais jugement.

A mon sens, une véritable fête du travail se célèbre en travaillant et encore plus fort qu'habituellement. Comme Québécois et Canadiens-français, nous devons travailler d'autant plus fort si nous voulons nous affirmer en tant que peuple autonome ayant sa propre personnalité nationale. C'est par le travail que nous atteindrons cette santé physique et mentale.

Pierre DESILETS, étudiant en naturopathie

### Il faudra bientôt ressusciter Le Jour

M. le directeur, Le Jour est à l'agonie. Quelles que soient les causes de sa disparition, si tant est que celle-ci doit se produire, tout esprit pondéré ne peut que la regretter.

J'ai lu, à ce propos, votre premier-Montréal du 31 août. J'en suis attristé. On se serait attendu, de la part du gentleman qui est nécessairement le directeur d'un journal aussi distingué que le vôtre, à une belle démonstration de décence. Or votre éditorial, à tout le moins, me paraît manquer d'équilibre. Non content d'accabler le moribond, vous embouchez la trompette du triomphe. C'est inconvenant.

Vous tenez M. Yves Michaud de tantôt vous mettez en doute son autorité technique, intellectuelle,

politique et morale. Et pour terminer votre article, vous vanter les qualités du Devoir: "...qualités d'indépendance, d'impartialité, de respect, de rigueur intellectuelle, d'attachement aussi à maintes valeurs fondamentales".

Cela m'a aussitôt rappelé Idi Amine Dada déclarant que l'Ouganda n'a atteint sa pleine indépendance que "grâce à ma propre conscience nationale, à mon amour impeccable de notre pays et à mon dévouement profond et sans équivoque à l'émancipation de l'homme noir". Nègres blancs d'Amérique...

Ne serait-il pas convenable que nous laissions à d'autres le soin de faire, s'ils le désirent, l'éloge du Devoir, qui ne peut être que l'égoïste de son directeur, maître à

bord après Dieu? Ne serait-il pas décent que vous cessiez, pendant l'agonie du Jour, de réduire son existence à une simple affaire de gros sous, de concurrence indue entre journaux du matin, de gestion et de personnalités?

Car vous n'avez pas soufflé mot de l'essentiel. L'existence du Jour, c'est avant tout une question de liberté d'expression, celle des indépendantistes, aussi précieuse, la liberté étant indivisible, que celle des fédéralistes dont vous jouissez tranquillement.

Témoin du drame, vous n'y avez vu que vaines péripiéties. Vous venez ainsi de faire la preuve, si besoin en était, qu'il faudra bientôt ressusciter Le Jour.

Pierre de BELLEFEUILLE, Saint-Eustache, 2 septembre 1976

### Une intercession pour la famille tzigane

Après des siècles de persécution, après le massacre de plus de quatre cent mille d'entre eux par les nazis, les tziganes, écrasés sous le poids des préjugés, continuent à déchaîner dans presque tous les pays où ils se trouvent, des réactions racistes notamment caractérisées par un infantilisme destructeur particulièrement inquiétant. Lorsque les situations dans lesquelles ils vivent deviennent absolument insupportables, certains d'entre eux essayent, par tous les moyens, de trouver asile dans l'un ou l'autre des rares pays où la liberté ne se ramène pas à un mot vide de sens. C'est le cas de la famille PETROV, regroupant vingt-deux personnes, qui, partie de Yougoslavie avec l'espoir de dé-

couvrir au Canada une terre d'accueil, se retrouve emprisonnée à Québec pour des raisons sans doute fort valables d'un point de vue administratif, mais tragiquement dérisoires devant la souffrance humaine.

Les membres du bureau de direction de l'Association québécoise des Etudes slaves et est-européennes ont cru de leur devoir d'intervenir dans cette triste affaire, en faisant parvenir à l'honorable Robert Andras, ministre de l'Immigration, le télégramme suivant:

Lors de leur dernière réunion, les membres du bureau de direction de l'Association québécoise des Etudes slaves et est-européennes se sont inquiétés du

sort de la famille de tziganes actuellement détenue à Québec, dans des locaux de la Gare maritime. Ils souhaitent vivement que vous acceptiez d'intervenir en leur faveur, en veillant à ce qu'aucun ordre d'expulsion ne soit pris à leur sujet. Ils craignent que l'indifférence qui semblerait entourer le drame vécu par cette famille, ne fasse que traduire une des innombrables phases du recul des sentiments humanitaires dans un monde de plus en plus livré aux luttes idéologiques.

Alexis KLIMOV, président Association québécoise des Etudes slaves et est-européennes. Trois-Rivières, le 25 août 1976.

### Réflexions sur le "vrai problème"

Monseigneur Blais, Permettez à une simple catholique bien ignorante de venir vous faire part de quelques réflexions au sujet de la polémique ou "division" qui existe autour de Monseigneur Lefebvre.

D'une part je ne crois pas que la messe en latin soit la seule cause de dissension mais bien le "tronçage" que l'on fait de la "messe de toujours", la demande dans la main etc. Je me demande pourquoi tous ces changements, pour faire plaisir à qui? Aux Laïcs? C'est se léurrer car ils sont complètement désespérés et ils n'y comprennent rien.

Quand dans certaine paroisse comme vous dites si bien "nous nous sommes d'engagement éloignés de Vatican II...". Comme seul exemple: le tort irréparable que la nouvelle catéchèse cause chez notre jeunesse, combien d'âmes faut-il perdre, car un bon prêtre Jésus n'a déjà dit que des générations de jeunes se suffiraient. N'est-ce pas surprenant pour ouvrir les yeux de nos chers évêques et curés?

Quand dans certaine paroisse l'on se fait dire à l'homme qu'Adam et Eve c'est une belle légende, que la Vierge Marie est une femme comme les autres sans plus d'explications, qu'il faut recevoir les "accotés" dans la communauté et même leur donner la

commun sans plus et j'en passe... Quand certains catholiques ne croient plus au ciel, à l'enfer, au purgatoire, préconisent l'avortement et refusent l'encyclique "Humanae Vitae". Quand d'autres refusent l'infailibilité du Pape et rejettent les dogmes.

Je me demande si tout ces changements que l'on a fait sont bien de l'enseignement véritable de la doctrine du Christ. Si ce n'est pas trahir la foi et les commandements de Dieu, j'en perds mon latin! L'on voit bien où le modernisme et le pluralisme si bien prêchés comme "charité" nous entraînent. J'ai toujours appris que le chemin était étroit pour aller au ciel et non le chemin large que certains prêtres enseignent aux catholiques d'aujourd'hui pour leur plus grande perte. A

quand le retour à la source ou est-ce déjà trop tard. Dois-je dire "Vive la nouvelle religion".

M.A.J. PICHE, ménagère diplômée Hull, le 25 août 1976.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresses et numéros de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910  
Directeur: Claude Ryan  
Rédacteur en chef: Michel Roy  
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny  
Directeur de l'information: Jean-François  
Trésorier: Bernard Lacroix

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2T 3X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$57 par année, six mois, \$28. A l'étranger: \$57 par année, six mois, \$31. Nos mois, \$19. Editions du samedi: \$15 par année. Edition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur: \$15 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste obtenue sur demande. Courrier de deuxième classe. Enregistrement obtenu au Département de l'Éducation nationale du Québec. Numéro 0858. Droit de reproduction accordé à l'Association de la Presse. Téléphone: 844-3361 (liges groupées).

des idées

des événements

des hommes

Le bilinguisme dans les communications aériennes

La meilleure chance que possèdent les Gens de l'Air de faire triompher le français, c'est de coopérer avec la Commission d'enquête

Même si la crise dans les communications air-sol aux aéroports du Québec est encore loin d'être résolue, la présente accalmie devrait nous inciter à examiner la situation en toute objectivité et à rechercher tous ensemble les moyens les plus efficaces de prévenir la récurrence des tensions de ces derniers mois.

L'heure des récriminations est passée et celle du jugement n'est pas encore venue. Pour l'instant, il importe aux hommes publics et à la presse de faire en sorte que le problème soit mieux compris et que des solutions s'esquissent dans l'espoir que la justice, l'équité et la raison prévautront.

Je souhaite que, pour l'instant du moins, on cesse de "se crier des noms", de s'accuser mutuellement et que l'on développe entre Canadiens de langue française une stratégie commune susceptible d'aider à sortir de l'impasse actuelle.

Aussi, crois-je essentiel que l'on essaie de se rallier à certains principes et, qu'à partir de ces dénominateurs communs, nous orientions notre action collective.

La liste qui suit ne se veut pas exhaustive mais elle pourrait, me semble-t-il, servir d'amorce à un dialogue profitable à toutes les parties en cause.

1) Le droit des pilotes et des contrôleurs de la circulation aérienne francophones de parler français entre eux dans l'exécution de leurs fonctions est un droit fondamental.

2) Ce droit, consacré par la loi des langues officielles, s'étend à toutes les activités du ministère fédéral des Transports comme à celles des autres ministères ou agences du gouvernement central.

3) Pour des raisons pratiques, l'usage optionnel du français dans les communications air-sol pourrait être restreint aux seuls aéroports du Québec ou à ceux d'autres centres périphériques où la densité de la population francophone ou la présence d'avions pilotés par des francophones justifient l'emploi optionnel de la langue française.

4) Toutefois, l'usage optionnel du français dans les communications air-sol à ces aéroports ne saurait être restreint que pour d'impérieuses raisons de sécurité.

5) La création d'une Association des Gens de l'Air du Québec (AGAQ) pour la promotion et la défense des droits linguistiques de ses membres est légitime.

6) Il appartient aux parties intéressées et aux autorités compétentes de déterminer si l'établissement d'une unité de négociations distincte et exclusivement majoritairement francophone est nécessaire ou utile pour la promotion et la protection des droits professionnels de ses membres.

Je suis tenté, dans la conjoncture actuelle, d'ajouter un septième principe, encore que l'AGAQ estime devoir s'y opposer:

7) La tenue d'une enquête, par une commission indépendante, sur les moyens d'appliquer le bilinguisme dans les communications air-sol aux aéroports du Québec demeure le seul moyen pratique de dénouer la crise actuelle et la coopération de tous les intéressés aux travaux de la commission est essentielle au succès de cette entreprise.

Si nous pouvons nous entendre sur ces quelques principes et sur quelques autres qu'on pourrait y ajouter, je pense que nous pourrions avancer rapidement dans l'étude et la solution du complexe et difficile problème né des événements que l'on sait.

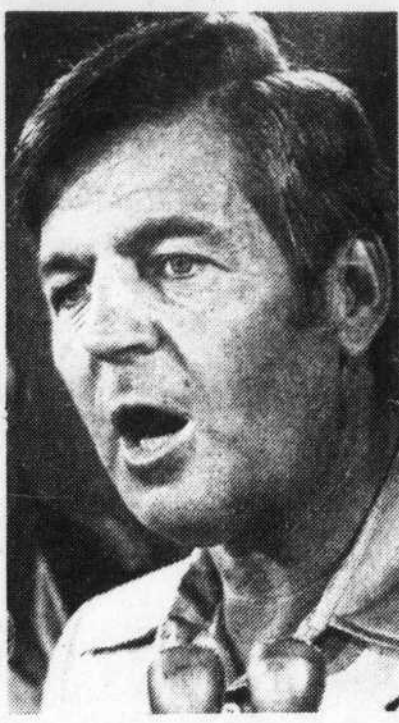
Une question complexe

Mais si nous voulons réellement trouver un moyen de sortir de l'impasse, chacun de nous doit faire preuve de modération dans l'expression de ses opinions. Sans nécessairement endosser des décisions ou des attitudes qui nous semblent erronées, nous devons au moins essayer de ne pas envenimer les choses par un style ou des déclarations trop agressives.

Les journaux eux-mêmes, dans leurs commentaires ou leurs comptes rendus,

par CLAUDE WAGNER

■ Demeuré plutôt réservé jusqu'à ces derniers temps dans le débat sur le bilinguisme dans les communications aériennes, le député progressiste-conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, faisait connaître dans une déclaration récente son appui sans réserve à la Commission d'enquête instituée pour examiner tout le problème. Il exhortait par la même occasion les Gens de l'Air du Québec à coopérer avec la Commission. Dans ce texte rédigé à l'intention des lecteurs du DEVOIR, M. Wagner explique sa position.



doivent s'efforcer de ne pas aller au-delà de la pensée de ceux qui s'expriment sur le sujet. Ainsi, par exemple, dans mon cas personnel, parce que je ne suis pas d'accord avec la tactique de l'AGAQ de refuser sa coopération à la commission d'enquête, il ne s'ensuit pas que j'aie "fustigé" son attitude, comme on l'a écrit dans un journal (qui n'est pas le "DEVOIR") ou encore que je sois hostile aux objectifs poursuivis par l'AGAQ.

Je voudrais tout simplement souligner que l'ampleur de la crise suscitée par la signature de l'entente du 28 juin a pris un peu tout le monde par surprise. Les Canadiens ont été lents à se rendre compte que la question dépasse les simples dimensions d'un problème technique mais qu'elle sous-tend toute l'économie de la loi des langues officielles.

Une fois affirmé le principe qu'il appartient au gouvernement, et non aux parties en cause, de décider d'étendre ou de res-

treindre l'application du bilinguisme dans les communications air-sol, on devrait se sentir libre, à moins d'être mu par des préjugés tenaces, et sans qu'on nous impute des motifs odieux, d'opter pour l'une ou l'autre des deux thèses qui s'affrontent.

La vérité, dans l'impressionnante correspondance que j'ai personnellement reçue ou dont j'ai pris connaissance dans les journaux et quelques périodiques on discerne encore passablement de bonne volonté et chez nombre de gens un sincère désir d'en arriver à une solution raisonnable et qui tienne compte de tous les points de vue légitimes. Sans doute, personne n'avouera spontanément qu'il est guidé par des idées préconçues mais, en général, j'ai perçu des éléments de solution sur lesquels il me semble possible de s'entendre.

Il ne me fait aucun doute que le problème qu'auront à résoudre les commissaires est difficile et que la conjoncture politique ajoute à la complexité de leur tâche. A la dualité linguistique du Canada, dont on accepte généralement le principe, s'ajoute la répartition géographique inégale des communautés francophone et anglophone. De plus, il n'est pas indifférent pour la compréhension du problème que l'on appartienne à l'une ou l'autre de ces collectivités ni que l'on aborde le problème des communications aériennes à partir de principes abstraits ou d'une approche pragmatique. La différence des tempéraments entre Anglophones et Francophones est donc un élément qui contribue à compliquer un dossier déjà extrêmement enchevêtré.

Je ne saurais que répéter ici ce que j'ai dit à Sainte-Rosalie, le 29 août, et qui correspond, si je ne me trompe, à l'avis exprimé ces jours derniers par M. Michel Roy dans le "DEVOIR".

La meilleure chance que possèdent les Gens de l'Air de prouver leur point de vue et de faire triompher la cause du français dans les airs, c'est de coopérer sans réserve avec la commission d'enquête. C'est elle et elle seule, maintenant, qui peut rassurer une opinion anglophone enervée, qui peut démanteler l'édifice de demi-vérités et ruiner la campagne de panique dont la CATCA et la CALPA semblent avoir fait la base de leur action.

Je sais les luttes très dures que l'AGAQ a dû livrer et j'admire les résultats qu'elle a déjà obtenus. Personne ne se rejouira plus que moi si la commission d'enquête lui donne raison mais cette commission est la seule qui, désormais, peut parler avec autorité. Elle seule peut mettre un terme à la controverse actuelle, justifier l'usage du français dans les circonstances appropriées au nom même de la sécurité et surtout dénouer une crise dont la persistance risquerait éventuellement de faire éclater le Canada.

Deux thèses principales

Si j'ai bien saisi la situation, je crois pouvoir établir que les deux thèses qui s'affrontent se résument à, à peu près ceci:

a) d'une part, au nom de la sécurité même, une des parties estime qu'il faut permettre, aux aéroports du Québec, l'usage optionnel du français, même et surtout dans les circonstances les plus critiques. Comme toute, pilotes et contrôleurs doivent recourir à la langue avec laquelle ils sont le plus familiers;

b) d'autre part, même chez ceux qui ne font pas de l'unilinguisme anglais une question de principe, on réplique que les pilotes utilisant une bande radiophonique commune ont besoin de comprendre toutes les conversations échangées entre les pilotes et les tours de contrôle. Cela permet à tous les pilotes de se faire une "image mentale" de la situation aux abords d'un aéroport. On ajoute que les pilotes, même dans les meilleures conditions,

sont soumis à un stress plus ou moins sévère selon les tempéraments, l'expérience ou les conditions atmosphériques. Pour les tenants de cette thèse, il est donc essentiel que l'on s'en tienne à la seule langue anglaise, surtout pour ce qui a trait aux vols aux instruments ou dans les zones aéroportuaires les plus fréquentées. Voilà donc le genre de problèmes sur lesquels les commissaires auront à se prononcer mais déjà on peut noter que, pour l'usage de l'une ou l'autre langue de communications, la décision doit venir du pilote.

Coopération nécessaire

Jusqu'à présent, l'AGAQ s'est montrée à peu près irréductible dans son opposition au principe même d'une enquête. C'est son droit. Elle a préféré engager des procédures judiciaires dans l'espoir que la commission sera déclarée illégale et son mandat non avenu. C'est aussi son droit. Mais, même si l'AGAQ gagnait sur tous les points, le problème de l'introduction et de l'extension progressive du français dans les communications air-sol au Québec restera entier.

A moins qu'elle ne prouve que la commission ou l'un de ses membres est déjà préjugé; à moins qu'elle ne prouve que ses procédures sont entachées d'irrégularités; à moins qu'elle ne prouve que la programmation du simulateur de vol fait l'objet de manipulations d'une objectivité douteuse, l'AGAQ n'a maintenant d'autres ressources que de recourir à la commission dont elle conteste la légitimité.

Je ne saurais que répéter ici ce que j'ai dit à Sainte-Rosalie, le 29 août, et qui correspond, si je ne me trompe, à l'avis exprimé ces jours derniers par M. Michel Roy dans le "DEVOIR".

La meilleure chance que possèdent les Gens de l'Air de prouver leur point de vue et de faire triompher la cause du français dans les airs, c'est de coopérer sans réserve avec la commission d'enquête. C'est elle et elle seule, maintenant, qui peut rassurer une opinion anglophone enervée, qui peut démanteler l'édifice de demi-vérités et ruiner la campagne de panique dont la CATCA et la CALPA semblent avoir fait la base de leur action.

Je sais les luttes très dures que l'AGAQ a dû livrer et j'admire les résultats qu'elle a déjà obtenus. Personne ne se rejouira plus que moi si la commission d'enquête lui donne raison mais cette commission est la seule qui, désormais, peut parler avec autorité. Elle seule peut mettre un terme à la controverse actuelle, justifier l'usage du français dans les circonstances appropriées au nom même de la sécurité et surtout dénouer une crise dont la persistance risquerait éventuellement de faire éclater le Canada.

Entretien avec Carl Sagan, un des promoteurs de la mission Viking

Mars, un modèle de la Terre primitive

propos recueillis par MAURICE ARVONNY et CLAUDE FRANÇILLON

■ Quarante et un ans, et l'air d'en avoir trente. Le cheveu brun et lisse, sagement ramené sur le côté, un sourcil broussailleux, un nez légèrement busqué. Mais l'important, c'est le regard, perçant, mobile et amusé. Derrière ce regard, une fantastique machine intellectuelle, une passion contenue et un irrésistible pouvoir de conviction.

M. Carl Sagan est professeur d'astronomie et de sciences spatiales et directeur du Laboratoire d'études planétaires à l'université Cornell, dans l'État de New-York. Il n'est pas le directeur du projet Viking; ce rôle revient à un ingénieur de la NASA, M. James Martin. Son nom n'apparaît pas dans les premières lignes de l'organigramme. Officiellement, il n'est que l'un des scientifiques qui définissent quelles photographies doit prendre Viking et qui évaluent la sécurité des zones choisies pour l'atterrissage.

Cela vient alors que, d'une certaine manière, Viking, c'est Sagan? C'est à ses qualités scientifiques, au fait qu'il fut le meilleur interprète des enseignements fournis par la sonde Mariner-9, à ce qu'il proposa pour explorer Mars un projet dont bien des points se retrouvent dans Viking.

— "Professeur Sagan Viking-1 s'est posé sur Mars il y a un mois et demi. Il a déjà fourni de nombreuses informations, mais les résultats concernant une éventuelle vie sur Mars sont apparemment contradictoires. Quel est l'état actuel des connaissances, et que peut-on en déduire?"

— Nous n'avons jamais jusqu'ici cherché la vie sur une planète, nous sommes donc en train d'apprendre comment le faire. Les expériences biologiques de Viking satisfont les conditions minimales pour détecter aisément des micro-organismes sur Terre; à tout le moins, certains d'entre eux, et elles les détectent avec régularité. Dans une variété d'environnements très inhospitaliers, tels les déserts ou l'Antarctique, elles trouvent aisément des microbes.

— La plupart des gens pensaient que les expériences de chimie organique donneraient des résultats positifs, car nous savons qu'il y a des molécules riches en molécules organiques. Ils pensaient au contraire que, à ce stade de la mission, les expériences de microbiologie seraient négatives parce que, sur une planète aussi froide que Mars, le taux de croissance des micro-organismes serait tellement lent qu'il faudrait une longue période d'incubation pour observer quelque chose.

— Or nous avons observé juste le contraire. L'expérience de chimie organique n'a pas montré trace de molécules organiques, mais sa capacité de détection est inhibée par la présence d'une grande quantité d'eau, chimiquement liée aux matériaux du sol martien. Par contre, les trois expériences microbiologiques ont donné, à l'étonnement de tous, des résultats apparemment positifs.

— Ainsi, les choses sont à l'opposé de ce qu'on avait supposé. Maintenant, les résultats des expériences de microbiologie montrent qu'il y a quelque chose, à la surface de Mars, qui est capable à la fois d'oxyder des molécules organiques en gaz carbonique, et de réduire du gaz carbonique en molécules organiques.

— La première opération est ce que nous faisons quand nous respirons, la seconde est ce que font les plantes quand elles font de la photosynthèse. De plus, ces propriétés du sol martien sont fortement réduites quand on le chauffe, ce qui est cohérent avec l'idée qu'on tue les microbes martiens par la chaleur.

— D'un autre côté, il est possible qu'il y ait, à la surface de Mars, une chimie inorganique compliquée, qui soit capable de faire à la fois des oxydations et des réductions, et qui soit détruite par la chaleur. Nous ne savons pas encore quelle hypothèse est la bonne. Supposez que ce soit la dernière, supposez qu'il s'agisse seulement de chimie inorganique. Je maintiens cependant que nous avons beaucoup appris sur l'origine de la vie, car nous trouvons que sur une planète sans vie — puisque ce serait alors le cas de Mars — il y a une chimie qui ressemble beaucoup

à la chimie biologique; et assurément, cela fournit les connaissances profondes sur le processus qui ont conduit à la vie primitive. Au pire, Mars est un modèle pour la chimie prébiologique sur la Terre.

— Pensez-vous que Viking-2, qui doit se poser dans quelques jours, pourra résoudre plus de problèmes que ne l'a fait Viking-1?

— Je l'espère, surtout s'il ne s'écrase pas en atterrissant. Il se pose en un endroit différent. Deux des trois expériences de microbiologie font intervenir de l'eau sous forme liquide. L'endroit où se pose Viking-2 est susceptible de contenir, plus que le site de Viking-1, de petites quantités d'eau interstitielle. Entre les grains du sol martien il y aurait une fine couche d'eau qui les mouillerait. Les températures sont plus élevées, il y a plus de vapeur d'eau dans l'atmosphère, et il devrait y avoir plus d'eau interstitielle. Il en résulte au moins que ces deux expériences biologiques devraient donner des résultats plus nets — s'il y a de la vie sur Mars.

— Mise à part la question de la vie, quelles sont les informations principales qu'a fournies la mission Viking?

— C'est une mission très riche. Nous avons presque trois mille photographies de la planète, prises depuis l'orbite, qui sont toutes supérieures aux meilleures photographies de la planète dont nous disposions antérieurement. Elles montrent un vaste déploiement d'actions biologiques: érosions fluviales, éoliennes, impacts de météorites, actions volcaniques, traces d'avalanches, et peut-être érosion glaciaire, toutes mélangées d'une façon rarement rencontrée sur la Terre. Celle-ci est beaucoup plus limitée que Mars dans sa géologie; la géologie de Mars est exubérante.

— Ensuite, nous avons les premières photographies de Mars prises depuis le sol martien, et elles posent de nombreuses questions importantes sur la nature de la géologie de surface, y compris une très intéressante proposition, suivant laquelle la zone d'atterrissage aurait, toutefois, été ensevelie sous une épaisse couche de poussière, puis exhumée.

— De nombreux gaz ont été découverts dans l'atmosphère martienne; en particulier les divers isotopes de l'azote et de l'argon. Et cela nous informe sur l'histoire passée de la planète. Ces deux gaz sont témoins d'une atmosphère autrefois plus dense, qui est nécessaire si nous voulons comprendre l'origine de ce qui semble avoir été des rivières. En effet, des rivières ne peuvent pas couler sur Mars aujourd'hui, car la pression atmosphérique est trop basse, et l'eau serait instantanément évaporée et partirait dans l'atmosphère. Pour avoir des rivières, il faut une atmosphère qui puisse jouer le rôle d'une couverture, qui empêche une évaporation rapide. Une atmosphère primitive plus dense a pu jouer ce rôle. Et maintenant,

il semble y avoir des indications très directes qu'une telle atmosphère, plus dense que l'actuelle, a autrefois existé.

— Nous avons aussi, pour la première fois, des informations directes sur la chimie inorganique à la surface de Mars. Nous avons sur la planète une station météorologique qui nous renseigne chaque jour sur le temps qu'il fait. Nous avons des informations sur le magnétisme. Tout cela constitue un très, très riche ensemble de données expérimentales.

— Si vous aviez à décider quelle sera la prochaine mission de la NASA, que choisiriez-vous?

— Vers Mars ou n'importe où?

— N'importe où?

— C'est une question difficile, car il y a beaucoup de choses que nous voudrions faire. Il faut que vous me disiez si je suis censé avoir une quantité d'argent infinie ou non pour que je réponde à votre question.

— Une quantité d'argent, disons, raisonnable.

— Il y a des points de vue très variés sur ce qui est raisonnable. J'ai presque répondu à la question. J'aimerais voir une stratégie mixte. J'aimerais voir une continuation de la reconnaissance du système solaire. Ainsi nous pourrions avoir une première vue de tous les objets du système solaire et voir ce qui est intéressant. Pour autant que nous sachions, les endroits les plus intéressants du système solaire pourraient être Titan, la grosse lune de Saturne, Miranda, une des lunes Uranus, mais tant que nous n'aurons pas regardé ces objets de près, nous ne saurons pas s'ils sont intéressants. Il serait vraiment dommage d'attendre la fin du XXIe siècle pour découvrir ce qu'il y a sur Titan qui était rassemblé tout ce qu'il y a de plus intéressant dans le système solaire.

— Aussi est-il particulièrement important que l'excitation consécutive à des découvertes sur une planète particulière ne nous fasse pas oublier l'exploration, au moins préliminaire, de l'ensemble du système solaire. Mais en même temps, je pense que Mars, maintenant, demande une étude en profondeur. Et nous savons que Mars est hétérogène, même à petite échelle. Il y a de nombreux problèmes géologiques qui se posent, et la seule façon de les résoudre est de disposer d'un véhicule tout terrain, un engin analogue à Viking, mais monté sur roues ou sur chenilles, qui puisse se promener aux environs du point où il a atterri. Mais il y a encore d'autres missions, qui sont très importantes. Je pense qu'il est de la plus grande importance d'avoir une sonde qui entre dans l'atmosphère de Jupiter, car il est très difficile de déterminer ce qui s'y passe par des observations à distance.

— Nous sommes très intéressés par la possibilité de trouver là une chimie organique complexe. La meilleure façon de le savoir est de faire des analyses sur place. Jupiter est la plus proche des planètes géantes, très différentes des planètes "terrestres" que sont la Terre, Vénus, ou Mars. Les planètes géantes appartiennent à une tout autre catégorie de planètes, et nous devons les étudier aussi. Je pense qu'il y a une très forte chance que les États-Unis et l'Union soviétique, ensemble, accomplissent cette tâche. Il est clair, que les Soviétiques se sont lancés dans un programme étendu d'exploration de Vénus; ils ont fait un grand nombre de ten-

tatives vers Mars, qui malheureusement n'ont pas été totalement couronnées de succès. Ils ont eu des véhicules qui se déplaçaient sur la Lune, ils ont promené avec succès leur Lunakhod sur la surface lunaire. Il est naturel de penser qu'ils enverront un véhicule automobile sur Mars; les États-Unis feront de même dans un délai raisonnablement court.

— Vous avez fait allusion à une possible collaboration entre l'Union soviétique et les États-Unis, estimez-vous que l'avance américaine, à la suite de Viking et des autres vols planétaires, est extrêmement importante par rapport aux Soviétiques?

— Dans le cas de Viking, de très nombreux organismes ont eu à travailler ensemble pour le construire. Ce sont tous des organismes américains, presque tous; nous parlons tous le même langage — il y a des différences régionales — et, cependant, ce fut une tâche immensément complexe d'organiser cette mission de façon que toutes les parties arrivent ensemble au même moment. Les choses ne peuvent pas être faites à la suite les unes des autres elles doivent être faites en parallèle. Il me semble que des difficultés seraient encore plus grandes si plusieurs nations participaient à une mission de cette complexité. Cependant, je pense qu'il est bon d'affronter de telles difficultés. J'imagineais volontiers plusieurs nations construisant les divers instruments qui auraient simplement à être mis en place sur le même vaisseau spatial. Et je pense que c'est une bonne idée, pour des raisons à la fois scientifiques et politiques. Mais cela suppose une liberté d'échanges scientifiques qui est quelque peu incompatible, à ce que je vois, avec les réalités politiques actuelles. Bien sûr, il y a beaucoup de raisons pour lesquelles j'aimerais voir un tel échange, mais il requiert une libre communication scientifique de la part des deux parties.

— Dans un de vos articles vous avez raconté l'histoire de cet astronome à qui un journaliste demanda, au début du siècle, un télégramme de cinq cents mots sur l'existence ou l'inexistence de la vie sur Mars. L'astronome répondit immédiatement: "Nobody" knows, nobody knows... (personne ne le sait), répété deux cent cinquante fois. Si je vous demandais cinq cents mots sur la vie hors du système solaire, que me répondriez-vous?

— Essentiellement "nobody knows". Mais il semble y avoir un nombre énorme de planètes, et l'apparition de la vie semble très aisée, elle requiert des conditions assez communes, rien de spécial pour autant que nous le sachions. Il y a de nombreuses étoiles beaucoup plus vieilles que le Soleil, des milliards d'années supplémentaires disponibles pour une évolution biologique, et j'estimais grande la probabilité qu'il y ait un nombre immense de planètes habitées autour des étoiles.

— Mais cela est seulement une déduction, nous n'avons aucune information directe, et nous ne pouvons pas avoir d'information directe, sauf si nous recevons des signaux venant d'être intelligents habitant ces planètes. Il y a un grand nombre de recherches avec de faibles moyens. Plusieurs chercheurs, au Canada, aux États-Unis, en U.R.S.S. essaient actuellement de détecter de tels signaux. Il s'agit, bien sûr de signaux radio-électriques voyageant à la vitesse de la lumière, qui,

Voir page 8: Mars

Services Culturels SOPHIE-BARAT. 1ère série: HISTOIRE DE L'ART, Guy Bouillon. 2e série: L'ART D'ADMINISTRER, Gestion, l'équipe Polyservices Ltée. 3e série: L'ART DE VIVRE, Humour, santé, vitalité. Renseignements: 334-3927, 334-0344, 388-4751. Toutes ces conférences seront données à: L'AUDITORIUM NOTRE-DAME DE LA MERCI, 555 OUEST, BOUL. GOUIN.



## Bonne récolte de blé prévue mais pénurie de viande en URSS

MOSCOU (Reuter) — Les dirigeants soviétiques estiment que la récolte de céréales cette année sera bonne. Mais ils reconnaissent également qu'il existe dans certaines régions une pénurie de viande.

En déplacement à Alma-Ata, capitale de la république du Kazakhstan, M. Leonide Brejnev, secrétaire général du PCUS a déclaré que la moisson déjà engrangée permettrait de penser que "le pays aura cette année suffisamment de céréales".

Peu avant, M. Dinmukhamed Kunaiev, secrétaire du parti au Kazakhstan, avait annoncé que la récolte dans sa république pourrait atteindre 27 millions de tonnes, contre 12 millions de tonnes l'an dernier.

La récolte catastrophique de 1975 n'avait atteint que 140 millions de tonnes. L'objectif pour cette année est de 207 millions. Selon les prévisions les plus récentes du département américain de l'Agriculture (début août), la récolte sera vraisemblablement d'environ 195 millions de tonnes. Ce chiffre, estiment les experts occidentaux, permettrait de satisfaire aux besoins du pays, sans qu'il ait à consommer ce qu'il importe, mais serait insuffisant pour constituer des stocks ou pour fournir de l'alimentation pour le bétail ou pour accroître ses exportations vers l'Europe de l'Est.

Mais M. Brejnev a admis qu'il existait des pénuries de viande et autres produits d'origine animale dans de nombreuses régions du pays. C'est la première fois qu'un dirigeant confirme ces difficultés, dont on a parlé pour la première fois au début de l'année.

Le manque de fourrage dû à la mauvaise récolte de l'an dernier a entraîné l'abattage d'un grand nombre de porcs, moutons et volailles, ce qui a provoqué cette année la pénurie de viande.

Mais M. Brejnev a déclaré que les cultivateurs étaient parvenus à empêcher une déci-

manche du cheptel. "Le pays dispose maintenant davantage de bétail pour la boucherie et de vaches laitières que l'an dernier. Le nombre de vaches a augmenté", a-t-il dit dans un discours devant les cadres agricoles de la république, dont rend compte l'agence Tass.

"La situation s'améliore en ce qui concerne la volaille et l'élevage des porcs et bovins... Bien que la production de lait et de viande n'ait pas encore atteint le niveau de l'an dernier, on peut penser que des changements favorables se matérialiseront certainement d'ici la fin de l'année... Ces changements sont extrêmement nécessaires parce que dans un certain nombre de localités, on assiste à des interruptions des livraisons à la population de viande et autres produits d'origine animale", a déclaré M. Brejnev.

Le secrétaire général du PCUS a également fait preuve d'optimisme en ce qui concerne la production industrielle.

M. Brejnev a indiqué que pour les sept premiers mois de l'année, la production industrielle était supérieure de cinq pour cent à celle de la période correspondante, l'an dernier, c'est-à-dire nettement au-dessus des objectifs du plan qui ont été fixés à 4,3 pour cent pour l'ensemble de l'année.

En ce qui concerne le secteur des biens de consommation, dont l'expansion a été particulièrement affectée par les conséquences de la mauvaise récolte 1975, la production durant les sept premiers mois de l'année a augmenté de 3,4 pour cent, contre 2,7 pour cent prévus par le plan, a indiqué M. Brejnev.

Le secrétaire général du PC a également indiqué qu'outre les céréales, les récoltes de betterave sucrière, de graines de tournesol et de coton seront probablement "bonnes". La production de tous ces produits avait été très faible l'an dernier.

## Suède: les élections pourraient mettre un terme à 44 ans de social-démocratie

STOCKHOLM (AFP) — Des projets de socialisation de l'économie risquent d'entraîner en Suède la chute de la social-démocratie au pouvoir depuis quarante-quatre ans. Mais la puissance financière et l'appareil électoral des syndicats ouvriers, qui soutiennent le parti gouvernemental, rendent incertaine jusqu'au bout l'issue des élections législatives qui se dérouleront le 19 septembre prochain.

Malgré une sensible amélioration de ses positions, selon les plus récents sondages d'opinion, le parti social-démocrate qui préside depuis sept ans M. Olof Palme — troisième premier ministre socialiste depuis 1932 — semble éprouver encore des difficultés à récupérer le terrain qu'il avait régulièrement perdu tout au long de l'hiver et du printemps écoulés.

Certes, les électeurs ont sans doute oublié les "affaires" fiscales du metteur en scène Ingmar Bergman — parti depuis exercer ses talents à l'étranger — et de l'écrivain Astrid Lindgren, affaires qui avaient contribué à accentuer la désaffection à l'égard de la social-démocratie. Encore qu'Astrid Lindgren, socialiste convaincue, vienne de reprendre ses violentes critiques contre "la dictature de la bureaucratie socialiste".

Mais le parti gouvernemental reste acculé cette fois à la défensive et il n'arrive guère à centrer la campagne électorale sur les questions qui lui

seraient favorables: notamment le maintien d'une économie relativement satisfaisante et d'un niveau élevé de l'emploi malgré la récession mondiale, l'amélioration des conditions de travail et des droits des salariés.

L'opposition "bourgeoise", malgré ses dissensions traditionnelles — mais en fin de compte guère plus marquées que celles qui opposent les différentes tendances au sein de la social-démocratie — fait montre cette année d'une plus grande cohésion dans ses attaques contre le gouvernement. Peut-être voit-elle dans les élections de 1976 celles de la dernière chance: "Si l'on ne prend pas le pouvoir cette année, on n'y arrivera jamais", entend-on dire couramment dans les milieux de l'opposition.

Et les trois partis — centriste, libéral et conservateur — harcelés sans relâche le gouvernement sur deux thèmes essentiels, auxquels sont incontestablement sensibles les électeurs: la socialisation et la fiscalité.

Il semble bien que M. Palme et les dirigeants du parti aient fait tout leur possible pour éviter que la question des socialisations ne soit soulevée au cours de la campagne électorale. Mais ils ont été contraints de céder aux directives imposées par le congrès de la centrale syndicale ouvrière LD, qui exige la mise en application, le plus rapidement possible, de ce qu'on ap-

pelle le "projet Meidner" (du nom de son rapporteur), visant à la création de "fonds de salariés".

Ces fonds pourraient recevoir chaque année vingt pour cent des bénéfices de toute entreprise employant plus de cinquante personnes, en vue de l'acquisition d'actions ou de parts dans ces entreprises. La gestion de ces fonds devant être assurée non par les salariés de chaque entreprise, mais par les syndicats, on assisterait ainsi à un rapide transfert de propriété entre les mains d'un organisme collectif centralisateur. Et le résultat serait finalement le même que dans le cas de nationalisations des entreprises par l'Etat — objectif qu'à toujours rejeté jusqu'à présent le parti social-démocrate, tout en affirmant la nécessité de contrôler les moyens de production.

Ce ne sont pas seulement les grands "capitalistes" qui ont crié à la confiscation: les moyennes et les petites entreprises se sentent également menacées par ces fonds de salariés, auxquels s'ajoutent aussi des projets, non encore précisés, mais déjà évoqués, de socialisation du sol.

Sur la fiscalité également, l'opposition à la partie belle pour dénoncer la lourdeur d'une taxation qui tend à paralyser les initiatives individuelles et à freiner l'expansion des entreprises — grandes et surtout petites — nécessaires dans une économie fortement dépendante du commerce extérieur.

Le leader des centristes, M. Thorbjørn Faellid, qui fait figure de premier ministre potentiel en cas de changement de gouvernement, avait mis beaucoup au départ sur les dangers du développement de l'énergie nucléaire, ce qui lui a certainement valu l'adhésion de nombreux électeurs surtout dans les milieux ruraux, auxquels il appartient lui-même. Mais il a de plus en plus orienté sa campagne, lui

aussi, sur les dangers de socialisation que fait peser la social-démocratie.

Deux inconnues influenceront aussi sur l'issue des élections. Le parti communiste, qui a toujours apporté au parti social-démocrate l'appui nécessaire pour se maintenir au gouvernement, réussira-t-il à franchir une fois encore le seuil des quatre pour cent des suffrages qu'il impose la constitution pour qu'un parti soit représenté au Parlement? Les derniers sondages lui accordent 4,5 p.c. des intentions de vote, mais la marge est très réduite. Les mêmes sondages donnaient 42,5 p.c. au parti de M. Palme, qui avait obtenu 43,6 p.c. des suffrages aux précédentes élections de 1976. Si les résultats du 19 septembre confirmaient ces chiffres, avec ou sans l'appui du parti communiste, les socialistes seraient trop minoritaires pour prétendre rester au pouvoir.

Par contre, l'âge électoral ayant été abaissé à dix-huit ans depuis la dernière consultation, près de 500.000 jeunes électeurs, sur un total de 6 millions, voteront pour la première fois. Éprouveront-ils dans la même proportion que leurs aînés, ce besoin de changement de gouvernement après un demi-siècle de pouvoir social-démocrate, qui finalement constitue le thème majeur des élections. On peut être certain que le parti social-démocrate et les syndicats, qui en sont le bailliver de fonds et l'agent électoral le plus efficace, mettront en oeuvre toute leur puissance et toute leur habileté tactique pour gagner la majorité des suffrages de ces nouveaux électeurs.

Pour la première fois en Suède et vraisemblablement dans le monde — les immigrants pourront participer, le 19 septembre, aux élections municipales et provinciales.

En application d'une loi adoptée par le Parlement en

décembre dernier, 220.000 immigrants, ceux qui sont âgés de 18 ans au moins et résident depuis un minimum de trois ans en Suède, ont reçu des cartes d'électeurs pour les élections aux conseils municipaux et provinciaux, mais ils ne seront pas autorisés à participer aux élections législatives qui se dérouleront le même jour. Au droit de vote s'ajoute pour les immigrants, comme pour les Suédois, le droit d'être élus aux conseils municipaux et provinciaux.

En promulguant cette réforme, le législateur a voulu permettre aux immigrants permanents de sortir d'un rôle passif à l'égard des questions politiques qui les concernent, autant que les citoyens suédois, puisque les immigrants bénéficient pratiquement en Suède des mêmes droits et obligations que les Suédois. En particulier sur le plan local, les immigrants sont directement intéressés par les solutions apportées aux problèmes de logement et de la santé publique, qui relèvent des municipalités et des conseils provinciaux.

Les immigrants représentent environ huit pour cent de la population totale (huit millions d'habitants) de la Suède, mais la proportion des immigrants admis à voter peut atteindre dans certaines circonscriptions jusqu'à treize pour cent du corps électoral.

Le groupe d'immigrants le plus important est celui des Finlandais (45 pour cent), précédant de loin les Yougoslaves (10 p.c.), les Danois (8 p.c.) et les Norvégiens (7 p.c.). Les Allemands et les Grecs représentent chacun environ 4,5 p.c.

Des brochures spéciales, rédigées en quinze langues différentes, ont été adressées à tous les immigrants disposant désormais du droit de vote, pour leur expliquer le système électoral suédois et leur présenter les différents partis politiques en compétition.

## Sarkis consulte et la Ligue arabe se réunit dans un climat pessimiste

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Président élu du Liban appelé à succéder le 23 septembre à M. Soleiman Frangie, M. Elias Sarkis a eu hier des entretiens exploratoires avec les diverses parties belligères.

Trois jours après ses entretiens à Damas avec le président Hafez Assad, M. Sarkis a noué des contacts qui devraient se poursuivre en début de semaine prochaine avec l'ensemble de groupes chrétiens et progressistes ainsi qu'avec les Palestiniens.

Palestiniens et représentants des phalangistes se sont retrouvés hier pour discuter du plan de paix en trois phases élaboré par la Ligue arabe. Ce plan prévoit la proclamation immédiate d'un cessez-le-feu, le 55e de la guerre civile.

On s'attend que M. Sarkis se rende de nouveau à Damas avant le 23 septembre. Président du Parlement libanais, M. Kamal Assad y a rencontré hier le président Hafez Assad. La convocation du Parlement libanais pour la cérémonie d'investiture de M. Sarkis, dit-

on de source informée, a été débauchée.

An Nahar affirme que le chef de l'Etat syrien a accepté les propositions de règlement politique faites par M. Sarkis. On s'attendait généralement que les Syriens accentuent leur pression militaire, si dans les trois prochaines semaines, la paix ne s'installe pas. Michel Abou Jawdeh, rédacteur en chef d'An Nahar, tient ces précisions de M. Sarkis lui-même.

La Voix du Liban déclare que les chefs des principales formations chrétiennes se rendront à leur tour la semaine prochaine en Syrie. M. Pierre Gemayel (phalangiste) lundi, M. Camille Chamoun (libéral national) mercredi. Les radios signalent une accalmie sur tous les fronts, à l'exception de fusillades très limitées. Avant la réunion, au Caire, des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, prévue pour aujourd'hui et consacrée au Liban, les observateurs ne sont guère optimistes. Ils insistent sur les conflits graves au sein du camp arabe, en particulier entre l'Egypte et la Libye, ainsi qu'entre le Caire et Damas.

De plus, les participants à cette réunion sont bien conscients du fait que ce sont la Syrie et les autres belligérants qui sont finalement les maîtres du jeu.

En cas d'échec de cette réunion, il resterait l'éventualité d'un sommet restreint qui, selon la radio progressiste libanaise, pourrait réunir, avant le 23 septembre, à Ryad, le Koweït, l'Arabie saoudite, l'Egypte, le Liban, l'OLP et la Syrie.

La présence des Palestiniens dans le pays déchiré par une guerre civile atroce est le problème le plus difficile à résoudre. En réclamant la stricte application de "l'accord du Caire", qui traite précisément de ce point, les chrétiens libanais soulèvent non seulement la question de la présence armée palestinienne au Liban, mais également celle des Palestiniens en "sur-nombre". Dans une interview publiée par un journal libanais, le président en exercice, M. Soleiman Frangie, a révélé pour la première fois que l'accord du Caire conclu en 1969 entre l'Etat libanais et l'OLP stipulait que le nombre des

Palestiniens autorisés à séjourner au Liban serait de 120.000. Or, la population palestinienne au Liban est évaluée actuellement à 400.000 personnes environ. Ce chiffre, à lui seul, est le reflet de l'énorme difficulté d'aboutir à une solution du conflit.

Enfin, M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral a déclaré qu'il ne fallait pas croire que la date du 23 septembre, qui marquera l'entrée en fonction du président Elias Sarkis "créera des miracles".

Dans une interview accordée à l'Agence France Presse, l'ancien président de la république libanaise estime que le remplacement du président Soleiman Frangie par M. Sarkis, élu le 8 mai dernier, ne modifiera en rien la situation du Liban. Toute solution politique dépend de la cessation des combats et donc des Palestiniens, a souligné M. Chamoun. Il a ajouté qu'il conservait son optimisme car, à défaut de solution politique c'est une solution militaire qui s'impose et cette dernière solution "est entre nos mains", a-t-il déclaré.

## Guichard tentera d'unir la majorité giscardienne

PARIS (AFP) — C'est maintenant officiel: M. Olivier Guichard, un des "barons" du gaullisme, est bien, sous la houlette du premier ministre, la "tête politique" du gouvernement.

Le premier ministre, M. Raymond Barre, vient de le charger, en fait, de la préparation des prochaines échéances électorales: les municipales de 1977 et, surtout, les législatives de 1978.

Premier des trois ministres d'Etat et garde des Sceaux, M. Guichard présidera à cet effet un groupe de travail réunissant les principaux représentants de toutes les formations de la majorité. En feront donc partie, outre M. Guichard, pour les républicains indépendants: M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, pour le

Centre des démocrates sociaux: M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, chargé du plan et de l'aménagement du territoire, pour le parti radical: M. Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Depuis la constitution du gouvernement de M. Raymond Barre, la question qui se posait était de savoir précisément à qui reviendrait l'autorité politique, le premier ministre ayant pour sa part une responsabilité économique contraignante. Il semblait bien que M. Olivier Guichard avait obtenu l'assurance qu'il jouerait un rôle politique important, mais aucune confirmation n'en avait été fournie. C'est fait.

Le groupe de travail institué au sein du gouvernement a une tâche précise: fixer les modalités de "l'action commune" que doivent mener les partis de la majorité présidentielle, et ceci dans la perspective de consultations nationales — les élections législatives notamment — qui vont engager l'avenir du pays. Il est en effet capital pour la majorité de les aborder unies et cohérentes.


En temps normal, la préparation des élections générales relève du premier ministre. Mais M. Barre ne peut y consacrer tout le temps nécessaire en raison des "responsabilités particulières" qu'il assume dans le domaine économique et financier et qui vont retenu toute son énergie pendant plusieurs mois.

Du fait de cette répartition des tâches, le premier ministre va pouvoir également

préparer avec soin le débat de politique générale qui se déroulera à l'Assemblée nationale dans un mois, dès les premiers jours de la rentrée parlementaire.

C'est justement dans la perspective de débats peut-être difficiles au palais Bourbon, où l'opposition va se montrer d'autant plus incisive que le pays entre dans une longue période électorale, que M. Raymond Barre a jugé indispensable pour son gouvernement d'éviter le péril mortel de la division, mal dont a été victime finalement le ministère Chirac.

**COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE\***  
SOUS LA DIRECTION DES  
**ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.**



88 EST. RUE ST-PAUL VIEUX-MONTREAL (127)  
RENSEIGNEMENTS  
**866-1836**  
**DÉBUT DES COURS 20 SEPTEMBRE**  
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
Permis no 749514 Enseignement de culture personnelle (Jour et soir)

**LE BUREAU DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL PSBGM**

**ANNONCE**  
**L'OUVERTURE DE CLASSES POUR FRANCOPHONES**

de la maternelle à la 6ième année dans les deux écoles publiques suivantes:

**ÉCOLE WENTWORTH**  
8205, rue Mackle  
CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC  
484-3707

**ÉCOLE WESTBROOK**  
1705, rue Deguire  
VILLE SAINT-LAURENT  
744-4762

Inscriptions: Immédiatement auprès de la Direction de ces deux écoles ou en téléphonant à N.H. Ducloux, 482-6000, Poste 246.

en librairie

Léon Dion  
**Nationalismes et politique au Québec**  
Collection Sciences de l'homme et humanisme dirigée par Fernand Dumont

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

**COURS DE TISSAGE**  
LE CLERC DÉBUTANT LE 13 SEPT-76  
20 HOURS: \$80.00

**COURS DE TAPISSERIE**  
GODELIE DÉBUTANT EN MARS 76  
20 HOURS: \$50.00

\* 381-5782  
\* 384-9500

Inscription dès maintenant

Permis de Culture Personnelle de l'État (Éducation-749514)

Matières à tisser tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc.

**Leclerc**  
WEAVING CENTER  
9210 LAJUNESSE MONTRÉAL H2M 1S2

**L'Université d'Ottawa demande...**

à tous les étudiants réguliers à plein temps et à temps partiel, admis à un programme de premier cycle ou professionnel pour l'année universitaire 1976-1977, de bien vouloir vérifier de nouveau tout document reçu ayant trait à l'inscription. A titre d'aide-mémoire, voici les dates:

**Campus principal**  
Étudiants à plein temps: du 7 au 10 sept.  
Étudiants à temps partiel: le 13 sept.

**Campus satellites** (étudiants à temps partiel seulement)  
Barry's Bay — le 29 sept.; Cornwall — le 27 sept.; Deep River — le 30 sept.; Hawkesbury — le 28 sept.; Opeongo — voir Pembroke; Pembroke — le 29 sept.; Renfrew — voir Pembroke; Petawawa — le 30 sept.

**Renseignements**  
Tout étudiant ayant des questions au sujet de l'inscription est prié de communiquer avec les Services du registraire, pavillon Tabaret (550, rue Cumberland), téléphone 231-3927.

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA**  
UNIVERSITY OF OTTAWA



**A l'occasion du retour de Robert CHOQUETTE à la télévision,**

les Éditions **FIDES** proposent

**— ses œuvres :**

- \* dans la collection "du Nénuphar":  
**ÉLISE VELDER**  
Roman  
339 pages. — \$7.00
- \* dans la collection "Biblio. can.-fr." (format de poche)  
**POÈMES CHOISIS**  
209 pages.  
\$2.50

**— des documents sur cet auteur :**  
Pour l'entendre réciter ses poèmes, voici Un microsillon (33 1/2.)  
\* dans la collection "Écrivains du Québec" \$6.95

\* dans la collection "Dossiers de documentation sur la littérature canadienne-française"  
**ROBERT CHOQUETTE**. L'homme et l'œuvre. par Renée Legris. III. grand format \$3.00  
\* dans la collection "Classiques canadiens"  
**ROBERT CHOQUETTE**. Biographie et textes. par André Melançon. (format de poche) \$1.50

Ces volumes sont en vente chez les libraires

et à la **LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES** 235 est boul. Dorchester, MONTRÉAL • 861-9621  
(Stationnement gratuit pour la clientèle)

toronto

Hausse des cours

La Bourse de Toronto a connu des gains fractionnaires hier après une séance d'activité modérée. L'indice industriel a gagné 12 à 188,08, et celui des aurifères 1,91 à 277,43.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Albitol, Acme Gas, Agri Ind, etc.

les options

Table of option prices for various stocks like Bell, Alcan, etc.

montréal

Activité moyenne

Les cours ont monté légèrement, sur un marché modéré, hier, à la Bourse de Montréal. Le volume de transactions, en fermeture, atteignait 436,200 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies in Montreal.

fonds mutuels

Table of mutual fund performance and prices.

l'actualité économique

échos boursiers

Beaucoup de courtiers s'attendent à ce que la Bourse revienne à une certaine vigueur après la Fête du Travail.

Les analystes pensent qu'une annonce de modifications à la loi anti-inflation améliorerait immédiatement la situation sur le marché canadien.

TransCanada PipeLines a annoncé un dividende trimestriel de 22 cents pour les détenteurs d'actions ordinaires au 30 septembre.

Les réserves monétaires officielles du Canada s'établissent à 21,525 milliards de dollars.

Le dollar américain, en devises canadiennes, a fermé hier en perdant 1-25 à 97,888.

Le dollar canadien a perdu 1-25 à 97,888, pendant que le livre sterling baissait de 2-25 à \$1,750.

Un New York, le dollar canadien a monté de 1-25 à \$1,0216.

Cours des obligations de 9 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 9% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 8 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 8% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 7 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 7% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 6 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 6% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 5 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 5% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 4 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 4% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 3 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 3% du 15 Dec 2000.

Remotée des cours après la Fête du Travail?

Beaucoup de courtiers s'attendent à ce que la Bourse revienne à une certaine vigueur après la Fête du Travail.

Les analystes pensent qu'une annonce de modifications à la loi anti-inflation améliorerait immédiatement la situation sur le marché canadien.

TransCanada PipeLines a annoncé un dividende trimestriel de 22 cents pour les détenteurs d'actions ordinaires au 30 septembre.

Les réserves monétaires officielles du Canada s'établissent à 21,525 milliards de dollars.

Le dollar américain, en devises canadiennes, a fermé hier en perdant 1-25 à 97,888.

Le dollar canadien a perdu 1-25 à 97,888, pendant que le livre sterling baissait de 2-25 à \$1,750.

Un New York, le dollar canadien a monté de 1-25 à \$1,0216.

Cours des obligations de 9 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 9% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 8 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 8% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 7 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 7% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 6 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 6% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 5 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 5% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 4 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 4% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 3 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 3% du 15 Dec 2000.

Remotée des cours après la Fête du Travail?

Beaucoup de courtiers s'attendent à ce que la Bourse revienne à une certaine vigueur après la Fête du Travail.

Les analystes pensent qu'une annonce de modifications à la loi anti-inflation améliorerait immédiatement la situation sur le marché canadien.

TransCanada PipeLines a annoncé un dividende trimestriel de 22 cents pour les détenteurs d'actions ordinaires au 30 septembre.

Les réserves monétaires officielles du Canada s'établissent à 21,525 milliards de dollars.

Le dollar américain, en devises canadiennes, a fermé hier en perdant 1-25 à 97,888.

Le dollar canadien a perdu 1-25 à 97,888, pendant que le livre sterling baissait de 2-25 à \$1,750.

Un New York, le dollar canadien a monté de 1-25 à \$1,0216.

Cours des obligations de 9 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 9% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 8 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 8% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 7 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 7% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 6 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 6% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 5 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 5% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 4 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 4% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 3 1/2% du 15 Dec 2000.

Cours des obligations de 3% du 15 Dec 2000.

Vertical text on the far right edge of the page.

L'industrie des loteries au Canada

\$1 milliard pour les marchands de rêves

par Don McGillivray, Financial Times News Service

L'industrie des loteries au Canada réalisera des ventes de l'ordre de un milliard de dollars l'an prochain et générera des revenus nets de \$400 millions pour les divers gouvernements provinciaux. La Loterie-Canada, du gouvernement fédéral, servira quant à elle à éponger le déficit olympique et le programme des Jeux du Commonwealth à Edmonton.

Si les Canadiens achètent tous les billets mis en vente, ils auront dépensé environ \$40 chacun en billets de loterie. Cette somme les place encore loin de gros parieurs comme les Britanniques qui investissent une moyenne de \$65 dans les courses de chevaux et de chiens, sans parler des paris sur le football. Les champions de la loterie sont cependant

les Japonais qui achètent chacun \$200 en billets de loterie par année!

Le marché comporte cependant des risques. À un certain moment, les Canadiens peuvent décider qu'ils limitent leurs investissements dans ces entreprises "marchandes de rêves" et alors certains gouvernements entreraient en concurrence face aux mêmes acheteurs. Cela peut amener des ennus aux loteries qui doivent annoncer, avant même d'avoir vendu leurs billets, et donc de connaître leurs recettes, combien exactement ils distribueront en prix. Avec un rendement de 40% sur les ventes on peut cependant estimer que les risques sont réduits...

Ce genre d'aventure est arrivée toutefois, aux quatre provinces de l'ouest canadien qui

ont dû augmenter le prix de vente de leurs billets de \$2.50 à \$3.00 au printemps dernier, provoquant du même coup une chute des ventes et des inquiétudes, de la part des quatre gouvernements, quant à la possibilité de payer tous les prix à même les recettes.

Cependant, le gouvernement du Manitoba, avec sa Golden Sweepstakes depuis 1970, prouve que le marché des Prairies n'est pas si mauvais. De même, la Western Express, avec un billet de \$1 et un tirage toutes les deux semaines, au lieu de chaque mois pour la Western des quatre provinces, semble également très populaire. Le marché au Canada semble donc meilleur pour les loteries avec des billets à bas prix et des tirages fréquents, comme l'a toujours fait, d'ailleurs, Loto-Québec, avec sa popu-

laire "mini". L'Ontario, avec sa Wintario, a également adopté le principe de la mini et veut maintenant lancer une "super", avec prix de \$1 million. De même, les Provinces maritimes veulent lancer leur Wintario, pour tester le marché.

Le milliard de dollars se répartira donc entre à peu près toutes les provinces canadiennes, augmentant ainsi la concurrence pour Loto Canada, chargée d'éponger la dette olympique. Succédant à la Loterie Olympique, un autre succès de la mise en marché des loteries au Canada, Loto-Canada devra vendre environ pour \$340 millions de billets de \$10 si elle veut verser, comme promis ses \$108 millions au fonds du déficit olympique et ce en quatre tirages. Des cette année, deux tirages de Loto-Canada devraient rap-

porter \$54 millions. Loto-Canada se poursuivra au moins jusqu'à épuisement de la dette, avec trois derniers tirages en 1979-1980, devant rapporter \$80 millions. Loto-Canada ne profitera pas qu'aux définites Olympiques mais pourra financer divers programmes fédéraux, dont les Jeux d'Edmonton.

La Loto Québec a vendu pour \$147 millions de billets l'an dernier avec ses quatre loteries. Selon le budget de 1976-1977, le ministre des Finances s'attend à ce que Loto Québec lui rapporte \$60 millions en vendant pour \$200 millions de billets. Il faut noter que les licences de pari moter rapporteront un autre \$20 millions dans les coffres de M. Garneau.

Le gouvernement de l'Ontario, avec sa nouvelle loterie "millionnaire" doit vendre pour \$120 millions de ses billets à \$5 si il veut réaliser les profits attendus de \$50 millions. Quant à la Wintario, qui sert à financer des programmes de caractère culturel et des loisirs populaires, elle réalisera \$65 millions de profit cette année. Elle doit vendre pour \$200 millions l'an prochain pour réaliser des prévisions de revenus de \$80 millions.

Hausse abrupte de l'or et baisse du dollar canadien

LONDRES (Reuter) — Le cours de l'or sur les marchés londonien et zurichois est monté hier à la suite des prévisions optimistes de M. Leonid Brejnev quant à la récolte céréalière soviétique de cette année.

Au fixing de l'après-midi à Londres le cours du métal précieux était établi à \$107.40 l'once, soit une progression de 1.85 dollar par rapport à la matinée. En fin d'après-midi l'or était offert à \$108 l'once par certains opérateurs, contre \$106.25 l'once jeudi soir.

Les spéculateurs semblent estimer que les Soviétiques pourront réduire leurs ventes d'or qui servent à financer leurs importations céréalières de l'Occident.

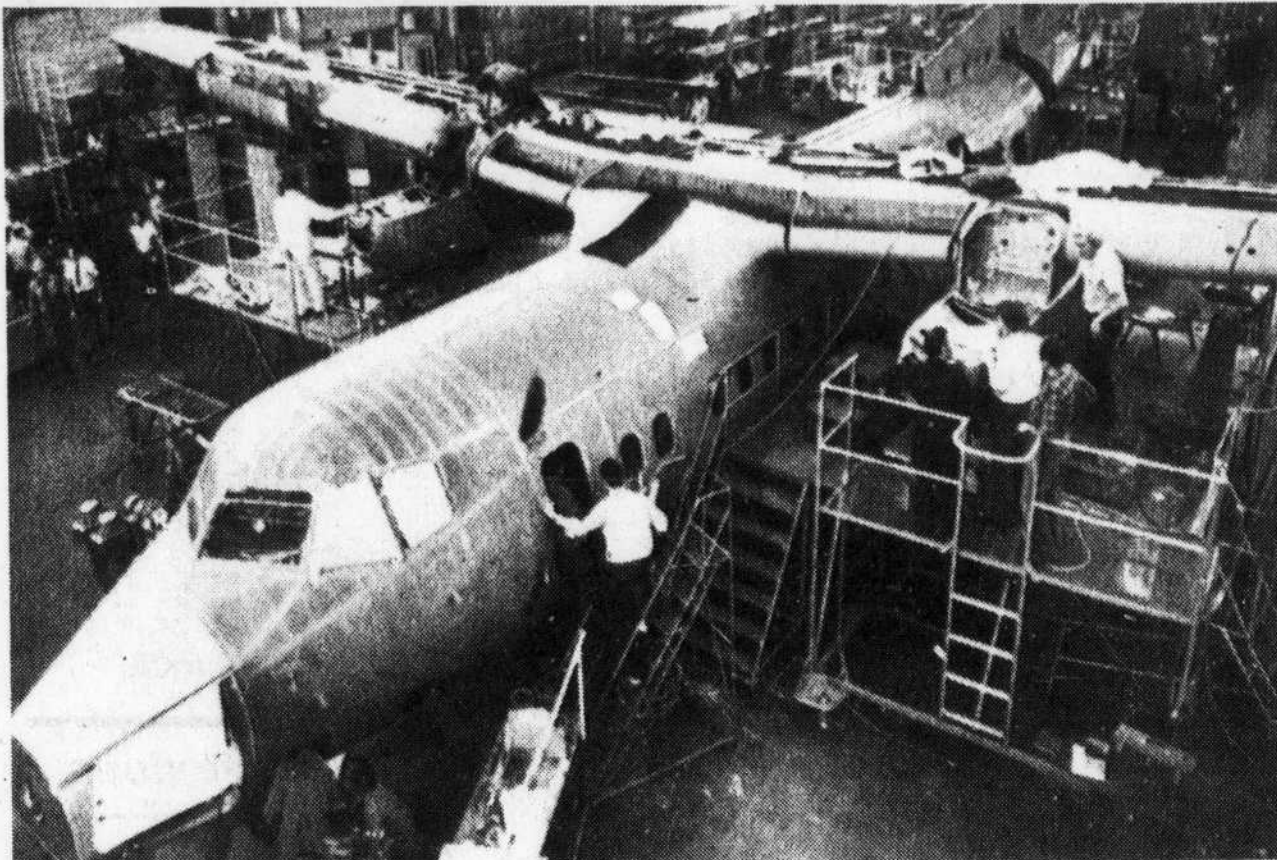
Par contre, le dollar canadien a souffert de la spéculation dans le sens d'une éventuelle baisse des ventes de céréales du Canada à l'URSS. Il avait dépassé 102 cents américains au début de la semaine, mais hier après-midi il s'est replié, atteignant 101.95 cents en clôture.

En ce qui a trait aux autres monnaies, le franc français qui avait commencé la semaine sur une note très ferme, les opérateurs accueillant favorablement la nouvelle équipe gouvernementale, a de nouveau légè-

rement baissé. Mais les cambistes estiment cependant qu'il devrait maintenant peu bouger jusqu'à l'annonce du "plan Barre".

La livre a connu à peu près les mêmes péripéties que le franc. Après s'être raffermie en début de semaine, elle a recommencé à baisser en raison de la publication de la diminution importante des réserves de changes britanniques. La livre par contre en baisse au commencement de la semaine à la suite de la chute du prix de l'or qui sert de gage au crédit octroyé à l'Italie par l'Allemagne s'est stabilisée.

De son côté, le dollar s'est bien comporté. La semaine a été également calme pour le franc suisse excepté hier où il reculait devant toutes les monnaies à l'annonce du remboursement par la Banque nationale suisse de "dépos obligatoires" auparavant exigés par elle des banques suisses, mesure qui a gonflé les liquidités sur le marché local. Dès midi, cependant, il commençait à se raffermir sans toutefois regagner ses cours de la veille. Quant au mark qui a évolué irrégulièrement tout au long de la semaine notamment vis à vis des monnaies du serpent, il s'est renforcé hier.



L'Hydro-Québec empruntera \$250 millions aux Etats-Unis

par Michel Vastel

L'Hydro-Québec a demandé à la Commission des Valeurs mobilières de New York d'émettre \$250 millions d'obligations de sa série CZ sur le marché américain dans la semaine du 20 septembre. Les fonds serviront à financer les travaux à la Baie James.

Les obligations arriveront à échéance le 15 septembre 2006 la dette et les intérêts étant payables sur la place de New York en dollars US. Ils ne seront pas remboursables avant 15 ans.

C'est le deuxième emprunt de l'Hydro cette année sur le marché américain, le premier ayant été un placement privé de \$1 milliard. Récemment, l'Hydro empruntait \$80 millions au taux de 6% en Suisse.

Au cours de la Commission parlementaire du début du mois, le président de l'Hydro Québec, M. Roland Giroux, avait annoncé son intention d'emprunter \$1.5 milliard l'an prochain, comparativement aux \$1.2 milliard déjà empruntés cette année. Selon les experts financiers de l'Hydro, le marché présente actuellement d'excellentes possibilités. On aurait même offert des fonds à l'Hydro récemment et M. Giroux avait prévenu qu'il pourrait commencer à prospecter les marchés financiers avant même la fin de 1976 pour ses besoins de 1977.

Les besoins financiers de la compagnie québécoise ne cesseront de croître pour atteindre les \$2.5 ou \$3 milliards d'ici 1980. La marge d'autofinancement de l'Hydro-Québec, de 1970 à 1975, a été

en moyenne de 15.8%. Ses projets d'investissement se montent, en dollars de 1976, à quelque \$27 milliards, dont les \$16 milliards de la Baie James. Si l'Hydro s'en tient à la même politique quant à son financement, elle devrait emprunter environ \$22 milliards sur les marchés financiers d'ici 10 ans. Cependant, si l'Hydro se plie aux nouvelles exigences du ministre des Richesses naturelles de porter sa marge d'autofinancement à 30%, ses besoins financiers seraient ramenés à \$19 milliards.

La cote de l'Hydro est généralement bonne du fait d'une situation financière plutôt

saine. Ses revenus représentent 136% de l'ensemble des intérêts qu'elle doit payer chaque année sur sa dette. Elle n'a par ailleurs aucune difficulté à obtenir des augmentations de tarif, celles-ci étant approuvées par le Conseil des ministres plutôt que, comme dans le cas des utilités publiques, par un organisme quasi-judiciaire, indépendant du pouvoir exécutif.

Les échéances de la dette à long terme de l'Hydro pour cette année étaient d'un peu moins de \$94 millions et seront du même ordre en 1977. Elles passeront à près de \$300 millions d'ici 1980.

Le premier d'une série de cinquante

Les techniciens de De Havilland du Canada, de Downsview en Ontario, travaillent sur l'un des premiers de la série de 50 avions Dash-7, dont deux prototypes sont déjà à l'essai.

Le Dash-7 est un appareil de 48 places, à décollage et atterrissage courts, pour lequel De Havilland a déjà reçu plusieurs dizaines de commandes. En décidant de financer le Dash-7, avec un emprunt de \$200 millions, le gouvernement canadien lance la société dans un marché d'au moins 250 appareils, avec une possibilité de livrer jusqu'à 400 modèles d'ici quelques années.

Le Dash-7 est une version plus élaborée et plus complète du petit "Twin Otter" de 11 places dont la démonstration, entre le parc Victoria à Montréal et la Capitale nationale, s'est révélée très concluante.

De Havilland, de même que Canadair de Montréal, appartiennent désormais au gouvernement fédéral qui les a achetées au coût de \$38 millions chaque. De Havilland était une filiale du constructeur anglais Hawker Siddeley et s'est imposé dans le domaine des avions à décollage et atterrissage courts (ADAC), dont l'avenir semble prometteur dans les régions densément peuplées d'Europe. (Photo CP)

Les coopératives doivent être exemptées du bill 7

"Il serait inopportun de soumettre les coopératives du Québec aux lois de protection du consommateur". Telle est la conclusion du mémoire de la Fédération des Caisses populaires sur le bill 7, actuellement discuté en Commission parlementaire.

Le mouvement Desjardins rappelle que "l'activité coopérative se situe aux antipodes de ce que veut régir une loi de protection du consommateur". D'une part, récite le mémoire de la Fédération, une coopérative n'existe que dans l'intérêt de ses membres et elle constitue une association formée de consommateurs.

Ces coopératives sont réservées à leurs membres. A la fois propriétaires et usagers, les sociétaires ne transigent donc qu'avec eux-mêmes et ne peuvent, de ce fait, être assimilés à des commerçants.

La Fédération des Caisses populaires s'attarde longuement sur divers articles concernant les institutions présumées, articles dont elle souhaiterait se voir dispenser. L'article concernant la publicité sur le crédit, en particulier, ne satisfait pas les Caisses populaires. "Tout en approuvant la répression des pratiques abusives en matière de publicité, déclare leur Fédération, en particulier celles qui peuvent inciter un consommateur à faire un usage inconsidéré ou immodéré du crédit, les Caisses veulent être assurées qu'elles pourront continuer à informer leurs membres des bienfaits de l'épargne et d'un usage judicieux du crédit". Les Caisses veulent donc pouvoir continuer à "informer" leurs sociétaires des bienfaits du crédit, "par exemple, présentent-elles, en vue de la consolidation de leurs dettes.

De même en ce qui concerne les changements de taux d'intérêt dans les contrats de crédit variable, les Caisses demandent de réduire le préavis donné au débiteur à deux mois plutôt que les six mois prévus dans le projet de loi.

Enfin, concernant toujours le crédit, tout en réaffirmant qu'il ne s'agit pas de "carte de crédit", auxquelles les Caisses demeurent opposées, elles veulent pouvoir continuer d'offrir à leurs membres des billets à demande.

Les Caisses populaires s'opposent également, avec une certaine vigueur, à toute possibilité d'être assujetties à l'obtention d'un permis de la part du directeur de l'Office de protection du consommateur. Elles estiment que le permis de la Régie de l'Assurance Dépos du Québec, ainsi que la surveillance du ministère des Institutions financières, sont une protection suffisante pour

leurs membres.

Hormis ces quelques recommandations, les Caisses populaires ont apporté leur appui au gouvernement dans son "projet de favoriser un équilibre de forces entre le consommateur et le commerçant." Il s'agit de l'un des rares appuis apportés au ministre, Mme Lise Bacon, depuis le début des audiences de la Commission parlementaire alors que seules des associations industrielles ou patrona-

les se présentent devant elle toutes les associations de consommateurs ayant décidé de boycotter le projet de Mme Bacon.

Les manufacturiers canadiens d'automobiles prévoient produire 35,553 véhicules cette semaine comparativement à 35,808 véhicules la semaine dernière. Depuis le début de l'année jusqu'au 28 août il s'est produit 1,088,762 véhicules au Canada comparativement à 915,07 unités pour la même période l'an dernier.

Protection du consommateur Une enquête en avion-stop au Québec

Deux jeunes Français, qui visitent le Canada en avion-stop, viennent de compléter à Montréal un séjour d'information sur la protection du consommateur au Québec.

Patricia et Alain Lestourneaud, qui poursuivent des études et des recherches en France, ont bénéficié d'une bourse afin d'effectuer une enquête sur la formation et l'information du consommateur canadien et québécois. Leurs examens, lors d'un séjour dans la province, ont particulièrement porté sur le marché du livre et le monde de l'édition. Mme Lestourneaud entend mettre en relief la vocation première du livre, informer et divulguer la culture humaine.

Bien qu'ils n'aient ni les moyens ni le temps d'étendre et d'approfondir leur enquête, Patricia et Alain Lestourneaud ont fait part au DEVOIR de leurs impressions et de quelques conclusions. La protection du consommateur, ont-ils observé, existe effectivement au Québec. La loi de 1971, qu'ils ont étudiée, sauvegarde les intérêts des consommateurs contre les abus du marketing en délimitant les droits et les obligations des parties. Cette loi, ont-ils rappelé, institue l'Office de la protection du consommateur qui reçoit les plaintes des citoyens; veille à leur protection, les renseigne et les éclaire.

Ils ont été favorablement impressionnés par le rôle que jouent les moyens d'information (presse écrite, radio et télévision) qui ont mis en place différents procédés destinés à avertir les consommateurs des dangers qu'ils courent, et les moyens d'y remédier.

L'intérêt de ce séjour d'information ne réside pas seulement dans le caractère économique et social de l'enquête,

mais aussi dans le fait que les deux jeunes Français visitent le Canada en avion-stop, technique insuïtée grâce à laquelle les Lestourneaud montent à bord d'avions privés après avoir sollicité des places auprès des propriétaires.

American Motors Corp. a décidé d'augmenter les prix de base de ses modèles 1977 d'approximativement 5.4 pour cent et ceux des accessoires optionnels de six pour cent. Ces hausses sont sensiblement du même ordre que celles annoncées récemment par General Motors qui va augmenter de 5.9 pour cent les prix de ses voitures 1977.

Les constructeurs automobiles affirment que ces augmentations serviront à combler les hausses des prix des matériaux de construction. Elles prennent d'autre part en considération les hausses du coût de la main-d'œuvre qui découleront probablement du nouvel accord avec le Syndicat des ouvriers unis de l'automobile, actuellement en cours de négociation.

J.J. Joubert

Ce seraient des problèmes de relations du Travail qui auraient incité la compagnie Borden, de Toronto, à vendre sa filiale J.J. Joubert, de Montréal, à Québec-Lait.

Le Vice-président de la compagnie torontoise, M. W. Caulfield, a révélé à la Presse Canadienne hier que, depuis le commencement de l'année, J.J. Joubert n'a jamais été capable de remplir complètement ses engagements vis-à-vis ses clients à cause d'une réduction de la productivité et de la qualité du produit. Les ouvriers de Joubert se sont finalement mis en grève le 20 juin dernier.

Le syndicat, demande la parité avec les deux principaux compétiteurs de Borden, soit Québec-Lait et Dominion Dairies de Toronto. M. Caulfield prétend que cela représente en réalité une augmentation de 35% pour sa propre entreprise.

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES LE DEVOIR



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES:	CANADA \$4.00
	ETATS-UNIS \$5.00
A ces tarifs, ajouter \$1.50 pour chaque semaine supplémentaire	

S'il-vous-plait remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9.

Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste  par porteur  Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant \_\_\_\_\_ semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-joint \$ \_\_\_\_\_ pour un abonnement vacances de \_\_\_\_\_ semaines.

J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-joint \$ \_\_\_\_\_ pour un abonnement-vacances de \_\_\_\_\_ semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse actuelle: \_\_\_\_\_

Adresse de vacances: \_\_\_\_\_

Période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclusivement

**BUTLERS LTD.**  
OPTICIENS D'ORDONNANCES

Avise les intéressés et le public en général qu'à partir du

**1er septembre 1976,**  
ses bureaux situés au 2086 Drummond Street seront transférés au

**1460 rue Sherbrooke Ouest**  
**842-3809**

**rb auction**

**16 SEPTEMBRE 1976**  
**BRAMPTON, ONTARIO**  
**250 ARTICLES IMPORTANTS**

SERONT VENDUS PAR ENCAN PUBLIC, SANS RÉSERVE, À 10:00 A.M. AU COIN DE LA ROUTE 7, ET DE LA 1ère ROUTE OUEST DE BRAMPTON, APPROXIMATIVEMENT À 1 MILE À L'OUEST DE LA JONCTION DE LA ROUTE 7 ET 10.

AVIS:  
Nous avons le plaisir d'effectuer cette vente pour le compte de Armbrro Materials and Construction Ltd., une des plus importantes compagnies de construction en Ontario, qui possède un éventail d'équipement très récent, en très bonne condition, ayant été utilisé pour la construction d'une importante route récemment terminée et pour Harry Hamilton Construction Ltd. de Collingwood, Ontario.

QUI CONSISTE EN:

32 TRACTEURS À CHENILLE	13 CHARGEUSES À CHENILLE
11 CHARGEUSES SUR ROUES	2 CHASSE-NEIGE
12 GRATTES MOTORISÉES	3 GRATTES À TRACTION
8 NIVELEUSES MOTORISÉES	22 PRESSEUSES
11 AGRÉGATS ET ASPHALTE	4 ECHELLES
1 BULLDOZER SUR ROUES	17 GRUES (etc.)
8 COMPRESSEURS ET FOREUSES	14 ARTICLES DE CAMP
3 TRACTEURS SUR ROUES	71 CAMIONS ET REMORQUES
4 MARIN (chaland, remorques, pompe)	— QUANTITÉ D'ÉQUIPEMENT SOUS-MARIN, i.e. (appareil à plonger, outils, compresseurs)

14 ARTICLES DIVERS DE SUPPORT NOMBREUX OUTILS MANUELS

POUR UNE DESCRIPTION COMPLÈTE, CONTACTER:  
**RITCHIE BROS. AUCTIONEERS LTD.**  
Suite 4, 2267 Islington ave., Rexdale, Ontario M9W 3W7  
Téléphone: (416) 745-6950  
Télex: 06-985811

**RITCHIE BROS. AUCTIONEERS LTD.**

Coupe Canada 1976

Solide victoire des Tchèques au Forum

par Guy Deshaies

L'incohérence de la machine soviétique, la nervosité des joueurs de l'URSS et leur déconcertante faiblesse défensive ont été les grands éléments de surprise du match que les Tchecoslovaques ont remporté 5 à 3 hier soir au Forum tandis que les Suédois, à Toronto, venaient d'infliger une défaite de 5 à 2 à l'équipe américaine.

On savait que les Tchèques n'étaient pas sans provision surtout à l'attaque notamment avec le trio de Milan Novy, Peter Stastny et Joseph Augusta, mais de là à les voir s'infiltrer en territoire adverse et compléter avec facilité leurs passes à travers les Lukenko et les Vaisiliev on n'aurait pas cru d'autant plus qu'on s'attendait, du côté soviétique, à rencontrer des joueurs d'attaque plus rapides, plus aptes à revenir dans leur zone et plus efficaces dans les échappées spectaculaires dont la plus belle et pratiquement la seule a été réussie par un défenseur tchèque en première période, Oldrich Machao.

On savait aussi que les Tchèques, qui reviennent encore les chars blindés soviétiques sur leur belle Place Wincelas comme si juillet 62 était encore hier et que les Soviétiques, qui ne sont pas très por-

tés sur l'esprit printanier de leurs "tavarichki" (camarades) de la Tchecoslovaquie, ne formaient pas exactement des équipes susceptibles de se faire les yeux doux sur la glace.

Mais le match d'hier a été une cruelle démonstration non pas de violence et même de brutalité excessive mais de coups vicieux, d'acharnements insidieux, de petites mesquineries sournoises et d'insaisissables harcèlements de part et d'autre dont douze seulement ont mérité des punitions mineures à leurs auteurs, soit six du côté soviétique et autant du côté tchèque.

Beaucoup plus généreusement applaudis par les 16,100 spectateurs, les joueurs de Karel Gut ont ouvert le pointage au premier engagement, à 12,09 lorsque le spectaculaire Milan Novy a glissé la rondelle entre les jambières de Vladislav Tretiak qui, soit dit en passant, n'affichait pas la tenue de ses meilleurs jours et a accordé plusieurs fâcheux retours sur les trente lancers dont il a été la cible.

Puis, moins de 40 secondes avant la fin de la première période, le défenseur vétérinaire Frantisek Pospisil, sur des passes de Novy et Augusta, déjouait Tretiak par un lancer bas tiré de loin dans un angle fermé.

La réplique de la Soyouz Soviety (Union Soviétique) allait venir drue par la voie de son capitaine Alexandre Maltsev dès la deuxième minute de la seconde période.

Puis ce fut encore Milan Novy qui vint assombrir les espoirs rouges à 17 secondes avant la fin de la période.

Le compte était 3 à 1 en faveur des Tchèques et l'on voyait que les Soviétiques étaient encore figés quoique toujours excellents manieurs de rondelle après deux périodes. Tout s'est passé comme s'ils avaient adopté un jeu stéréotypé, commandé de l'extérieur, vraisemblablement du banc où le nouvel instructeur Victor Tikhonov souhaitait donner un bel exemple de jeu collectif.

Était-ce cela la "cohésion collective" dont parlait le père du hockey soviétique Anatoli Tarasov cette semaine en se demandant si son collègue Tikhonov avait eu une bonne idée de ne pas recourir aux grandes vedettes du pays? Tretiak, en tout cas, paraissait ne plus la trouver très drôle la cohésion collective en terminant la deuxième période par un verdict qui annonçait presque la défaite collective.

C'est comme si les joueurs soviétiques avaient été gênés de jouer. Parfois ils abandonnaient subitement une posi-

tion favorable, négligeant une passe, pour aller se replacer sur l'échiquier "collectif".

Souvent ils omettaient de lancer au but selon leur habitude parce que l'ouverture n'était pas créée mais au lieu de restructurer l'attaque, ils reculaient et perdaient presque chaque fois le contrôle de la rondelle aux mains d'un Tchèque entreprenant.

Alors c'était le repli "collectif" dans sa zone, sans mise en échec, avec des petits coups en bas de la ceinture. Ceci étant dit le match d'hier a été spectaculaire et fort intéressant parce que très ouvert, dégagé et relativement bien partagé en dépit des désagréments susnommés.

La troisième période devait offrir du reste des moments plus palpitants en raison d'une meilleure initiative de la part des joueurs de l'équipe CCCP et notamment des tríos formés de Maltsev, Shalimov et Balderia, ce dernier enregistrant un but à 4,00, et Belousov, Skvortsov et Kovin, ce dernier profitant d'une confusion générale devant le filet de Jiri Holecek pour enregistrer le troisième et dernier but des siens à 13,59.

Il était trop tard. Trente trois secondes après le but de Balderis l'aïlier Bohuslav Stastny marquait et quareante trois secondes avant le but de Kovin, Martinec, membre de l'excellent trio B. Stastny, Jiri Novak et Martinec, enfilait superbement la rondelle derrière Tretiak sur une passe parfaite du défenseur Bulba.

Rien n'a pu arrêter l'agressivité des Tchèques, leur détermination mais aussi une habileté qui justifie amplement leur titre de champions amateurs du monde.

COUPE CANADA sommaire

Table with 2 columns: Période and Score. Rows include 1re période (1-0), 2e période (1-0), and 3e période (1-0) with various player names and scores.



Pour compter le premier but de son équipe, en première période du match de hockey URSS-Tchecoslovaquie hier soir, le joueur tchèque Milan Novy a presque dû se glisser entre un poteau des buts et le joueur russe Zimetal Biljaletdinov. Ce geste a pris manifestement le gardien Vladislav Tretiak par surprise.

Tennis US: Ashe et Tanatta éliminés

FOREST HILLS (AFP) — Un jeune Texan au visage de chérubin et aux cheveux bouclés, Bill Scanlon, 19 ans, a fait la conquête des New-Yorkais hier en battant l'Italien Adriano Panatta, un des grands favoris du tournoi de Forest Hills (6/3, 7/6). Peu après, sur le court central du West Side Tennis Club, une autre tête de série, le Noir américain Arthur Ashe, numéro 1 mondial en 1975, mais en baisse de forme,

s'inclinait en deux sets (6/1, 6/2) face au Tchecoslovaque Jan Kodeš, finaliste en 1971 et 1973, curieusement non classé cette année.

Scanlon s'était mis en évidence en juillet, en battant Harold Solomon à Cincinnati. Il passa ensuite professionnel, abandonnant ses études à Dallas. Il a remporté hier, à la régulière, la plus grande victoire de sa carrière, sur le champion des internationaux de France et d'Italie. Très rapide, doté d'un puissant service et d'un excellent revers, Scanlon a exercé une pression constante sur l'Italien.

Le deuxième set a été très serré, allant jusqu'au tie-breaker que Scanlon enlevait 7 points à 4, après avoir enlevé deux fois le service adverse.

La victoire de Kodeš, si elle paraît surprenante au vu du tableau, ne l'est pas tant. La faiblesse d'Ashe sur terre battue est connue. En outre, le Noir américain traverse une

mauvaise période. Face à Kodeš, un joueur redoutable sur toutes les surfaces, il a fait, comme à l'ordinaire, un mauvais premier set, et ne s'est pas repris dans le second. Il faudra se méfier du Tchecoslovaque dans les prochains tours.

Jimmy Connors, tête de série numéro un, par contre, n'a eu aucun mal à écraser l'inconnu Peter Fleming, 6/1, 6/0, avançant en seizièmes de finale, où il rencontrera vraisemblablement le Britannique Mark Cox.

Enfin, le Roumain Ilie Nastase a perdu les nerfs une fois de plus, et a failli perdre aussi son match contre le Ouest-Allemand Hans Jurgen Pohmann, dans le deuxième tour du tournoi. Après un match à rebonds disputé, inégalement jusqu'à la dernière balle et riche en incidents, Nastase l'emporta 7/6, 4/6, 7/6 gagnant les deux tie-breakers par 7 à 5 et 9 à 7.

Pohmann, 29 ans, un spécialiste de double, a joué le match de sa vie sur la terre battue du court central de Forest Hills, provoquant la fureur de Nastase, qui s'est mis, par son comportement, les 12,000 spectateurs à dos. Dans le dernier set, où chaque joueur réussit trois breaks, Nastase, qui avait contesté, à son habitude, pendant tout le match, les décisions des juges de ligne, se mit à injurier copieusement l'arbitre et son adversaire.

La double fureur de Nastase avait été provoquée par la présence sur le court d'un docteur appelé par l'arbitre, pour examiner Pohmann, souffrant d'une crampe à la jambe droite. Nastase menait, à ce moment, 6/5 dans le set décisif. Il rata par la suite quatre balles de match sur son service et Pohmann obtint le point et le tie-breaker que le Roumain gagnait, non sans difficultés, 9/7. Le match avait duré 2 h 34 minutes.

Sylvie Fortier prend la tête des championnats de nage synchronisée

NAGOYA, Japon (PC) - La jeune nageuse de 17 ans de Québec, Sylvie Fortier, a pris la tête des deuxièmes compétitions internationales de nage synchronisée du Pacifique qui

ont eut lieu à Nagoya, au Japon. La jeune Québécoise, médaillée d'argent aux derniers championnats du monde à Cali, en Colombie, domine après les six exercices impo-

sés, avec 91,88 points.

Deux Américaines la suivent de près, Robin McKinlay avec 90,51 points et de Susan Barrose avec 88,7. Michelle Calhoun, des Aquabelles de Calgary, est quatrième avec 87,75 points. Quarante et une nageuses venant d'Australie, du Canada, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, du Mexique et des États-Unis participent à ces compétitions.

D'autre part, la belle aventure de la Québécoise Nicole Marois aux championnats internationaux de tennis junior du Canada, à Toronto, a pris fin en demi-finale. La Tchèque Rana Strachonova, première tête de série, a éliminé Marois en la battant en deux sets de 6-2 et 6-4.

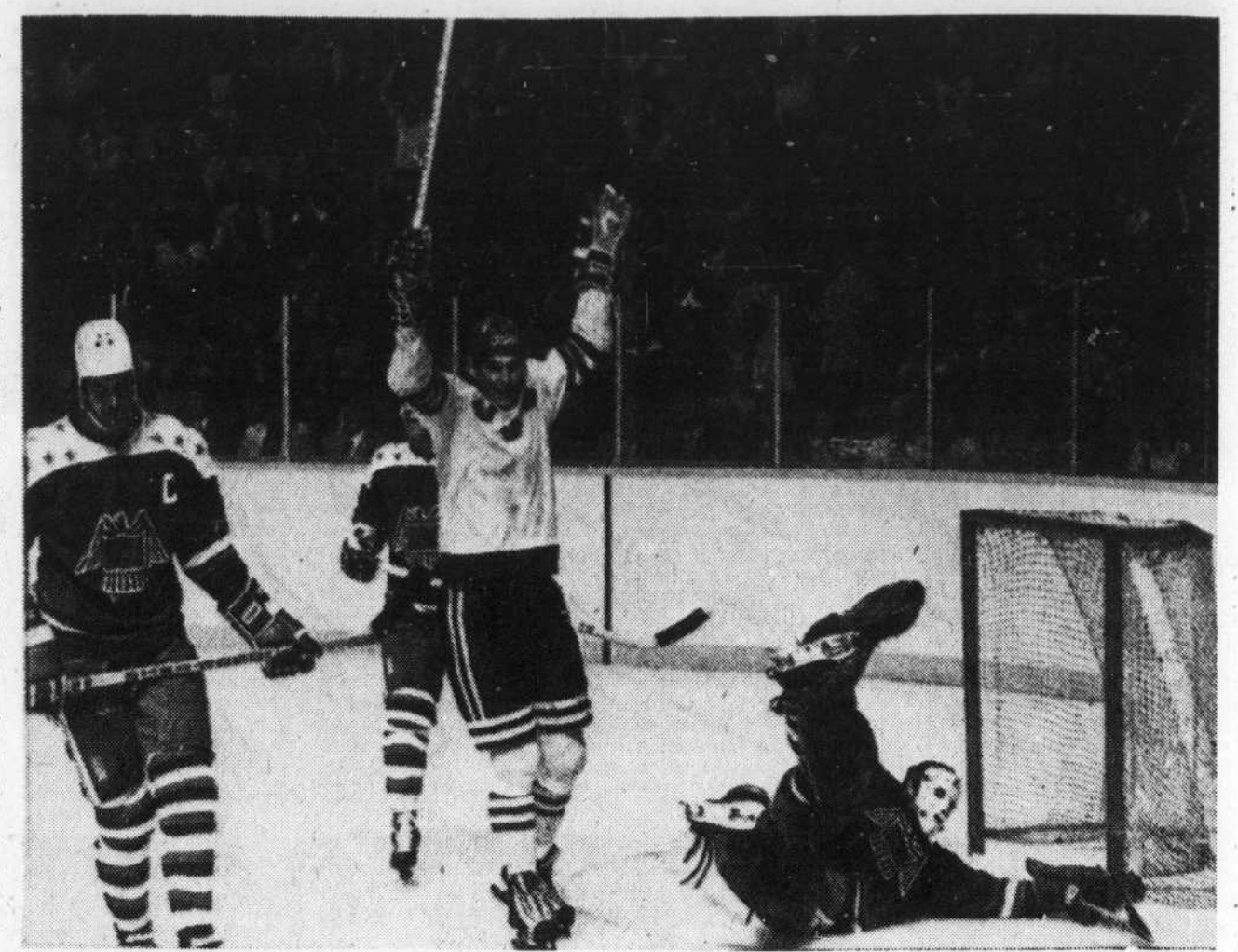
En finale, la joueuse tchèque sera opposée à l'Américaine Renda Burkhardt, qui a battu la Suédoise Nina Bohn 6-6, 6-2 et 6-3.

football

Table with 2 columns: Ligne Canadienne and Lundi. Rows include Ottawa 40, Toronto 29, Winnipeg 29, Calgary 20, Edmonton 13, Toronto 1.

Table with 2 columns: LIGUE CANADIENNE and Section Est. Rows include Ottawa, Montréal, Toronto, Hamilton.

Table with 2 columns: Section Ouest. Rows include Saskatchewan, Edmonton, C.-Britannique, Winnipeg, Calgary.



Le Suédois Lundstrom lève les bras après avoir marqué le quatrième but de son équipe hier soir contre les Américains qui ont perdu le match au compte de 5 à 2. On aperçoit le gardien Curran et le capitaine Wyrop.

Une période aura suffi aux Suédois

TORONTO (PC) — La Suède a marqué quatre buts pendant des jeux de puissance dès la première période hier pour triompher des États-Unis 5-2 dans le premier match des deux clubs au tournoi Coupe-Canada.

Borje Salming a parti le bal pour les vainqueurs à 6:56 de la 1ère période. Roland Briks-son, Anders Hedberg et Tord Lundstrom ont aussi marqué pour les vainqueurs pendant des jeux de puissance tandis que Juha Widing complétait le total des Suédois.

Les Américains ont changé de stratégie et adopté un jeu moins robuste dans le 2e engagement, ayant le meilleur du jeu sur les favoris Suédois. Dean Talafous a marqué les deux buts des vaincus dans la dernière reprise avec l'aide de Robbie Ftorsk, qui ne devait pas participer au match.

Toutefois, c'est Salming, des Maple Leafs de Toronto, qui a sauvé les Suédois pendant tout le match, surtout lorsqu'ils étaient mal pris.

Les Suédois, qui ont affiché une marge de 23-5 dans les lancers lors de la 1ère période, n'ont pu poursuivre leur élan par la suite. En effet, les Américains ont eu le dessus pendant les deux derniers engagements alors que le gardien Mike Curran, des USA, a obtenu quelques moments de répit, n'ayant reçu que 14 lancers.

Toutefois, le dommage était déjà fait, après les 26 minutes de pénalités encourues par les Américains au cours du premier engagement.

Les Suédois ont montré une

belle cohésion dans leurs passes au tout début de la rencontre, mais ce sont les Américains qui ont appliqué les meilleurs coups.

Après le premier but de Salming, les Suédois ont continué à dominer, ils n'ont jamais ralenti. Milbury était à servir sa pénalité quand Briks-son a marqué 43 secondes plus tard.

Quelques instants auparavant, Hedberg, le franc-tireur des Jets de Winnipeg de l'Association Mondiale avait ajouté un but sur un jeu de puissance juste avant que Inge Hammarstrom, des Leafs de Toronto, en fasse autant. Cette avalanche est survenue alors que Rick Chartraw et Mike Christie étaient au banc des pénalités.

Enfin, Christie était encore une fois chassé du jeu quand Thommie Bergman a compté son but. Mais c'est Salming, la célèbre vedette de 25 ans des Maple Leafs de Toronto, qui a été le plus brillant des siens. D'ailleurs, c'est lui qui a pris charge des hostilités alors que ses coéquipiers ont quelque peu ralenti. Plusieurs fois, il a contrôlé assez longtemps la rondelle, alors que les Américains tentaient une remontée.

Les Suédois ont nettement déclassé les Américains en première période en obtenant 23 lancers sur le but contre seulement 5 pour les Américains.

Par la suite, Mike Curran a été moins occupé mais il a quand même fermé la porte en plusieurs occasions. D'ailleurs, il n'a eu à bloquer que 14 tirs dans les 40 dernières minutes de jeu.

Il faut dire qu'après la première période, l'instructeur Bob Pulford et son adjoint Harry Keale ont longuement sermonné leurs hommes afin qu'ils évitent les punitions. Mais il était trop tard malgré tout.

Après une avance de quatre buts, les Suédois ont semblé manquer un peu d'agressivité et les Américains ont tenté de revenir à la charge.

En troisième période, Talafous a finalement réussi à déjouer deux fois le gardien suédois mettant ainsi fin à une di- sette qui persistait.

Un Bob Pulford découragé était assis dans le vestiaire des USA après la défaite des siens devant la Suède hier soir, ne digérant pas encore la tenue des arbitres dans le match. Pulford, pilote des Kings de Los Angeles, a quitté le groupe des reporters à quelques occasions afin de se retirer dans un endroit fermé du vestiaire pour reprendre ses forces.

Pulford n'a guère aimé la tenue de l'arbitre Bill Friday, arbitre en chef de l'AMH. Il nous a tout simplement tués en première période, a dit Pulford. Il nous a tout énormément en appelant certaines pénalités discutables. Friday a imposé un total de 26 minutes aux Américains dans le pre-

mier engagement. Les rapides Suédois en ont profité pour marquer cinq buts, dont quatre pendant des jeux de puissance, avant de s'en tenir à la défensive pendant les deux dernières périodes, permettant aux Américains de marquer deux fois dans le dernier engagement.

COUPE CANADA sommaire

Table with 2 columns: Période and Score. Rows include 1ère période (1-0), 2e période (1-0), and 3e période (1-0) with various player names and scores.

NETTOYEUR P.M. Service d'une heure au comptoir. 8309 ST-DENIS 381-1322

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (HO-DO). Résidences - industries - institutions. Tous matériaux. Estimés gratuits. Mtl: 322-4160 Québec: 872-9244 PRIMEAU METAL INC.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ. UNE EAU DE SANTÉ AUCUNE PÉTILIANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION. lithines 33

baseball

Table with 2 columns: Ligue Nationale and Ligue Américaine. Rows include teams like Los Angeles, San Francisco, Pittsburgh, St-Louis, Chicago, Milwaukee, New York, Boston, Cleveland, Texas, Kansas City, Philadelphia, Houston, Milwaukee, Detroit, Chicago, Boston, New York, Oakland, Cincinnati, Atlanta, Los Angeles, Houston, San Francisco.

Table with 2 columns: LIGUE NATIONALE and Section Est. Rows include Philadelphia, Pittsburgh, New York, Chicago, St-Louis, Montréal.

Table with 2 columns: Section Ouest. Rows include Cincinnati, Los Angeles, Houston, San Diego, Atlanta, San Francisco.

Table with 2 columns: LIGUE AMERICAINE and Section Est. Rows include New York, Baltimore, Cleveland, Boston, Detroit, Milwaukee, Kansas City, Oakland, Minnesota, Texas, Californie, Chicago.

COMPTABLES AGRÉÉS. BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS. LUCIEN DAHMÉ, C.A. VIAM, ROBIN & ASSOCIÉS. PROVOST & PROVOST. samson, belair & associes.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. MEUBLES DE BUREAUX. Robic, Robic ET ASSOCIÉS. STATIONNEMENT. Canada Dactylographe Inc. LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR.

## La nouvelle programmation de Radio-Canada Renouveau et valeurs sûres

Tel est le slogan que Radio-Canada emploiera cette année pour caractériser ses nouvelles émissions d'automne et d'hiver. Valeurs sûres? C'est naturellement le retour de Lise Payette (le jeudi soir) des Coluchés et du 60. Mais soyons sérieux. La nouvelle programmation de Radio-Canada se caractérisera sans doute par un renouveau sérieux des émissions d'informations. Louis Martin verra donc, cette année, s'il a réussi ou non le challenge de "vampir" un service passablement sclérosé. Le projet est vaste puisqu'il y aura au moins quatre nouveautés à l'horaire: Le Pour et le Contre (un vendredi sur deux à 20 h. 30), Vieilles et vivre les lundis à 19 h. 30, Partout (Les samedis à 18 h. 35) et Télescopie (les dimanches à 18 h. 35). On y remarque, d'ailleurs, le retour de Pierre Nadeau qui travail-

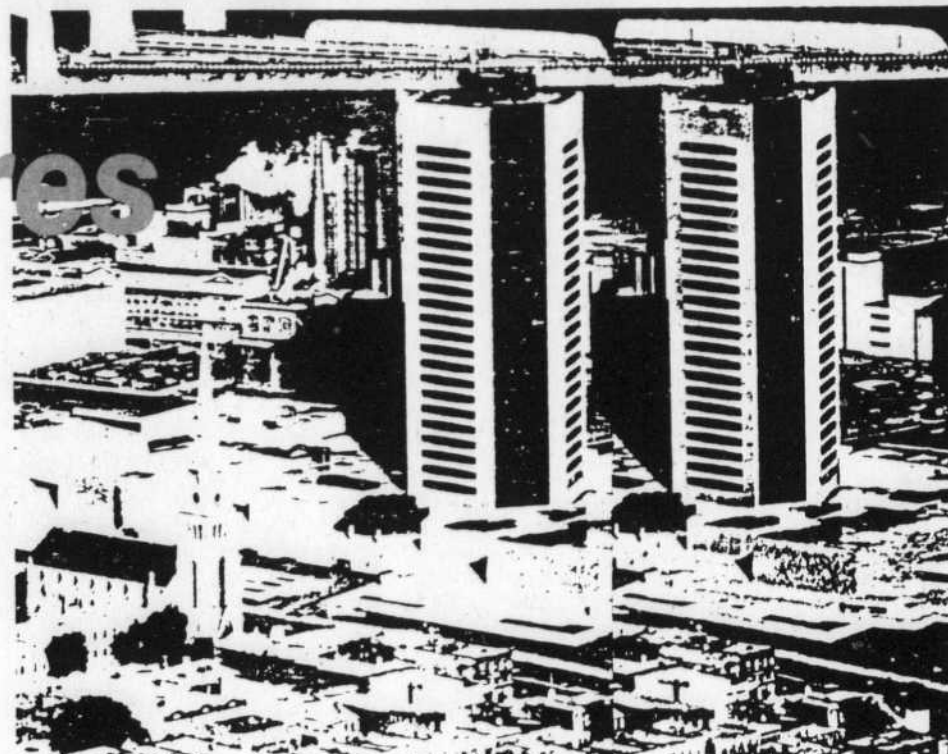
lera, comme au beau temps du 60, avec Pierre Castonguay dans le cadre de Le pour et le contre. Télescopie sera réalisé par Claude-H. Roy, également un ancien du 60. En bref, les nouveautés s'appuient largement sur des "valeurs sûres" d'antan. Quatre émissions à surveiller. Retour de Ce soir avec Bernard Derome, assisté maintenant de Gaby Drouin et de Lise Garneau. Retour de Normand Harvey au Téléjournal de 22 h. 30. C'est pour Bernard Derome une seconde chance de s'affirmer comme un animateur compétent. C'est pour Normand Harvey une juste récompense car son progrès a été constant durant la saison passée. Femmes d'aujourd'hui revient à peu près inchangée. De même Consommateurs avertis et Science-réalité, deux émis-

ions de qualité. Le Samedi vert nous revient également comme on s'y attendait. Du côté religieux, il n'y a guère de changement à noter. Jacques Houde remplacera Madeleine Poulin à Second Regard. C'est une perte qu'on ne peut que regretter. C'est pour Madeleine Poulin n'ait jamais été très à l'aise au sein de l'équipe de cette émission qui n'arrête pas de se chercher. Pour pallier à de nombreux reproches, les responsables de cette émission ont décidé de présenter quatre sujets par

par  
JEAN BASILE

émissions (pourquoi pas trois cinq) afin de mieux couvrir l'actualité. Toutefois, toutes les trois semaines, Second regard laissera la place à une tentative dont l'initiative revient à Roger Leclerc. Il s'agit d'une émission d'une heure pleine où l'on tentera de présenter une réflexion sur l'importance de la vie intérieure face à la crise mondiale des valeurs. Le titre en est Sous le chêne de Mambre. Retour également de La Bible de papier, du Jour du Seigneur et de Rencontres (les mardis à 23 h 35) dont les

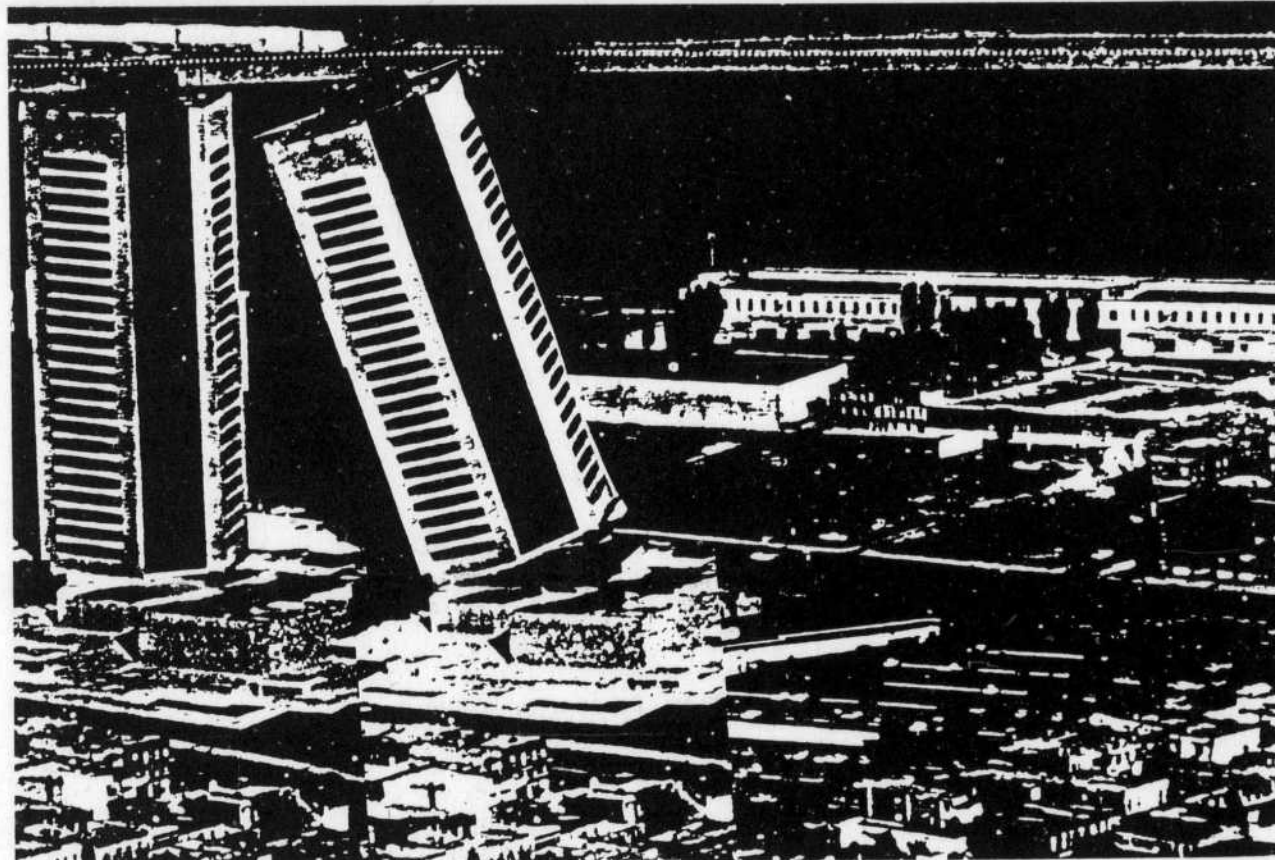
animateurs seront, comme l'an passé, Wilfrid Lemoine et Marcel Brisebois. Il y a aussi du nouveau du côté des téléromans. Cela devenait nécessaire. Néanmoins, La P'tite semaine, Y a pas d'problème, Avec le temps et Rue des Pignons nous reviennent. Le mardi soir, on pourra voir Grand-Papa, téléroman basé sur le troisième âge. Jeannette en a fait les textes et Jean est la vedette de cette nouvelle émission. Le dimanche, ce sera le retour de Robert Choquette avec Quinze ans plus tard. On y retrouvera, bien sûr, les personnages de la pension Velder. Les mercredis, on verra une nouvelle comédie de l'ex-cynique André Dubois et de Raymond Plante, Du tac au tac. Enfin, Radio-Canada a décidé de donner une chance aux "nouveaux auteurs". On pourra voir le vendredi soir une nouvelle série intitulée Scénario. Il s'agit d'une sorte de studio d'essai où réalisateurs et auteurs collaboreront pour créer une dramatique télévisée. Cette initiative était devenue nécessaire. Théâtre, mais sans changement notable de formule. On attend une dizaine de productions dont trois œuvres canadiennes, "Johanne et ses vieux" de Guy Dufresne, "Le Manuscrit" de Louise Maheux-Forcière et Vendredi, 16-45 de Pierre Gauvreau. Les "vieux" réalisateurs sont en place et se partageront le gâteau. Statu quo également aux Beaux-dimanches où l'on retrouvera l'inévitable Cous-treau et les inévitables grandes batailles du passé. Parmi les moments musicaux, on pourra voir une version abrégée de "Tristan et Yseult" avec Jon Vickers et Roberta Knie. En ce qui concerne les variétés, la seule nouveauté semble bien être le départ de Boubou et de Monsieur B. Faute de mieux, on se contentera de présenter des "vedettes". Parmi les apports de



l'extérieur, il y aura Serge Lama, Nana et Gilbert. Un apport cependant au domaine des variétés avec Les Trouvailles de Clémence, tous les jours de la semaine, à 11 h. Entre un monologue et une chanson, Clémence Desrochers parlera de toutes sortes de choses. Bien entendu, les séries étrangères reviennent. Citons-en bloc: Évasions célèbres, le Monde Merveilleux de Disney, Daniel Boone, Harold Loyd, Brigade spéciale, La Loufoque, Les pierrafeu, Marcus Welby et Cosmos 1999. Venons rapidement au cinéma. Durant l'automne, Radio-Canada présentera une moyenne de 16 longs métrages par semaine. On pourra voir notamment tous les films de James Bond et Autant en emporte le vent. La section sportive de Radio-Canada n'a guère besoin d'apporter de nouveautés toutes ses valeurs sont sûres. Émissions et personnel restent en place pour cette année encore.

peu de nouveaux venus. Les réalisateurs conservent pour la plupart la même place. Le mouvement semble plus intéressant chez les animateurs. On nous en annonce de nouveaux, surtout dans le secteur de l'information. Il y a également des déplacements. Parmi ceux-ci le plus intéressant reste sans doute la venue de François Perreault au 60. Il est parmi tous les jeunes reporters de Radio-Canada l'un des plus qualifiés pour cette nouvelle assignation. Un fait nouveau est également à signaler: la participation du public qui n'est plus invité seulement à venir s'enlever aux jeux. Le Temps de vivre (émission destinée aux moins jeunes) se veut un "lieu de rencontre". De même Le Pour et le Contre recevra des appels téléphoniques du public.

mière émission de Second Regard. La première émission de Sous le chêne de Mambre aura lieu le 28 novembre. Téléromans Première de Quinze ans plus tard: le 5 septembre à 19 h. Première de Y a pas d'problème: le 20 septembre à 20 h. Première de Avec le temps: le 20 septembre à 20 h 30. Première de Grand-papa: le 14 septembre à 20 h. Première de Rue des Pignons: le 14 septembre à 21 h. Première de Tac au tac: le 6 octobre à 20 h. Première de La P'tite semaine: le 6 novembre à 19 h. Première de Scénario: le 10 octobre à 21 h 30. Sports La Coupe Grey: le 28 novembre. Le Superbowl: le 9 janvier. Début de la Soirée du hockey: le 6 octobre. Variétés Le programme complet des émissions de variétés n'est pas arrêté définitivement. On note cependant quelques dates importantes. Michel Sardou: le 12 septembre à 19 h 30. Claude Léveillée: le 19 septembre à 19 h 30. Gilbert Bécud: le 3 octobre à 19 h 30. Adamo: le 24 octobre à 19 h 30. Charles Trenet: le 26 septembre à 19 h 30.



## Au seuil d'une nouvelle saison théâtrale

Certaines compagnies théâtrales n'ont pas encore complété leurs choix définitifs. D'autres refusent de dévoiler un contenu qu'elles nous réservent lors d'une très prochaine conférence de presse. S'il vous arrive, petit malin, d'obtenir leurs programmations sans leur aide, elles pourront refuser de vous en confirmer l'authenticité. Enfin, une dernière catégorie oublie systématiquement de vous renvoyer les inlassables coups de fils que vous lancez en sa direction... On parvient néanmoins à obtenir une quantité suffisante d'informations grâce à plusieurs organismes ayant fait connaître leurs choix, depuis quelques mois dans certains cas. Dans mon actuelle présentation de la saison 76-77, j'ai volontairement omis de parler des compagnies anglophones de Montréal, préférant m'en tenir au théâtre québécois. La matière ne manque d'ailleurs nullement. Il est encore trop tôt pour signaler. À titre d'exemple, pensons simplement aux nombreuses jeunes troupes engagées dans des processus de créations collectives, cheminement dont l'aboutissement reste longtemps impossible à fixer temporellement. Pensons également à tout ce qui se fait dans les écoles secondaires, dans les collèges ou dans les universités. Il faut donc se limiter aux circuits les plus connus, les seuls offrant à l'avance des programmes précis.

Tout en prenant un essor timide en septembre, la saison 76-77 s'annonce assez peu fertile en nouveautés. Deux naissances officielles méritent d'être retenues. Pour une, le Théâtre des Galeries de Laval date déjà de mai dernier. Quant à la seconde, le Théâtre Actuel du Québec (TAQ), elle est apparue à la suite de la mise à pied de Jean-Guy Sabourin comme directeur artistique du Théâtre populaire du Québec (TPQ). La chose avait fait quelque bruit lorsqu'André Duranleau, juge et président du conseil d'administration de la compagnie l'avait annoncé. Sabourin n'est pas parti seul, il a amené avec lui son assistant Robert Patoiné ainsi qu'une bonne partie de l'équipe en place. Le TAQ poursuivra les mêmes objectifs que le TPQ, à savoir d'être essentiellement une compagnie de tournée. Le MAC a déjà promis des subventions à cet effet. Quant au TPQ, rappelons qu'il continue avec Jean-Guy Gaudreault à la direction artistique. Hors ces naissances, rien à signaler si ce n'est la journée du 11 octobre pendant laquelle se déroulera une fête à l'occasion des vingt-cinq ans du

par  
ADRIEN GRUSLIN

reste égal à lui-même. Au 30 août, il comptait déjà onze mille abonnés pour la saison 76-77. On y prévoit un nombre record. La compagnie étend son empire et continue dans une perspective artistique et internationaliste, d'en donner pour tous les goûts. Argentée et plus que florissante, comme toute bonne grosse compagnie dans une société comme la nôtre, elle est appelée à augmenter encore et toujours. Fatalement aux dépens des autres, en dépit de ses qualités, suivant l'ordre des choses. Cette année verra se succéder des œuvres de Sheridan, Shaw, Hugo et Genêt dans la série répertoire. Seul peut-être ce dernier risque de nous enthousiasmer. Du côté Découvertes, on lit le nom de Marcel Dubé dont les derniers textes se sont révélés fort éprouvants. De plus, est-il besoin de rappeler qu'il fut découvert avec "Zone" en 1953, c'est-à-dire il y a vingt-trois ans. Auparavant, on pourra voir "Coup de sang" de Jean Daigle, en réalité la seule véritable découverte du TNM pour la saison. La dernière pièce réunit deux paires d'humoristes excellents: Yvon Deschamps et Claude Confortés d'une part et Girerd - Wolinski de l'autre. Impossible d'en rajouter. On peut cependant se demander quelle mélasse il résultera d'une réunion de tant de talent.

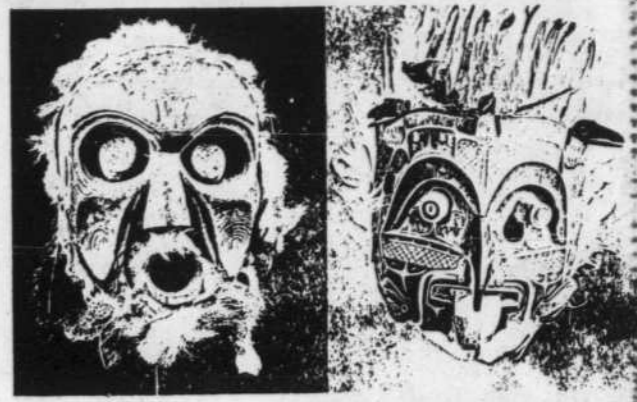
Le Rideau-Vert me semble devoir continuer sa marche décroissante. Il y aura sans doute un succès avec "Gapi" d'Antoine Maillet, interprétée par Gilles Pelletier et Guy Provost, le public pourra peut-être s'amuser avec un Goldoni mais l'ensemble propose une année toute paisible avec des productions relativement modestes. On continue encore et toujours d'oublier le théâtre québécois à ce local de la rue Saint-Denis, quelle tristesse! Le divertissement artistique tient lieu de règle de la même manière que le divertissement burlesque l'est au théâtre des Variétés de Gilles Latulippe. A la différence que ce dernier lui n'est pas subventionné... Au Trident, l'orage est passé, la compagnie a failli en mourir. Tout semble se ressourcer cette saison dans des projets plus modestes. On quitte le vétuste Palais Montcalm pour réintégrer la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre. Paul Hébert est redevenu directeur artistique et Paul Buissonneau, un autre ouvrier de la première heure, devient directeur de production en plus de participer à la gestion administrative. Une seule pièce est annoncée pour le premier semestre. "La folle du quartier latin" est une adaptation de Roland Lepage, tirée de "La folle de Chaillot" de Giraudoux. Elle débute le 14 octobre et pourrait se prolonger jusqu'à Noël. Le Théâtre d'Aujourd'hui propose à ses habitués les quatre créations québécoises annuelles, fidèle en cela aux objectifs qu'il défend depuis sa fondation. Il faut souhaiter que le petit théâtre de Jean-Claude Germain trouve une salle plus grande afin d'entendre son rayonnement. A sa

huitième année, rien de mieux ne saurait lui arriver. La saison passée, l'organisation de la rue Papineau invitait une troupe de Québec "le Théâtre en couleurs" (devenu cette saison le "Théâtre du Vieux Québec") à s'y produire. Leur spectacle: "Le Club Frank Eros Robidoux" reçut un accueil plus que chaleureux. Cette saison, il est question d'un échange. Il faut espérer que ce type de collaboration se concrétise. Les deux organismes de Jean-Claude Germain (Théâtre d'Aujourd'hui) et de Jean Guy (Théâtre du Vieux Québec) se rejoignent à plusieurs niveaux dans leurs objectifs de création. Pour peu que chacun des deux trouve chez l'autre spectacle qu'il aime, tout devrait fonctionner. Sur sa programmation, le Patriote en Haut se fait avare de précisions. Il promet mais ne donne pas. Seul le premier spectacle est fixé. "Métamorphose" est un collage de trois pièces de Claude Gauvreau poète dont les éditions Parti-pris continuent d'annoncer la publication pour l'automne et ce, pour la première fois. Les trois pièces d'où est né le spectacle sont "Au Coeur des Quenouilles", "La Jeune fille et la lune" et "Le Prophète de la mer". La responsabilité de l'agence-ment a été confiée à Monique Lepage. Alors que le Quat'sous de Paul Buissonneau n'a pas encore donné signe de vie, le Théâtre International de Montréal, la Poudrière, a fait connaître sa programmation française pour l'automne. Spécialiste multilingue du théâtre de divertissement (peut-être davantage encore que le Rideau-vert) ce petit local enchanteur de l'Île Sainte-Hélène offre régulièrement des spectacles décevants. Voilà sans doute la raison pour laquelle le public francophone le fréquente peu.

Actuel du Québec (TAQ) s'y produira deux ou trois fois durant la saison. J'apprends en dernière minute que le TAQ vient de se voir obligé de changer d'appellation, celle choisie étant déjà prise. En effet, le TAQ, nom inutilisé maintenant, appartenait au groupe de Jacqueline Barrette, au temps des "Ça dit qu'essa à dire", "Oh Gerry OHé" et "Flatte ta bedaine Ephrémé". La compagnie de Jean-Guy Sabourin devient donc: Terre Québec/Théâtre de la Grande République. Elle offrira entre autres des représentations de "Chile Vincerá". Impossible d'en préciser les dates pour l'instant, la troupe attend la subvention promise du Ministère pour entreprendre ses activités. En dernier lieu, le TPQ doit annoncer la semaine prochaine la programmation suivante: des œuvres de Gélina, Lepage, Molière et une dernière à choisir plus tard entre six textes soumis par six auteurs québécois. Inutile de dire que ce programme ne m'a pas été confirmé. Au TPQ, on ignore encore où seront présentées les productions à Montréal. "Le temps d'une vie" de Roland Lepage, présentée en deuxième lieu, a été créée au Théâtre d'Aujourd'hui de façon merveilleuse à l'automne 75. Espérons que ce beau texte sera repris de même. Une autre saison s'amorce, son bagage de reprises et de créations bien en main. Pas de changements majeurs à l'horizon. A vue de nez, une saison théâtrale qui s'annonce intéressante et monotone tout à la fois; intéressante par la multiplication des créations d'ici d'auteurs déjà connus ou de jeunes théâtre et ce, au moment où un livre vert en ignore pratiquement l'existence contrairement au Rapport Miville-Deschênes qui l'a précédé; monotone en raison de la terrible stabilité de trop d'entités théâtrales en place.

# La voie des masques et la Télé-fission

par  
JEAN-CLAUDE LEBLOND



Peu de gens se sont, comme Claude Lévi-Strauss intéressés à situer l'objet d'art, que ce soit un tableau, un masque ou une pièce de céramique, en relation avec un contexte historico-social, culturel et économique d'une population donnée.

**Les masques**  
Dans *La Voie des Masques* (1), deux tomes d'une centaine de pages chacun, Lévi-Strauss reprend sa méthode structuraliste mais cette fois, il l'applique à l'art des masques dont il tente d'établir une signification globale.

Luxeusement édité chez Skira et pourvue de nombreuses photographies de grande qualité, la Voie des masques limite son champ d'opération à l'étude des mythes et leur rapport sur les masques des populations indigènes de l'ouest du Canada. On remarque que pour l'ensemble des mythes chez des peuples pourtant totalement étrangers, des séries de recoupements sont possibles, soumis pour la plupart à ce que l'auteur qualifie d'idéologie du cuivre. Le masque n'a pas nécessairement, comme on est habitué à le voir en Afrique notamment, une fonction religieuse ou chamanistique, mais devient dans une certaine mesure un objet de prestige social et le possesseur se trouve, selon les tribus, favorisé par les divinités dont il a hérité du masque.

Ouvrage de documentation

logique et par ricochet social qui s'accorde mal d'une analyse rationnelle, qui échappe à toutes les tentatives de réduction qu'on pourrait en faire, c'est bien la télévision. Nous nous sommes dotés, selon le point de vue, d'un objet, d'un instrument, d'un outil que nous ne connaissons pas, qui semble glisser comme anguille devant toutes nos définitions. Malgré ses détracteurs, la seule personne qui soit arrivée à nous faire saisir la multiplicité en même temps que la problématique de la télévision sous le rapport des perceptions notamment demeure MacLuhlan.

René Berger pour sa part, voulant à tout prix analyser conventionnellement ce médium qui ne s'explique d'ailleurs que par illuminations ou "flashes" spontanés, patage (c'est le cas de le dire) dans tous les concepts que les sciences exactes et humaines, psychanalyse y compris, ont pu mettre à notre portée. La description qu'il fait de la télévision à travers son argumentation a de quoi apeurer tout spectateur inoffensif qui s'expose quotidiennement à un conditionnement indiscible mais certain. L'image des télévisions d'État, de la télévision privée de même, n'est guère reluisante. Il nous faut bien l'admettre, ce médium sert les intérêts d'une minorité de privilégiés. Outre qu'il leur rapporte des profits non négligeables, il leur donne un champ d'intervention considérable sur l'inconscient collectif des sociétés. On pourrait donc croire, à travers les propos alarmistes de l'auteur que la grande tare du XXe siècle, est, avant le sputnik et la bombe atomique, la télévision.

Cependant, tout n'est pas perdu. A la lumière des expériences réalisées ces dernières années autour de la télévision communautaire, Berger souhaite, pour contrer l'abus des grands réseaux, la multiplication des petits réseaux, une démocratisation en quelque sorte du pouvoir décisionnel de son utilisateur.

Dans son étude, l'auteur ne fait pas allusion au video art qui pourrait bien, dans les années à venir proposer une utilisation autre et à des fins que nous ignorons encore de la télévision. Pour nous situer historiquement, peut-on avancer que nous vivons la préhistoire de ce médium. Quoi qu'il en soit, en dépit des confusions inhérentes à une inadéquation de l'analyse rationnelle appliquée à ce qui semble y échapper, nulle doute qu'elle ne peut laisser le lecteur indifférent des dangers qui le guettent.

(1) *La Voie des masques*, par Claude Lévi-Strauss, deux tomes sous coffret, illustrations en noir et blanc et en couleur. Editions Albert Skira, Genève 1975.  
(2) *La Télé-fission*, alerte à la télévision, par René Berger; Paris, Editions Casterman 1976.

# Vieillir, écrit-il

par  
VICTOR-LEVY BEAULIEU

Il est de ces écrivains qu'on lit pour ainsi dire à cause de la musique, ce mouvement des phrases qui sont comme des mouvements de hanches, tout empreints d'une sensualité qu'on ne songe même pas à mieux identifier car l'important n'est pas là mais dans l'acte d'écriture même, dans cette parole pareille à de la laine en train de se dévider.

Michel Leiris a toujours été pour moi ce type d'auteur qui demande de lentes lectures, toujours à reprendre parce que ce qu'on y trouve n'est rien de moins que l'oeuvre d'un poète, c'est-à-dire l'expérimentation d'un langage qui est comme une vis sans fin creusant dans les souterrains sacrés du soi. *Frère bruit* (1) qui vient de paraître chez Gallimard ne change pas le plaisir. Il s'agit du quatrième et dernier tome de "La règle du jeu" auquel Leiris travaillait depuis trente-cinq ans, selon une méthode qui lui a fait intégrer dans le même corps, celui de l'oeuvre, tout aussi bien l'autobiographie que le récit, tout aussi bien la poésie. Une démarche totalisante comme dirait Jean-Paul Sartre et qui tient d'abord à l'extrême jeu de son langage.

*Frère bruit*, cela dit tout. À dire vrai, il n'y a rien d'autre dans le livre de Leiris que des fragments retenus de sa vie: petites scènes de la vie familiale, divagations discrètes sur le temps qui passe, réflexions sur les livres, la musique, l'ethnologie, la peinture et le rêve, par courts chapitres axés sur une simple chose: soi.

De quoi se demander, lisant cela, de quoi est fait notre plaisir puisqu'il n'y a habituellement rien de plus monotone que le simple fait de vivre et de vivre ce que vit à peu près tout le monde, dans son présent qui est aussi un futur: nous serons tous très vieux un jour, dans notre univers seul considéré comme le vrai, annulant tous les autres et le nôtre propre puisqu'il faut bien mourir. Alors que restera-t-il de tout cela? Ce frère bruit précisément, ce par quoi l'on voudrait léguer aux autres sa mémoire tout en sachant qu'il ne pourra s'agir que d'une fuite en avant — ce fil qu'est l'écriture, ce fil auquel on se retient désespérément, Michel Leiris dit:

"Seul problème: grignoler à l'intérieur du cercle quelque chose qui noircisse son blanc, change son vide en plein et fasse de son lac sans fond une île... Mais que grignoler, alors que ce zéro veut dire qu'il n'existe rien qu'on puisse prendre pour point d'appui?"

Tout son livre, pour ne pas dire "La Règle du jeu", au complet ne fait qu'interroger cela et ne fait que chercher cela: où est le certain, où se trouve donc cette manière de pierre angulaire grâce à laquelle vivre prendrait tous ses sens et ne serait plus cette chute bizarre, cette tombée contradictoire dont on ne peut sortir qu'en écrivant?"

Révolutionnaire velléitaire, Leiris n'a aucun goût pour l'action qui est comme l'envers de sa nature d'ethnologue. Pourtant, toutes ses émotions le convainquent qu'on ne peut être que révolutionnaire et qu'un homme n'est pas un homme si, selon

l'expression de Lévine, il a peur de se salir les mains dans le feu de l'action. Hélas pour lui, Leiris n'est pas de ce côté des choses. Il y serait peut-être si la liberté de la Révolution n'aliénait pas, par ce paradoxe bien connu, sa propre liberté d'homme. Pour être révolutionnaire, il faut savoir faire la croix sur certaines de ses qualités pour ne garder de soi qu'une praxis radicale. Or ce n'est jamais ce qui a passionné Leiris même lorsqu'il militait dans les groupements de gauche ou s'acquitait avec le surréalisme. Une autre idée germaut là-dessous et c'est elle qui, dans "La Règle du jeu", court d'un livre à l'autre.

Cette idée, c'est celle de la mort, grand personnage de *Fibrilles*. Leiris y raconte son suicide et l'intervention miraculeuse d'un ami. C'était là tout le sujet du livre, qui se continue dans *Frère bruit*, peut-être avec encore plus d'émouvance car cette fois, c'est la vieillesse qui s'amène, et les rêves que fait un homme se sachant vieux, insatisfait de l'être parce qu'il reconnaissant tout ce qui aurait dû être accompli mais ne l'est pas. L'an passé, Aragon faisait publier un ouvrage sur ce thème: *Théâtre-Roman* dont on a absolument rien dit ici même s'il est un livre extraordinaire, sans doute l'un des plus beaux travaux d'Aragon, une angoussante interrogation écrite dans un langage dépareillé — une véritable merveille qui est rejointe par *Frère bruit*. Leiris dit:

"J'EXIGE  
"un chant de beau navire pour calmer la mer où je me meurs, fumée..."

Que ce soit à sa maison de campagne, promenant son méchant chien Puck, que ce soit à son logis de Paris ou encore dans son bureau du Musée de l'Homme, c'est à cela que renvoie toute l'oeuvre de Leiris: à une suprême exigence de la poésie, celle qui résoudrait enfin le conflit qui oppose le rêve et le réel, la fiction et l'action: "Fondre ces deux irréductibles: l'engagement social et la poésie, étrangères à tout calcul comme à toute morale."

Leiris avoue n'y être parvenu et que vieux, il voit l'échec partout: "comme écrivain, puisque presque incapable de dépasser le regard sur soi, il n'avait que rarement atteint à la poésie"; comme réfractaire; comme amant; comme voyageur; comme ethnographe parce qu'il n'en avait tiré concrètement que fort peu: travaux très particuliers sur une langue d'inités soudanais et sur la possession rituelle en Ethiopie; travaux de seconde main sur l'"art nègre" et, sans grande portée malgré la pieuse intention, d'autres travaux orientés dans un sens antiraciste... Voilà le bilan que, dans des pages brûlantes, Leiris fait de sa vie.

Sans mentionner, bien sûr, que c'est là le lot commun et, qu'à demeurer, dans les sombres caves de chaque existence, il y a cette poésie fulgurante, celle de Leiris qui est maintenant celle de tous, et qu'elle aussi a pour devoir de changer la vie et de transformer le monde.

Dans son nouvel ouvrage, recueil de huit nouvelles, Cortazar poursuit sa route. L'espace américain tend à s'affaïssir. En fait tout espace disparaît. Les personnages, même quand ils sont sud-américains peuvent être nés et vivre n'importe où. Ce que Cortazar cherche à capter c'est la constance, ce qui échappe à l'espace, ce qui persiste et ce qui fait éclater le temps.

Prenons par exemple la nouvelle, *Les Pas dans les Traces* (1). A quarante ans, Jorge Fraga décide de se consacrer à l'étude de la vie et de l'oeuvre du poète Claudio Romero, qui, au début du siècle connut une certaine célébrité. L'oeuvre et le personnage étaient entourés d'un vague que Fraga chercha à élucider. Il écrit donc un ouvrage qu'il intitula *Vie d'un poète argentin* qui fit découvrir Romero et qui valut à Fraga une grande célébrité personnelle. Articles, critiques, honneurs, prix. La redécouverte de Romero avait des retombées sur la vie de Fraga. Or, un jour, ce dernier découvre qu'il s'est trompé sur le poète, que le personnage n'était pas celui qu'il a décrit et il découvre des lettres et va à la recherche d'une femme, dont la mère était la victime de Romero. Celui-ci l'avait poussée à la prostitution. Il révéla la vérité, mais le chute de la renommée de Romero allait entraîner sa propre chute.

"Frères dans la farce, dans le mensonge et l'attente d'une ascension fulgurante, frères dans la chute brutale qui les foudroyait et les détruisait. De façon claire et simple, Fraga comprit que tout homme qui lui ressemblait serait toujours un Claudio Romero, que les Romero d'hier et d'aujourd'hui seraient toujours Jorge Fraga. Comme il l'avait redouté en une lointaine nuit de septembre, il avait écrit hy-

poëticement sa propre biographie".

Ainsi le récit est une négation du temps mais c'est aussi ce qui fixe le temps dans un réel tout éphémère soit-il.

**Manuscrit trouvé dans une poche**, a pour scène le métro de Paris. Le narrateur se demandait si une voiture de métro ne pouvait lui apporter la rencontre avec le bonheur. Chaque station devient un point d'arrêt, un lieu de passage et un recommencement. Une femme monte, une autre descend. Il les imagine, bien qu'elles soient vivantes, en chair, en face de lui. Quelle serait la rencontre possible? La vie possible avec celle-ci ou celle-là? Et le métro ne s'arrête pas, les stations se suivent, l'espace est entrecoupé d'arrêts, mais c'est comme s'il s'agissait d'un vaste rêve. La seule réalité, la seule persistance, c'est celle d'un regard qui se détourne, d'un sourire fuyant.

Dans *Cou de petit chat noir*, les personnages se jouent la comédie. Tendres et sinistres, ils ne parviennent pas à ressentir les rapports, les liens qui pourraient les unir. Ils inventent au risque de s'évanouir dans leur propre jeu et de se détruire.

Dans ce recueil, il n'est plus question d'une réflexion sur l'Europe ou l'Amérique, la France ou l'Argentine. Nous nous trouvons constamment entre deux portes: le quotidien est occulté, éclaté. Les personnages cherchent un lien avec le réel par une complicité, dans un jeu parfois dérisoire et souvent tragique.

Dans son dernier ouvrage, le romancier cubain Alejo Carpentier (2), qui lui aussi vit à

Paris et occupe les fonctions de ministre conseiller de l'Ambassade de Cuba, procède à un jeu où le temps et l'espace sont mêlés. Nous sommes à Venise au début du dix-huitième siècle. Un sénor mexicain débarque et admire la ville somptueuse et fait la connaissance d'un prêtre qui est aussi un compositeur, Antonio Vivaldi. Le Mexicain se déguise; il n'accepte pas son personnage ni celui de son interlocuteur. Il est Montezuma, le chef indien vaincu par Cortes. Ce jeu avec les personnages se transforme en jeu musical car Vivaldi fait raconter au Mexicain l'histoire de son pays et il en résulte un opéra. Dès lors, Montezuma devient un personnage d'opéra et nombres de compositeurs exploitent le thème de ses batailles.

Carpentier qui est lui-même musicologue épouse la structure d'un concert baroque pour développer cette histoire où les chronologies s'enchevêtrent et où les thèmes et les récits s'entremêlent. Tout est transformé en chants; le langage est musique sans qu'il s'agisse d'un style "poétique". Nulle prétention philosophique ou théorique dans cette tentative de découvrir des lieux communs de la musique et du récit.

(1) *Octaèdre* de Julio Cortazar, nouvelles traduites de l'espagnol par Laure Guillevin-Bataillon aux Editions Gallimard.

(2) *Concert Baroque* d'Alejo Carpentier, roman traduit de l'espagnol par René L. F. Durand aux Editions Gallimard.

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

## les lettres étrangères

# Nouveaux Cortazar et Alejo Carpentier

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

par  
NAÏM KATTAN

## LES "CLASSIQUES" FOLIO

Balzac, Stendhal, Flaubert, Hugo, Molière, etc. ...

Folio reprend le texte de la Bibliothèque de la Pléiade et offre aux professeurs, aux étudiants et à tous ceux qui aiment prolonger leur lecture un appareil critique essentiel: préface, biographie de l'auteur, notes, documents et variantes.

Folio donne envie de parler

Balzac <i>Les Paysans</i> Préface de Louis Combarieu	Stendhal <i>La Chartreuse de Parme I</i> Préface de Paul Morand	Flaubert <i>L'Éducation sentimentale</i>	Victor Hugo <i>Notre-Dame de Paris</i>
Molière <i>Le bourgeois gentilhomme</i> Les Femmes savantes Le Misanthrope	Rabelais <i>Pantagruel</i>	Baudelaire <i>Les paradis artificiels</i> Préface de Gaston Pollock	folio

**Samuel Beckett et l'univers de la fiction**

Fernande Saint-Martin

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
Tél. 343-6321

### INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

#### COURS DU SOIR

Dactylographie — Sténographie — Français des affaires — Anglais des affaires — Comptabilité — Secrétariat médical, légal et tourisme — Conversation anglaise

**Pourquoi choisir le COLLÈGE O'SULLIVAN ?**

A cause :

- de ses cours intensifs
- de ses cours de recyclage
- de son centre de simulation
- des meilleures chances d'emploi
- de son service de placement
- de sa facilité d'accès

**Début des cours : 20 septembre**

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec **Ginette Deslongchamps** à : 866-4622.

**Collège O'Sullivan**  
1191, rue de la Montagne  
Montréal

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

### POLITIQUE ET CIVILISATION

- L'art du 19e Siècle — (au Musée des Beaux-Arts)
- Les idéologies et la politique I — Professeur: Judith DUFOUR-VAILLANCOURT
- La civilisation indienne (1ère partie) — Professeur: Robert GARRY
- Amérique latine: la pression contestataire du Tiers-monde — Professeur: Julio RODRIGUEZ ANIDO
- Chine, Amérique latine, Etats-Unis: 3 continents, 2 avènements ? — Professeurs: Robert GARRY, Judith DUFOUR-VAILLANCOURT, Julio RODRIGUEZ ANIDO
- Brochure sur demande

**Renseignements :**  
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE  
3333, chemin Queen Mary, 6e étage  
343-6090  
343-6992 (après 17 heures)

## Foire internationale du livre de Montréal

bilan - 1976

EXPOSANTS	
Nombre de pays exposants	46
Nombre de stands	347
Nombre d'exposants individuels	274
Nombre de stands nationaux	40
Éditeurs représentés dans les stands nationaux et collectifs	1 500 environ
Participation des industries connexes	16
VISITEURS PROFESSIONNELS	
Les données statistiques officielles ont été établies à partir de la liste d'inscriptions individuelles des exposants et visiteurs professionnels, fournie par l'ordinateur "Montreal-Contacts". Pour un total de presque 8 000, dont plus de 600 américains.	
Nombre de pays représentés par visiteurs	65
Éditeurs non exposants et représentants d'éditeurs	2 983
Écrivains	181
Libraires	431
Bibliothécaires	891
Agents littéraires	41
Universitaires, enseignants et acheteurs institutionnels	1 058
Industriels de l'édition	289
Média	577
Personnel FILM (direction générale, service aux exposants et aides de stands)	95
Autres	1 450
PUBLIC	
Entrées payantes, pendant deux jours - au total, douze heures d'admission	15 000

Pour information et réservations: Secrétaire de la FILM, 436 est. rue Sherbrooke, Montréal, Canada H2L 1J6 Téléphone (514) 842-8411

cinéma

# L'énigme de Kaspar Hauser...

par  
ANDRÉ LEROUX

Depuis son premier film, *Signes de vie*, réalisé en 1967, le cinéaste allemand Werner Herzog s'est créé une réputation internationale. Certains le considèrent comme le nouveau Bunuel des années 70 tandis que d'autres le placent aux côtés de Bergman. C'est minimiser le génie de Bunuel et de Bergman et accorder une importance démesurée à un cinéaste, certes, talentueux mais pétrifié dans des idées à la fois populaires et élitistes. Il n'y a pas de doute que Herzog soit un artiste conscient de ses exigences et de ses responsabilités mais il semble enfoncé dans des rhétoriques qui échappent à la vie. Ainsi, malgré ses nombreuses qualités, *L'énigme de Kaspar Hauser* ressemble finalement à une rigoureuse démonstration, à une thèse implacable qui ne laisse au spectateur aucune échappatoire. Herzog souligne clairement chaque idée émise et construit sa mise en scène à la façon d'un professeur qui voudrait convaincre tous ses élèves de

l'authenticité de ses propos. Chaque image, soigneusement élaborée, très logiquement cadrée et très consciemment composée, pointe du doigt ce qu'on doit comprendre et appuie, par sa durée, ce qui ne doit absolument pas nous échapper. Très souvent, la caméra se fige sur un personnage ou sur un paysage au-delà de toute nécessité dramatique, psychologique ou affective de telle sorte que le spectateur souhaiterait que Herzog accélère le rythme et lui épargne le ton solennel avec lequel il affirme et soutient sa vision métaphysique. *L'énigme de Kaspar Hauser* relate les différentes étapes de la vie d'un homme-enfant abandonné au début du 19<sup>ème</sup> siècle sur une place publique d'une petite ville d'Allemagne. Le film, tourné à Dinkelsbühl, s'inspire d'un fait vécu, et débute comme un mauvais rêve qui prendrait progressivement des allures de cauchemar. L'itinéraire de Kaspar (Bruno S.) est vouée à la fatalité et Herzog prend

bien soin de préciser toutes les étapes du calvaire. Car Kaspar est, avant tout, la victime parfaite d'un ordre social impitoyable qui n'accepte pas la différence et qui a perdu, depuis longtemps, son pouvoir d'accueil. Enfermé dans un cachot depuis son enfance et livré à sa solitude, Kaspar est couvert de gales, harcelé par les poux et en proie à ce qui peut ronger son corps, Herzog nous montre un être démuné mais qui ne souffre pas. Les coups violents et répétés d'un énigmatique personnage tout drapé de noir (son père, son maître ou son geolier?) ne le préoccupent pas. Il faudra que Kaspar entre en contact direct avec la nature et avec les diverses couches de la société pour découvrir la souffrance. Mais contrairement à l'enfant sauvage du film de Truffaut, Kaspar ne pourra intégrer la souffrance à son expérience quotidienne. Il ne sera jamais capable de l'utiliser afin de se fortifier et d'affronter son environnement. Il sera, au contraire, détruit par toutes les expériences douloureuses qu'il sera incapable de supporter. Il sera écrasé par des forces contre lesquelles il ne sait comment se défendre. Werner Herzog est un romantique et sa vision du monde, partagée entre les innocents et les bourreaux, est

façonnée par toutes sortes de conceptions simplistes et primaires sur l'éducation. Kaspar est le seul personnage auquel le spectateur puisse s'identifier car les pédagogues, les autorités ecclésiastiques, les philosophes (représentants du conformisme idéologique et de l'ordre bourgeois stérile et sans imagination) sont figés dans leurs attitudes livresques et coupés de l'expérience immédiate. Ce sont des pantins qui permettent à la société de fonctionner sans trop de problèmes et d'éliminer ceux qui risquent de perturber des certitudes fossilisées. Herzog a observé les piliers de l'ordre avec une nette distance critique, avec une froideur déséchante et avec une ironie trop calculée pour être convaincante. Un logicien veut mettre à l'épreuve les processus mentaux de Kaspar en lui faisant passer un test piège. Comme on pouvait s'y attendre, Kaspar répond avec une logique impeccable que le raisonneur obtus récuse parce qu'elle ne correspond pas exactement aux normes. Les réponses de Kaspar jaillissent spontanément et ne coïncident pas parfaitement avec celles que le logicien aurait désiré entendre. Tous ceux qui tentent d'éduquer Kaspar sont investis d'attitudes qui les tournent en dérision ou parlent

## à l'affiche

comme des automates aux propos ridicules. Au milieu d'une telle accumulation de pantins grotesques et risibles, Kaspar ne peut émerger que comme un pauvre martyr. Herzog le décrit sous les traits d'un pur qui traverse un monde qui a perdu ses élans de spontanéité, son sens de l'émerveillement, son harmonie avec la Nature et son pouvoir de rêver. Tous les bourgeois qui veulent éduquer Kaspar ont l'air sorti d'une opérette de second ordre et croient sous la caricature, la lourdeur et l'outrance. Ils suscitent d'ailleurs le rire dès qu'ils apparaissent sur l'écran. Ils sont même PHYSIQUEMENT catalogués et les spectateurs ne peuvent s'empêcher de s'esclaffer devant leurs attitudes réactionnaires ou leurs (voir page suivante)

■ **Face to Face:** Le dernier film d'Ingmar Bergman. L'échec de la psychiatrie moderne vu par un cinéaste essentiellement obsédé par la représentation onphusique des sentiments refoulés. Une psychiatrie apparemment heureuse, saine d'esprit et équilibrée tente de se suicider. Bergman scrute impitoyablement sa chute dans les ténèbres de l'inconscient et sa remontée vers une sérénité majestueuse. Un film saisissant interprété par une comédienne géniale: Liv Ullmann. (Place Ville-Marie)


■ **L'argent de poche:** A travers les deux cents enfants de ce petit bijou, François Truffaut, poète de la fragilité menacée, nous parle de lui-même, de sa perception de l'enfance, de la qualité de son regard d'adulte, du besoin de liberté et d'indépendance des enfants et des rapports tendus entre ceux qui détiennent l'autorité et ceux dont on exige la soumission. Un film magique et pourtant bien réel qui tient à la fois de Renoir et de Lubitsch écrit et réalisé à la fine pointe du cœur. (Carrefour)

■ **Vol au-dessus d'un nid de coucou:** La version française du film poignant de Milos Forman

■ **Oné Flew Over the Cuckoo's Nest** d'après le célèbre roman de Ken Kesey. Un révolté (Jack Nicholson) meilleur que jamais essaie de déjouer le système social qui finalement viendra à le rendre inoffensif. L'étonnante Louise Fletcher est l'infirmière en chef qui défend et qui croit aux valeurs conservatrices d'une société qui exige la conformité. Une fable harcelante et brûlante d'actualité. (Champlain - Crémazie)

■ **Le locataire:** Ayant loué l'appartement d'une jeune fille décédée à l'hôpital par suite d'une tentative de suicide, Trekovsky (Roman Polanski), l'antihéros du nouveau film de Roman Polanski, s'imagine que tous les locataires conspirent maintenant sa propre mort. Un Paris inquiétant et lugubre. Des intérieurs claustrophobes. Une photographie anguleuse et précise de Sven Nykvist. Une musique lancinante de Philippe Sarde. Un ton tendu mais jamais hystérique. Tout cela contribue à faire du *Locataire* une inoubliable incursion à l'intérieur d'un esprit faible qui voudrait se croire fort. Même si le personnage central n'est pas assez intéressant et même si on sait un peu trop vite que tout surgit d'une imagination malade, *Le Locataire* ne dépare aucunement la carrière de Polanski. (Parisien, Laval, Greenfield Park)

frank furtado présente **gilles vigneaault**



du 14 sept. au 3 oct. à 20h.30

3 SEMAINES SEULEMENT

84 ouest, rue Ste-Catherine, angle St-Urbain  
RESERVEZ MAINTENANT GUCHETS: 861-0563

**A VOIR ET À REVOIR ENCORE!**

**'HAROLD ET MAUDE'** représente une joie de vivre indescriptible pour tous. Une satire incroyable sur le militarisme, les psychiatres, la programmation sur ordinateurs et beaucoup plus.

**Harold et Maude**

Musique de CAT STEVENS

3e SEMAINE

UN LIVRE QUE VOUS AVEZ LU ET RELU. Un film magnifique que vous visionnez plusieurs fois.

Un mode de vie soucieux d'excellence et d'élevation personnelle. La grandeur de l'amour et la griserie de la liberté.

Jonathan Livingston le goeland

Musique de Neil Diamond

Lundi ouvert dès 1h.50

Salle climatisée

Harold et Maude Sem: 9.35 Dim. et lundi: 5.25-9.35 1.50-6.00-9.55

Jonathan Livingston le goeland Sem: 7.30 Dim. et lundi: 3.50-7.45

Cinéma 7art 722 0302 3180 rue BELANGER

14 ANS

Paramount Pictures présente un film de ROMAN POLANSKI

## LE LOCATAIRE

"THE TENANT"

RIVOLI: 1.45, 4.05, 6.25, 8.45, PARI-SIEN: 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10, samedi: 6.30 & 8.50, samedi, dimanche: 11.05, VERSAILLES: semaine: 6.25 & 8.45, samedi, dimanche & lundi: 1.45, 4.05, 6.25, 8.45.

5 cinémas LE PARISIEN 480 Ste-Catherine 884-7858

VERSAILLES 770-1111

RIVOLI 50 Denis & Bélanger 277-3125

LAVAL 688-7776

SALLE RESNAIS

## ÉLYSÉE

35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN & VEN 7.30, 9.30 SAMEDI 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

Pour Tous

Grand Prix Spécial du Jury Festival de Cannes

Prix de la critique Internationale

Prix Jean Cocteau

Prix Ocuménique

"Une oeuvre unique par son inspiration, par sa réalisation, par son interprétation" - France Soir

"... d'une singulière beauté... bouleversant" - Paris Match

"Une remarquable réussite" - Cahier du Cinéma

"Un cri du coeur et de l'âme" - Le Provençal

"Un chant fraternel, un poème émouvant" - Le Monde

"L'interprétation de Bruno S. est au-delà de toute description, de toute appréciation... ce film est un choc" - Télérama

"Un violent assaut contre la bonne conscience des civilisés" - Quotidien de Paris

UN FILM DE WERNER HERZOG AVEC BRUNO S.

5 pays et 8 grandes villes du monde ont acclamé votre orchestre

... one of the world's finest instrumental bodies. - Daily News, New York (19 mai 1976)

... le style et la qualité sonore s'imposent. - La Suisse, Lausanne (25 mai 1976)

... un excellent orchestre... - Le Figaro, Paris (29 mai 1976)

... individual and collective excellence. - The Sunday Times, London (30 mai 1976)

... a superbly performed programme. - Glasgow Herald, Edimbourg (31 mai 1976)

... le niveau élevé et la grande discipline de l'orchestre étaient mis en évidence. - Lidova Demokracie, Prague (2 juin 1976)

Pourquoi pas vous?

Abonnez-vous maintenant à la saison 1976/77 de l'OSM

Renseignements et brochures: 844-2867

Orchestre symphonique de Montréal

Directeur artistique Rafael Frühbeck de Burgos

Les concerts du Maurier

UN FILM DE WERNER HERZOG AVEC BRUNO S.

## L'énigme de KASPAR HAUSER

V.O. S.T. FRANÇAIS

SALLE EISENSTEIN

'AMUSANT ET EMOUVANT DU DEBUT A LA FIN'

- NEW YORK TIMES

POUR TOUS

Salut l'Artiste

YVES ROBERT

MARCELLO MASTROIANNI FRANÇOISE FABIAN

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENRG.

5110, avenue du Parc (coin Laurier)

## DANSE CONTEMPORAINE

Les richesses de la danse au service du développement de la personne: conditionnement physique, élargissement des perceptions, harmonie corps-esprit.

Renseignements: 273-2213

Ministère de l'Éducation, permis no 749870  
Enseignement de culture personnelle

DÈS MARDI

"ALPHA BETA" de E.A. Whitehead adaptation québécoise de Gaby Deziel-Hupe

Avec REJEAN LEFRANÇOIS et MADELINE ARSENAULT

Mise en scène: Gilles Provost  
Décors: Guy Beauregard

air conditionné

Pour vous rendre à La Poudrière, profitez du parcours scénique via Cité du Havre et le pont de la Concorde.

Billets en vente à l'hôtel Sheraton MI-Royal, G-20, 526-0821  
Guichet ouvert de 12 h à 18 h. Montreal Trust P.V.M.

LA BÊTE DE BOROWCZYK EST LE KING KONG DE L'ÉROTISME

- LE FIGARO

2e FILM AU LAVAL "AU LIT IL FAUT DU RESSORT" en couleurs

PARISIEN: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 LAVAL: semaine: 6.05 & 7.55, samedi, dimanche: 12.55, 4.25, 7.55

5 cinémas LE PARISIEN 480 Ste-Catherine 866-3856

5 cinémas LAVAL 688-7776

Il fume 3 cigares par jour  
Il boit le Dom Pérignon  
Il joue du piano depuis 79 ans  
Il est le plus jeune pianiste du monde

## Il a 90 ans

POUR TOUS

"Quel régal pour les amateurs de la musique et la joie de vivre! Une expérience inspirante et superbe!" - Judith Crist, New York Magazine

"★★★★★ Une joie musicale! Formidable!" - Ann Guarino, N.Y., Daily News

"Un homme extraordinaire et un artiste étonnant" - A.H. Weiler, New York Times

ARTHUR RUBINSTEIN

## L'AMOUR DE LA VIE

FLEUR DE LYS

858 est. Ste Catherine 288 3303

A L'AFFICHE!

6 au 11 septembre inclusivement

## RHASAN ROLAND KIRK Quintet

Entrée: \$5.00

Billets en vente à: 2053, rue Bleury (près Place des Arts)

Parcs complet 280 Ste-Catherine 864-0029 Restaurant 861-0057 ouvert

18 ANS

Les Galettes de Pont-Aven

Avec JEAN-PIERRE MARIELLE et JEANNE GOUPIL

SEM: 7.30-9.30 SAM-DIM: LUN-6 SEPT: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

LE DAUPHIN BRULIERS PRES D'YBerville 771-6000

Un film rare plein de tendresse et de fraîcheur. JOURS DE FRANCE

1.15-3.15-5.15-7.30-9.30

CARREFOUR

514 CATHÉRIE-BLEURY 866-8057

POUR TOUS

françois truffaut

## L'argent de poche

JACK NICHOLSON

avec le film de MILOS FORMAN

## "VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU"

12.00-2.10-4.35-7.00-9.25

SEM: 7.00-9.15 SAM-DIM-LUNDI: 6 SEPT: 12.00-2.10-4.35-7.00-9.25

CHAMPLAIN 2 514 CATHÉRIE PAPINEAU 524 1885

CREMAZIE 514 DENIS-CREMAZIE 388 4310

AUSI REX A ST-JEROME

UN FILM DE MARCO FERRERI

GÉRARD DEPARDIEU ORNELLA MUTI

## La dernière Femme

18 ANS Adultes

DESJARDINS 514 R. Ste-Catherine 211

CHEVALIER 514 DENIS 345-1222

# l'interrogation métaphysique

suite de la page 13

discours secs et dogmatiques. Leur fermeture à Kaspar est leur plus grande arme de violence. Le comte qui héberge le pauvre malheureux prend plus de plaisir à s'écouter parler qu'à s'ouvrir aux besoins réels de son protégé. Il promène Kaspar dans les salons mondains comme un bizarre animal offert à la curiosité de tous. Comment peut-on prendre complètement au sérieux un cinéaste qui ne recule pas devant de telles simplifications dramatiques et sociales?

Il est également clair que Herzog remet en question toute forme d'éducation. Il croit que les pédagogues ne travaillent qu'à soumettre les êtres à leurs propres conceptions du monde et qu'ils éloignent l'individu de lui-même. Tous ceux qui veulent éduquer Kaspar s'acharnent à lui bourrer le crâne, à le matraquer d'idées toutes faites et à l'étouffer sous le poids de leurs connaissances sans racines affectives. Kaspar, à l'instar des enfants, est le seul qui puisse vibrer aux beautés de la nature, pleurer en serrant un bébé dans ses bras et vivre en harmonie avec ses sens. L'énigme de Kaspar Hauser ne s'enlise pas totalement dans le formel didactique, c'est surtout grâce à l'interprétation de Bruno S. qui a passé toute son enfance dans des écoles de réforme et dans des foyers pour retardés mentaux. Il fut même le sujet de l'épouvantable documentaire de Lutz Eisholz: Bruno des Scharwze dans lequel il racontait et commentait ses expériences enfantines. Bruno S. donne la seule touche d'humanité au film de Herzog. Avec ses grands yeux ouverts à toutes les sollicitations du réel, sa grosse tête d'enfant qui n'a pas vieilli et

sa démarche pesante mais fragile, Kaspar s'avance péniblement dans une société rigide qui rejette l'attrait de l'irrationnel et qui veut tout expliquer et prouver par la seule logique. Evidemment, Herzog a beaucoup trop facilité notre identification à Kaspar mais Bruno S. nous fait ressentir la grandeur d'un être qui piétine dans sa nuit. Même si Kaspar est atrocement seul, enfermé au plus profond de lui-même, il a l'avantage de ne jamais vivre en décalage par rapport à ce qu'il intuitionne sent et éprouve charnellement. Bruno S. n'a sûrement pas eu beaucoup de difficultés à se laisser habiter par le rôle car son humilité et sa simplicité n'ont d'égale que son authenticité. Sa performance mérite à elle seule le déplacement. Le grand déséquilibre du film tient au fait que Herzog a lancé ses personnages sur un échiquier dont Kaspar est la seule pièce vivante. En établissant un partage trop catégorique entre ceux qu'il considère comme des idées néfastes et celui qu'il vénère comme un nouveau Christ victime de l'incompréhension sociale, il a perdu la partie et a ruiné ce que sa démarche pouvait contenir d'exaltant.

De plus, le film arrive à un moment où il est très à la mode d'affirmer que l'individu est complètement dominé, manipulé, par la société dans laquelle il vit. Herzog flatte ceux qui croient que l'éducation formelle déforme la perception et que la société nous paralyse et nous détruit sous le prétexte de nous civiliser. Kaspar devrait être l'exemple de ce qui arrive à tous ceux qui s'efforcent de conserver et de protéger leur "innocence" mais Herzog sanctifie un "cas" particulier, généra-



Bruno S. dans L'Enigme de Kaspar Hauser, de Werner Herzog

lise à partir d'une expérience individuelle tout à fait exceptionnelle. Je pense qu'il faut être très naïf ou très sentimental pour oser prétendre que Kaspar est un frère qui nous ressemble. Au dénouement, Kaspar est assassiné par celui-là même qui l'a abandonné sur la place au début du film. N'ayant pas été identifié, le personnage vêtu de noir, un symbole du Dieu vengeur qui livre l'humanité à elle-même, devient une espèce de menace métaphysique qui plane sur l'homme non souillé par la corruption sociale. Le propos ultime d'Herzog trouve sa résolution ultime dans ce pessi-

misme romantique qui bouche toutes les issues possibles en ne précisant jamais la nature exacte du danger métaphysi-

que qui pèse sur nous. L'énigme de Kaspar Hauser nous demande d'accepter des énigmes abstraites après nous

avoir bombardé de clichés sur les forces du Bien et du Mal qui divisent notre société. (Élysée)

## Un film mineur d'un grand cinéaste: Belle

(par A.L.) — Belle n'est sûrement pas le meilleur film du grand cinéaste belge André Delvaux mais on y reconnaît l'empreinte d'un style inimitable, attentif aux petits détails qui ouvrent des horizons insoupçonnés, aux variations de la lumière qui crée des zones d'incertitudes et d'ambiguïtés et aux décors qui recèlent des pièges envoûtants. Delvaux, à la recherche des vérités qui dépassent les frontières du quotidien, a toujours été fasciné par les rapports entre le réel et le sur-réel, entre le perceptible et l'imperceptible et par tout ce que masque un calme trompeur. Delvaux nous entraîne au cœur même du fantastique en ne trichant jamais avec ce qu'il nous montre, en ne décollant du réel que pour y retourner. Ses personnages sont poursuivis par leurs rêves, hantés par ce qui souvent les

détruit, obsédés par des réalités qui hésitent à se nommer. Du magnifique L'homme au crâne rasé, son premier film, jusqu'à Belle en passant par Un soir, un train, son chef-d'œuvre, et l'ensorcelant Rendez-vous à Bray, Delvaux approfondit toujours un peu plus sa démarche et nous confronte à des forces par lesquelles on prend plaisir à se laisser aspirer. Delvaux est un magicien de l'image et il peut inquiéter à partir du détail le plus banal. Ainsi Mathieu (Jean-Luc Bideau), le personnage central de Belle a peut-être rêvé ses rencontres avec l'énigmatique jeune femme bouleversante (Adriana Bogdan) sans prendre garde aux pouvoirs de son imaginaire. Les taches de sang de l'animal qu'il a heurté, en voiture, sur la route, ont peut-être suffi à déclencher les mécanismes d'un amour inavouable.

Mathieu peut avoir succombé à l'attrait d'une femme modelée par ses seules insatisfactions quotidiennes. Où commence le rêve? Où finit la réalité? S'agit-il d'une réalité rêvée ou d'un rêve réel? Delvaux n'a jamais poussé aussi loin que dans Belle sa méditation sur les apparences et sur ce qui propulse véritablement nos vies. Mathieu Grégoire, un écrivain également conférencier, mène une vie tranquille dans la petite ville de Spa en Belgique. Sa routine lui est chère et il est ancré dans ses habitudes. Il veille à ce que ni sa femme (Danièle Delorme) ni sa fille ne troublent la tranquillité confortable qu'il semble avoir patiemment conquise. Il faudra qu'il heurte un animal sur une route sombre et désolée pour que ses certitudes quotidiennes basculent. Re-

"Je le considère comme étant le meilleur et le plus professionnel des films érotiques produits aujourd'hui". — Hugh Hefner. PLAYBOY  
"Interdit pendant 75 ans, ce bijou de la littérature victorienne est devenu un film somptueux". — GROVE PRESS

**18 ans**

**LE CHEF-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE EST ENFIN UN FILM**

**ADORABLES VICTORIENNES**

accompagné de la musique de GILBERT et SULLIVAN

SUSAN SLOANE-BEERBOHM TREE  
mise en scène ROBERT KINGER  
producteur JOHN BUTTERWORTH

**A L'AFFICHE!**

5 cinémas **Le Parisien**  
480 Ste CATHERINE 0 866-3856

18 ans **RIVOLI**  
St Denis & Bélanger 277-3125

18 ans **PAPINEAU**  
Papineau & Mt. Royal 527-8635

5 cinémas **LAVAL**  
CENTRE LAVAL 688-7776

5 cinémas **GREENFIELD Pk.**  
Pl. Greenfield Park 671-6129

Aussi : GALENES DE GRAMBY ET BOÎTE À FILMS (ST-JEAN)

PARISIEN : 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, samedi dernier spectacle 11.40. RIVOLI ET PAPINEAU : 1.30, 3.20, 5.10, 7.05, 8.55. LAVAL : sur semaine dès 6.00; samedi, dimanche et lundi 12.40, 2.15, 4.05, 5.55, 7.45, 9.35, samedi dernier spectacle 11.15. GREENFIELD : sur semaine 7.00 & 9.00 samedi, dimanche et lundi 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CKMF présente

# Gaston Brisson

les 22, 24 et 25 septembre 8h.30  
billets: \$4.00 et \$4.50, chez Sauvé Frères et l'Alternatif

**Salle Claude Champagne**  
Ecole Vincent d'Indy

**PROGRAMME 11<sup>e</sup> saison 1976/1977**

6 concerts **SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC**

**20h30**

**7 oct.** MARIO BERTONCINI joue MARIO BERTONCINI. SCRATCH-A-MATIC, CHANSON POUR INSTRUMENTS A VENT, et SERGE GARANT dirige SERGE GARANT "CHANT D'AMOURS" avec L'ENSEMBLE DE LA SMCQ

**11 nov.** LOUIS-PHILIPPE PELLETIER, pianiste ALBAN BERG, ARNOLD SCHOENBERG, ANTON WEBERN

**9 déc.** L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, DIRECTION: SERGE GARANT FRANÇOIS-BERNARD MACHE: CORWAR, FRANÇOIS MOREL: IKKIL (froidure), GILLES TREMBLAY: ORALELUIANT, IANNIS XENAKIS: oeuvre commandée CONCERT COMMEMORATIF DU 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA SMCQ

**27 jan.** LE QUINTETTE À VENTS DU QUÉBEC MICHELINE COULOMBE SI-MARCOUX: GENESIS, GYORGY LIGETI: 5 PIÈCES POUR QUINTETTE À VENTS, KARLHEINZ STOCKHAUSEN: ADIEU et L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, DIRECTION: SERGE GARANT REMI LAPOINTE: ECART, MAKOTO SHINOHARA: CONSONNANCE

**10 mar.** L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, DIRECTION: SERGE GARANT JEAN-BAPTISTE DEVILLERS: PASSAGES, JACOB DRUCKMAN: VALENTINE, RICHARD BOUCHER: BEGONIA REX; OTTO JOACHIM: oeuvre commandée, MILAN STIBLI: INDIAN SUMMER, ANTONIO TAURIELLO: ILYNX

**14 avr.** L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, DIRECTION: SERGE GARANT HARRISON BIRT WISTLE: TRAGEDIA, DONALD HARRIS: ILLUS 2, CLERMONT PEPIN: oeuvre commandée, PIERRE TROCHU: MIRACROSE

salle de concert POLLACK, 555 ouest, rue Sherbrooke, Montréal  
metro McGill - autobus 24/64

BILLETTS: \$ 5., (étudiants: \$ 2.50)  
en vente: L'ALTERNATIF, guichet de la salle et SMCQ, tél. 739/5329

**ABONNEMENTS: \$ 25./étudiants: \$ 12.50**

n.b. VENTE PAR CORRESPONDANCE SEULEMENT

SMCQ, 4858, côte-des-neiges, app.1403, Montréal H3V 1G8

COURS D'ART PRIVÉS

*André S. de Groot*

Débutent le 12 octobre 1976  
Groupes de cinq - débutants et avancés  
Studio de l'artiste à Outremont

inscriptions:  
**731-1879**

## ACADÉMIE DE PEINTURE ATELIER LIBRE DESSIN ET PEINTURE

C'est maintenant un fait, il existe une académie libre de dessin et de peinture, la première à Montréal, inspirée de celles existantes à Paris, tel la Grande Chaumière, l'Académie Goetz ou celle de la rue Frochot (dernier atelier de Toulouse-Lautrec) pour ne nommer que celles-là.

Cet atelier a pour avantage de fournir un lieu pourvu de l'expérience et de l'équipement nécessaire, ouvert au public de tous les âges et de toutes les formations:

- pour les jeunes, préparer une carrière dans les arts plastiques ou s'initier au domaine de l'art;
- pour les moins jeunes, l'endroit idéal pour se créer une fin de carrière et l'atmosphère propice à la détente grâce à un passe-temps agréable leur permettant de s'exprimer.
- pour d'autres, trouver une formation artistique nécessaire à leur profession ou qui les aidera à estimer une oeuvre d'art à sa valeur commerciale.
- pour d'autres encore, déjà artistes, ils auront plaisir à se retrouver dans une atmosphère d'atelier libre devant un modèle vivant pour améliorer le dessin, la composition d'un tableau ou ce qui est des plus importants: la couleur.

Enfin, ceux et celles étant déjà des professionnels trouveront avantage à faire du croquis ou à assister aux corrections par des maîtres connus: critique des oeuvres présentées, échange culturel, dialogue.

L'atelier libre permet à toute personne qui le fréquente de s'exprimer librement sans pression aucune. Cependant, il y aura toujours un responsable, soit un artiste connu, soit un massier ou une massière qui saura donner des conseils en tout temps. Les séances de correction sont données par des artistes connus, pour toutes formes de technique et d'expression, en groupe ou individuellement. Que ce soit académique, figuratif ou non figuratif, la personnalité de chacun est respectée.

Inscription: Aucune formation antérieure exigée.

**HORAIRE**

**ATELIERS DE DESSIN ET DE PEINTURE**  
Du mardi au vendredi: de 13 H. à 17 H.

**ATELIERS DE CROQUIS AVEC MODELES VIVANT**  
Le samedi: de 14 H. à 17 H.

**ATELIERS DE CORRECTION**  
Le samedi: de 9 H. 30 à 12 H. (avec modèle vivant)

On s'inscrit dès maintenant en composant: 279-6319.  
L'Académie Bélengé Enr. est située au numéro  
5002 Boul. St-Laurent, Montréal, Québec H2T 1R7  
(Publi-reportage)

**Dans tous les domaines de l'activité humaine des ouvrages qui vous renseignent**

---

**PSYCHOLOGIE**  
H. Piéron  
Vocabulaire de la psychologie.  
Une très grande place a été donnée aux mots techniques et aux néologismes avec de nombreuses annexes sur les sigles et les symboles.  
**\$28.35**

---

**PSYCHANALYSE**  
J. Laplanche et J.-B. Pontalis  
Vocabulaire de la psychanalyse.  
De "acte manqué" à "zone érogène", une analyse de l'ensemble de l'appareil conceptuel de la psychanalyse.  
**\$22.85**

---

**PSYCHIATRIE**  
A. Porot  
Manuel alphabétique de psychiatrie.  
Pour chaque terme, son appartenance clinique ou doctrinale, sa signification et les données d'ordre pratique qui en découlent.  
**\$34.45**

---

**PSYCHOPÉDAGOGIE**  
R. Lafon  
Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant.  
2.400 termes de base, des articles de fond et des exposés schématiques présentés alphabétiquement et utilisables de façon logique à partir de mots clés.  
**\$29.90**

---

**Les étudiants (CÉGEP et Université) peuvent bénéficier, par l'intermédiaire de la librairie de la SUBVENTION DE 30%**

accordée par

**l'Office de coopération franco-québécois**

Lettre de Cannes

Peins feux sur la Scala

par

RENÉE MAHEU

Pour son dixième anniversaire, le Festival International d'Art Pyrotechnique de Cannes...

Pour la dixième année consécutive, des centaines de milliers de spectateurs, massés sur la Croisette...

Chaque année, le public émet son appréciation par vote et les gagnants, par tirage au sort, bénéficient du Grand Prix du Public...

Lui disputent ce précieux trophée: l'Espagne, les Etablissements Perez-Soriano de Saragosse...

de Versailles étaient les plus spectaculaires d'Europe et la tradition s'est maintenue avec l'Empire, les Républiques et le 14 juillet.

Les soirées cannoises étaient inaugurées par Panzera, spécialiste de Turin qui illumine chaque année les fêtes du Rédempteur à Venise...

Depuis le début du Festival en août 1966, plusieurs pays ont participé à ces compétitions artistiques: le Japon, la République Fédérale Allemande, l'Espagne, le Royaume Uni, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, le Portugal, la Belgique et la France.

Le défendeur, Joseph Dejante, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication...

de Versailles étaient les plus spectaculaires d'Europe et la tradition s'est maintenue avec l'Empire, les Républiques et le 14 juillet.

Les soirées cannoises étaient inaugurées par Panzera, spécialiste de Turin qui illumine chaque année les fêtes du Rédempteur à Venise...

Depuis le début du Festival en août 1966, plusieurs pays ont participé à ces compétitions artistiques: le Japon, la République Fédérale Allemande, l'Espagne, le Royaume Uni, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, le Portugal, la Belgique et la France.

Le défendeur, Joseph Dejante, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication...

Le défendeur, Joseph Dejante, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication...

des musiques de Rossini, Verdi et Puccini, la voix humaine donna une dimension nouvelle et une ampleur grandiose à la symphonie de couleurs et d'arabesques offertes par les spécialistes Florentins...

"Quand voyrons-nous un matin les arabes De divers luths mariés à la voix? Et les cornets, les fifres, les tambours, Les tambourins, violons, épinettes Sonner ensemble avec que les trompettes? Quand verrons-nous comme belles voler Par artifice un grand feu dedans l'air?"

Belle suite de la page 14

gagnant, le lendemain, les lieux de l'accident, il découvre un chien blessé. Il parvient, en le suivant, dans une clairière où s'accroche au temps une maison en ruine. Une belle et mystérieuse jeune femme l'habite. Hypnotisé par cette présence qu'il ne peut s'expliquer, il revient tous les jours visiter celle qui ne parle pas la même langue que lui.

jamais précisément dans quel domaine il est et ne peut identifier clairement tout ce qu'il voit. Les films ultérieurs de Delvaux possèdent une rigueur dans le désordre, une unité dans le délire, une précision dans la rêverie qui manquent à Belle. Non que le film soit complètement abscons, mais il fonctionne plutôt comme un puzzle dont toutes les pièces ne s'emboîtent pas les unes dans les autres.



eu tort de surcharger l'imagination de Mathieu en établissant des rapports un peu confus entre sa perception de sa fille et son amour pour celle qui lui surmonte Belle. L'inconnue ressemble curieusement à la fille de Mathieu. Celui-ci hérite des fantasmes incestueux qu'il n'ose pas avouer et qu'il transpose et transporte dans sa relation avec Belle.

à l'amour fou, l'attrait de la fuite. Il est aussi regrettable que Delvaux ne nous ait pas fourni plus de détails sur la vie familiale de Mathieu et sur ce que lui est son épouse car le spectateur se serait senti beaucoup plus près du personnage masculin et aurait participé plus intensément à la force de ses rêveries.

dans les dédales du récit tout en ne perdant jamais le point de vue du cinéaste. Etrangement, Belle ne m'a jamais entrainé dans son propre vertige. Les personnages me semblaient lointains, inatteignables et les situations se déployaient sans que je me sente concerné.

absorbée par le calme inquiétant d'un étang, par l'immensité du paysage des Ardennes balayé par le vent, par la sensualité énigmatique d'une petite rue déserte la nuit. Belle est un film qu'on n'oublie pas même si c'est une oeuvre mineure mais personnelle d'un très grand cinéaste. (Elysée)

Advertisement for 'Le processus électoral au Québec' by Editions Hurtubise HMH. Includes a small graphic of a book and the publisher's name.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces). DAME JEANNE ST-BASILE, épouse commune en biens de Joseph Dejante...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces). GILLES ROCH vs. Intimé. PAR ORDRE DE LA COUR...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces). HANS GEORGE SNYDER, Requêteur-vendeur. DONALD S. BARTLETT INVESTMENTS LTD. Requêteur-acquéreur...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces). DAME GERTRUDE FORTIN, ménagère, résidente et domiciliée au 6208 rue Maurice Duplessis, app. 2, Montréal-Nord, district de Montréal.

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces). REGENT RANCOURT vs. Intimé. PAR ORDRE DE LA COUR...

Legal notice: COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. MONSIEUR X. et Madame X. et Requêteurs. AVIS A: MADAME BERTHE AUGER D'adresse inconnue...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces). DAME MICHELLE POIRIER vs. Requêteur. ANDRÉ DUBÉ, Intimé. PAR ORDRE DE LA COUR...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE. NO 05-08825-764. BANQUE ROYALE DU CANADA "CHARGE" DEMANDEUR. RENE MENARD - HUGUETTE GABOURY-DESIENS ET DEFENDEURS...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE. SEGUNDO REYES, résident et domicilié en les cité et district de Montréal.

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE (chambre de la famille). DAME ANNE MARIE LEBLANC vs. Requêteur. HARRIS RATELLE, Intimé. PAR ORDRE DE LA COUR...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE. DENIS HERLEHY vs. DEFENDEUR. AVIS est donné par la présente à DENIS HERLEHY, défendeur de lieux inconnus de comparaître dans un délai de (30) jours à compter de la dernière publication...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE. DENIS HERLEHY vs. DEFENDEUR. AVIS est donné par la présente à DENIS HERLEHY, défendeur de lieux inconnus de comparaître dans un délai de (30) jours à compter de la dernière publication...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE. DENIS HERLEHY vs. DEFENDEUR. AVIS est donné par la présente à DENIS HERLEHY, défendeur de lieux inconnus de comparaître dans un délai de (30) jours à compter de la dernière publication...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE. DENIS HERLEHY vs. DEFENDEUR. AVIS est donné par la présente à DENIS HERLEHY, défendeur de lieux inconnus de comparaître dans un délai de (30) jours à compter de la dernière publication...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE. DENIS HERLEHY vs. DEFENDEUR. AVIS est donné par la présente à DENIS HERLEHY, défendeur de lieux inconnus de comparaître dans un délai de (30) jours à compter de la dernière publication...

Legal notice: COUR SUPÉRIEURE. DENIS HERLEHY vs. DEFENDEUR. AVIS est donné par la présente à DENIS HERLEHY, défendeur de lieux inconnus de comparaître dans un délai de (30) jours à compter de la dernière publication...

Transport Canada. APPELS D'OFFRES CONCESSION HORS-TAXE AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Bureau Régional d'Approvisionnement, Transport Canada, 6e étage, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, et indiquées: "CONCESSION HORS-TAXE".

Transport Canada. APPELS D'OFFRES CONCESSION HORS-TAXE AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Bureau Régional d'Approvisionnement, Transport Canada, 6e étage, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, et indiquées: "CONCESSION HORS-TAXE".

Transport Canada. APPELS D'OFFRES CONCESSION HORS-TAXE AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Bureau Régional d'Approvisionnement, Transport Canada, 6e étage, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, et indiquées: "CONCESSION HORS-TAXE".

Transport Canada. APPELS D'OFFRES CONCESSION HORS-TAXE AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Bureau Régional d'Approvisionnement, Transport Canada, 6e étage, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, et indiquées: "CONCESSION HORS-TAXE".

APPEL D'OFFRES COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPÉTIIT - ENLEVEMENT DE LA NEIGE - Avis est par la présente donné que le Collège Édouard-Montpétiit recevra des soumissions pour l'enlèvement de la neige des projets ci-dessous mentionnés à l'heure et à l'endroit, conformément aux conditions ci-dessous énumérées.

APPEL D'OFFRES COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPÉTIIT - ENLEVEMENT DE LA NEIGE - Avis est par la présente donné que le Collège Édouard-Montpétiit recevra des soumissions pour l'enlèvement de la neige des projets ci-dessous mentionnés à l'heure et à l'endroit, conformément aux conditions ci-dessous énumérées.

Travaux publics Canada. APPEL D'OFFRES LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, l'Esplanade Laurier, Tour de l'Est, 16ième étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, Ontario K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée.

Travaux publics Canada. APPEL D'OFFRES LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, l'Esplanade Laurier, Tour de l'Est, 16ième étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, Ontario K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée.

Esquisse de la géographie éditoriale de la culture au Québec

À petit peuple esprit petit?

par MICHEL MORIN et CLAUDE BERTRAND

L'affirmation des singularités, l'émergence de cas singuliers à l'intérieur d'une nation passe par l'affirmation de l'individualité. Non qu'il s'agisse de nier la nationalité, mais au contraire, il s'agit de refuser la contradiction entre la nationalité et l'individualité, en d'autres mots, de ne pas accepter que la nationalité ou la représentation qui en est donnée à travers une Idée nationale serve à brimer ou à rabattre l'individualité. L'individu est naturellement national: aussi le nationalisme ne peut-il être que le résultat du renoncement des individus à leur individualité. On peut arguer qu'un tel renoncement n'est pas libre mais bien imposé par des forces étrangères, dépossédantes, invoquer donc une situation objective d'aliénation, mais encore là, quelle que soit l'importance des forces adverses, rien ne justifie le renoncement des individus à leur individualité, laquelle reste fondamentalement du ressort de l'individu. Seulement l'exigence d'affirmation des individus est-elle plus forte et plus difficile dans une situation où prévalent largement l'adversité et la domination. En d'autres mots, le sort de l'esclave ne dépend jamais que de lui-même, comme il ne tient qu'à lui de faire éclater la dialectique maître/esclave, faisant de sa situation de servitude l'occasion d'émergence d'une nouvelle maîtrise, dans un champ nouveau, nouvellement inauguré.

Nationalisme et collectivisme

Le nationalisme n'a de justification historique que s'il permet à l'individualité de s'affirmer toujours plus et aux individus de se dépasser eux-mêmes. Ce qui ne nous paraît pas réaliser que dans des situations exceptionnelles, nécessairement conjoncturelles et temporaires, dans lesquelles le nationalisme s'impose ainsi qu'un instrument de lutte, une force de combat, par lesquelles passe nécessairement l'affirmation des individus. En ce qui concerne la société québécoise, il nous paraît que, si le nationalisme a constitué une telle force au début des années soixante, au moment de ce que l'on a appelé la Révolution tranquille, il n'en est plus du tout ainsi maintenant où l'Idée nationale sert à justifier un consensus collectif implicite mais rigide et dogmatique sur ce qu'il convient de dire ou de ne pas dire, de faire ou de ne pas faire. L'Idée nationale s'insinue ainsi à travers toutes les idéologies collectivistes parfois en s'avouant en tant que telle, d'autres fois en se déguisant sous une idéologie de la socialité, donc socialisme, qui peut même aller jusqu'à renier explicitement le nationalisme. Mais cette dénégation ne saurait nous abuser, car à travers elle peut s'affirmer en toute innocence une idéologie du regroupement qui passe nécessairement par la réduction de l'individualité à une norme commune ou une représentation normative de la collectivité, de la socialité, dont l'individu doit se considérer comme l'expression, le reflet. Aussi ne doit-on pas s'étonner que le marxisme, même le plus anti-nationaliste, serve finalement à la justification de cette opération de réduction à une commune mesure ou de définition auto-suffisante, repliée sur soi, de la société, pourtant propre au nationalisme.

Idee nationale et culture

Nous aimerions aborder ce problème à propos de l'état actuel de la culture au Québec. Cet état nous semble caractérisé par la domination d'une idéologie nationale, crypto-nationaliste ou socialiste, qui utilise souvent un marxisme plus ou moins large, plus ou moins délavé, plus ou moins rigoureux, peu importe au moment qu'il sert à définir un tout, une totalité centrée sur elle-même, repliée sur elle-même et avide de donner à sa reproduction toutes les justifications possibles, sincères ou malhonnêtes. Ce qui importe d'ailleurs, ce n'est pas en

tant que tel le contenu de cette idéologie, mais plutôt sa forme, ou son mode de manifestation: elle ne promet pas tant des idées qu'elle ne donne lieu à des comportements. Ceux-ci se repèrent à travers des attitudes de repli, de repliement, d'auto-suffisance complaisante, de méfiance ou d'exclusion à l'égard de l'autre. Ainsi, posons une question: quelles sont les revues apparues ces dernières années au Québec? Nous ne parlerons pas de celles qui ne subsistent encore que du fait des larges subventions dont elles sont, sans souci même de leur nécessité présente, largement gratifiées. Ces nouvelles revues sont peu nombreuses, il est vrai, mais influentes. Nous en voyons surtout deux, qui se réclament également du marxisme, *Stratégie* et *Chroniques*, sans oublier quantité de petits journaux de propagande défendant tous des lignes théoriques et politiques aussi dogmatiques qu'intransigeantes. Encore là, ces journaux et revues ne se caractérisent pas tant par le contenu explicite de leur idéologie, qui n'a rien d'original ni de particulièrement nouveau, que par l'utilisation qui y est faite du marxisme aux fins de constitution de petits univers clos sur eux-mêmes, soucieux de défendre la pureté de leur orientation et de se préserver de toute contamination provenant d'une extériorité qui pourrait être irréductible. De là sans doute le rapport étié et répétitif qu'ils entretiennent au savoir, la forme ternaire dans laquelle ils sont écrits et présentés, le ressassement morbide des mêmes querelles et impasses dans lesquelles ils macèrent. Ces journaux et revues ne constituent pas un ferment de culture car ils n'ouvrent pas sur leur propre dépassement, ils n'inaugurent pas des voies inédites où pourraient trouver à s'exprimer nombre d'individus désireux de parler, d'écrire, de formuler une pensée. Vite transformés en institutions, ces journaux et revues édictent un canon qui règle à l'avance les écarts et les déviations, pour mieux les bannir et les désamorcer au profit d'une auto-reproduction de la norme institutionnelle.

Mais ainsi, aussi rapidement constituées en institutions, ces publications ont-elles pour fonction et effet de constituer en retour les individus tant soit peu désireux d'une expression originale en marginaux et déviants précoces, vite réduits à vivre dans le silence et la culpabilité le désir qu'ils ont éprouvé de parler et de s'exprimer en leur nom propre. Car, lorsqu'on ne va pas jusqu'à raturer purement et simplement le nom propre, on ne le produit, on ne le signe encore ses textes, ses œuvres, que pour mieux effacer ces signatures en recourant à une représentation de la société dont l'individu devra finalement se produire comme le pur reflet passif. Cette rature du nom propre induit l'émergence de paroles libres qui ne soient pas la répétition d'une vision, d'une conception, d'une théorie à l'avance définies. Aussi doit-on, avant de s'exprimer, bien savoir de quel côté l'on se range, de quel groupe ou classe prend-on le parti, de quelle théorie se réclame-t-on, de quel auteur ou leader est-on le disciple, le fidèle. Avant de parler, il devient donc nécessaire de savoir au nom de qui l'on parle, étant exclu que l'on puisse parler en son nom propre, phénomène aberrant qui confine à la pathologie, dont il faut se méfier et qu'il est nécessaire de rectifier ou de combattre tout simplement.

Une certaine complicité

Que des voix nouvelles surgissent, que de nouvelles expressions soient produites, nous n'en doutons pas un seul instant, mais elles se heurtent le plus souvent à un barrage d'indifférence qui n'est pas d'abord érigé par le public, souvent disponible et intéressé, mais plutôt par un réseau institutionnel, plus précisément éditorial, sans doute tenu mais néanmoins insistant, influent, omniprésent, qui ne leur permet pas d'avoir accès au large public. Si nous considérons un domaine en particulier du champ culturel, soit celui de l'écriture, dont nous pouvons parler d'expérience, les journaux et revues que nous avons mentionnés sont liés à un réseau éditorial d'une manière que nous dirions souterraine puisqu'elle contredit les apparences les plus manifestes. Nous avons de plus en plus tendance à croire qu'une certaine complicité lie entre elles toutes les institutions par le moyen desquelles un auteur peut avoir accès au public. Il ne faut pas chercher cette complicité du côté des individus (les mêmes se retrouvant en plusieurs lieux — ce qui n'est généralement pas le cas) — et encore moins du côté d'orientations idéologiques communes ou apparentées. Non, cette complicité s'entendrait essentiellement d'un certain esprit de chapele que l'on peut retrouver en tous ces lieux, quelles que soient leurs orientations manifestes, quelles que soient les divergences nombreuses et indéniables qui les opposent.

Il n'est pas question pour nous de nier la nécessité pour chaque maison d'édition d'avoir une certaine spécificité, mais encore cette personnalité ou cette spécificité doivent-elles avoir un effet d'incitation au dépassement, de stimulation intellectuelle et artistique. En d'autres mots, la personnalité propre de

chaque maison devrait avoir pour effet d'inciter à la créativité et de promouvoir une exigence de qualité toujours plus élevée. Cela n'est possible qu'à travers des attitudes de disponibilité, de recherche active, de prospection à l'égard de nouveaux auteurs, de nouvelles écritures. Or, la réalité est tout autre. La personnalité de chaque maison semble acquise et donnée une fois pour toutes. Il n'est plus question que d'assurer la pérennité de ce qui s'est déjà acquis une réputation, comme si celle-ci valait par elle-même, sans qu'elle ait véritablement besoin de se confronter à celle des autres, ou encore de prouver sa vitalité en se renouvelant sans cesse.

La complicité dont nous parlons peut donc être repérée dans cette attitude suffisante, dans cette méfiance, voire cette hostilité à l'égard de ce qui est nouveau et inédit. Tout se passe comme si l'agissait de prouver qu'une maison d'édition peut survivre envers et contre toute nécessité sur la base d'un acquis qu'on entretient et qui préserve souvent très difficilement, comme s'il y avait une certaine gloire dans le simple fait de durer. Mais à la considérer de près, cette attitude n'a rien d'héroïque. Au contraire, elle revient à bloquer l'émergence de nouvelles maisons, de nouveaux auteurs, tissant une toile invisible d'institutions qui accreditent la représentation d'une société bien pourvue, donc normale, alors que les places ne sont occupées que par autant de simulacres d'institutions, de monuments vides, de musées désaffectés. Si les nouveaux auteurs s'étonnent d'être refusés un peu partout, c'est qu'ils ont été victimes de cette fausse représentation qui fait apparaître comme des institutions vivantes autant de points aveugles ou de chapelles repliées sur elles-mêmes dans une attitude de satisfaction repliée.

Une réalité bloquée: l'édition

Considérons un peu la géographie éditoriale qui se présente à nous dans une ville comme Montréal. Outre les maisons

exclusivement spécialisées dans la cuisine, le sport ou l'astrologie, dont on doit d'ailleurs noter qu'elles se sont multipliées ces dernières années (Editions de l'Homme, Alain Stanké, nouvelles Editions du Jour, sans doute aussi les nouvelles Editions de l'Aurore), maisons auxquelles nous ne reprochons pas tellement la publication de livres commercialement rentables que le caractère exclusif de ces publications comme si personne n'avait vraiment songé à faire servir cette rentabilité à la promotion d'un niveau de culture plus élevé, comme c'est le cas de grandes maisons européennes ou américaines; outre donc ces maisons, que trouvons-nous? Deux foyers artisanaux depuis longtemps éteints, mais que l'espoir obstiné ou la peur aveugle des réalités présentes fait encore survivre: L'Hexagone, Parti-Paris, la première n'ayant rien publié depuis longtemps et n'ayant de toute façon édité ces dernières années que des œuvres mineures et sans importance, la seconde s'étant cantonnée dans la chronique plus ou moins élaborée de l'actualité et consacrant toutes ses maigres énergies à l'érection d'un monument très coûteux au Grand Poète Disparu, ce Grand Suiçidé de la Société (pour parodier Artaud), Claude Gauvreau, se coupant ainsi de toutes les énergies nouvelles à l'oeuvre dans notre société. Et ensuite, quoi encore? Une coopération de grands subventionnés, primes de toutes parts, et désireux d'entretenir leur fragile gloire en la protégeant de tout contre-coup un peu trop violent du réel. Ajoutons à cela un éditeur ruiné ayant vu sa vie à la publication de ses propres œuvres et à celles de quelques amis qui lui restent encore. Deux autres maisons continuent ou commencent, l'une, HMH, se consacrant à la publication d'ouvrages spécialisés (universitaires), souvent subventionnés par le Conseil des Arts; l'autre, La Presse, aspirant au titre de grand monopole de l'édition, sort laborieusement de la cuisine pour publier des œuvres dont la qualité, la notoriété sont déjà garanties soit par une mode

envahissante (ex.: L'Eugénienne et le féminisme), soit par un Norm, une Université, etc. En tous cas, ces deux maisons ne nous laissent jusqu'ici que difficilement espérer.

Une croyance continuïté

Nous sommes avoir fait un tour d'horizon relativement complet qui nous met en présence d'une réalité consternante, bloquée, et ne nous permet pas d'attendre un renouvellement quelconque de la culture québécoise. Or, nous aurions pu nous attendre qu'à la suite de la Révolution tranquille, de nouvelles institutions étant apparues se soient au fil des années consolidées. La consécution dont nous parlons n'a rien à voir avec la transformation en monuments ou musées à laquelle nous assistons présentement; mais tout, au contraire, avec la constitution de ferments culturels relativement stables et capables de s'adapter de manière créatrice aux changements sociaux. Cette attente se trouve déçue, et nous nous retrouvons, encore une fois sans doute, devant la même nécessité de repartir à zéro, en créant de petites maisons artisanales requérant de la part de leurs initiateurs des investissements d'argent et d'énergies souvent considérables et rapidement épuisés, conditions finalement peu propices à l'accroissement des facultés créatrices de ces initiateurs.

Nous ne pouvons que constater de la culture québécoise durant la dernière décennie peut être attribué pour l'essentiel à de telles initiatives individuelles (L'Hexagone, Parti-Paris), nécessaires et fondamentales, n'en doutons pas, mais qui n'arrivent jamais à s'installer dans une certaine continuité créatrice, donnant lieu à une tradition susceptible de s'enrichir sans cesse.

C'est sans doute là le phénomène le plus important et le plus inquiétant que nous tenons à souligner. Car l'impossibilité de constituer une telle tradition devient en fin de compte rapidement épaisante culturellement pour une société. Le recommandement suite page ci-contre

ANNONCES CLASSEES REGULIERES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.85 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSEES ENCADREES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES

AIDE MENAGERE d'origine antillaise, parlant français, âgée de 30 ans ou plus, demandée à Ville Mont-Royal. Salaire intéressant plus logement et nourriture. Références obligatoires. Ecrire à: Dossier 349, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 8-9-76

PROFESSIONNEL DEMANDE

personne de 40 ans et plus, pour prendre soin de 2 enfants et maison à St-Lambert. Doit loger. Bonchez-soi. Excellent salaire à personne compétente. Références demandées. Téléphoner de 1h à 5 p.m. 670-1110, soir: 679-9942 9-9-76

AMEUBLEMENTS A VENDRE

POELE ET REFRIGERATEUR, anti-givre, jaune or, marque General Electric. Tél.: 279-1526 7-9-76

MEUBLES NON PEINTS

Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beaubien. Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANTIQUITES DEMANDEES

ABSOLUMENT BESOIN toutes sortes anciens meubles, assis porcelaine, bijoux, lustres, fourrures, etc. Tél.: 374-1224 15-9-76

ANTIQUITES A VENDRE

BOIS DE GRANGE, excellent état (planches et poutres). Tél.: 651-3138 ou 653-1405 7-9-76

APPARTEMENTS A LOUER

**CENTRE-VILLE**  
"Townhouses" rénovées  
1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2  
\$155. à \$325.

Tapis mur à mur, certains avec mur de briques intérieures, rue tranquille, arbres. Références bancaires.  
Tél: soir 288-7013 10-9-76

APPARTEMENT A PARTAGER

ILE-DES-SOEURS: enseignante 29 ans, tranquille, partagerait appartement 4½, avec fille sérieuse, honnête. Références. (\$150. chacune) Tél: 761-1783 ou 766-0803. 7-9-76

AUTOS A VENDRE

MERCEDES, 1967, 250 SE, automatique, toute équipée, bonne condition. \$1,900. Tél.: 731-8068 7-9-76

FORD, Marquis, 1970, 50,000 milles

moteur révisé, 4 pneus neufs, stéréo, excellente condition. Particulier 272-8455 7-9-76

AUTOS 1976 à vendre chez Tilden

Modèles Impala, Century, LeMans, Ventura et familles. Demandez Albert à 378-2771. 18-9-76

RENAULT 17, 17, 1975, décapotable

condition impeccable, 22,000 milles, toute équipée, particulier. Tél: 430-0710 7-9-76

AUTOS A VENDRE

FIAT XI-9, 13,000 milles. AM-FM, stéréo, convertible, verte avec inscription spéciale, pneus Pirelli, silencieux, neuf, moteur central. Tél: 389-6232 après 18 heures. Prix: \$3,800. 13-9-76

BATEAUX A VENDRE

SLOOPE DUFOUR 1974, 35', un des plus beaux yachts au monde. Les meilleures manoeuvres de commande génialement installées, impeccable en tout point. Disponible au coût très inférieur à sa valeur. Amarré à Fort Lauderdale, Floride. Réduit à \$49,000. Ecrire à: Hall Jones & Co. c/o Mike Grysko, 1681 S.E. 17th Street Causeway, Fort Lauderdale, Florida 33316, U.S.A. Tél: (305) 7-9-76

CHALET A LOUER

LAURENTIDES: chalet meublé, 3 chambres à coucher, chauffage central, site panoramique. Facilité de ski de fond et raquette. 10 minutes centre ski alpin. Tél: 277-9219 7-9-76

STE-AGATHE: Luxueux Bavares

flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut, piscine chauffée, saison, semaine, vacances-repos. (Aussi location pour ski). Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-10-76

VAL-MORIN: abords du village, 5

chambres à coucher, 2 chambres de toilette, bel ameublement. Cuisine moderne. Grand confort. Parc soigné, accès facile. Saison: minimum \$3,000. Tél: après 20 heures 341-6630 7-9-76

CHAMBRES ET PENSIONS

DAME AGÉE en bonne santé, recherche chambre et pension, atmosphère de famille: de préférence quartier Côte-des-Neiges, Outremont. Tél: 739-4945 7-9-76

COURS PRIVÉS

COURS DE LANGUE GRECQUE, cours de littérature et de culture grecques de haut niveau, par universitaire grec. Tél: 737-5267 9-9-76

COURS D'ARTS PLASTIQUES

les samedis 11 à 15 ans  
Prof. Michel Jolicoeur.  
Tél: 271-1803  
Inscription: 8-9-10 septembre entre 16 et 21 heures

5463 Hutchison

Début des cours: 18 septembre. 7-9-76

COURS

COURS DE GRAPHOLOGIE

Par l'Institut Canadien de Caractéologie Inc.  
Informations: 1332 est, Sherbrooke  
Tél: 522-3212 et 277-2033  
Parmis du Ministère de l'Éducation no.: 749956 7-9-76

COURS PRIVÉS

Professeur de musique donnerait leçons privées de piano et solfège. Pour informations, appelez à 737-8260. 11-9-76

CLINIQUE DE MATHÉMATIQUES

enseignement privé correctif. Appelez de 7 à 9 A.M. du lundi au vendredi ou 23 heures à minuit du dimanche au jeudi 253-9670 1-10-76

STUDIO MARIE AIRD

- Culture personnelle
- DICTION
- Correction des défauts du langage

Cours pour enfants et adultes - permis du Ministère.  
S'adresser:  
11, 180 Tanguay  
Ahuntsic, Montréal  
Tél: 331-1550 7-9-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILLETRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2421 7-9-76

FOURRURES

MANTEAU usagé, vison chinois noir, grandeur 10, porté 3 mois. Valeur \$1,000. Laisserais \$700. Tél: 528-7372 particulier. 7-9-76

GARDERIES

GARDERIE LE PITCHOUNET: enfants de 2 à 5 ans, 8 a.m. à 6 p.m. Repas chaud, collation, activités pré-scolaires. 6925 Sherbrooke ouest, N.D.G. Tél: 486-2565 7-9-76

LOGEMENTS DEMANDES

RECHERCHE: logement dans N.D.G. Outremont, Boul. St-Joseph. Bonne récompense. Locataire responsable. Tél: 642-0648 7-9-76

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT: 5 Vincent d'Indy: 3 1/2, avec tapis, garage, \$265. Occupation immédiate. Tél: 731-1147 ou 731-9347 M. Larouche 13-9-76

CENTRE-VILLE (Terrasse St-Denis

près Sherbrooke), 6 pièces, bas, système chauffage. Références demandées. Tél: 738-8872. 7-9-76

CÔTE-DES-NEIGES: haut-duplex, 7 1/2

2 salles de bains, garage, jardin, concierge. \$400. par mois. Disponible 1er octobre. Tél: 733-3698. 8-9-76

LOGEMENTS A LOUER

VILLE MONT-ROYAL: haut duplex, 6 1/2, libre le 20 septembre, \$350. Références demandées. Tél: jour: 525-4941, soir: 733-3417 7-9-76

SOUS-LOCATION 1 AN: cause études

Paris, dans N.D.G. 7 pièces, foyer meublé incluant lave-vaisselle et télé. Disponible 15 septembre. Tél: 481-2104 7-9-76

MAISONS A LOUER

ST-BRUNO: 3 chambres à coucher, secteur résidentiel, à proximité école, parc, aréna, centre d'achats. Occupation 1er octobre. Tél: 653-8778 ou 653-6437 7-9-76

ST-BRUNO: secteur résidentiel, bungalow

semi-meublé, trois chambres à coucher, salle de séjour fine, grand terrain clos. Près autobus et train. Tél: 677-1664. 7-9-76

OCCASIONS D'AFFAIRES

ATTENTION: couples aux ambitions excédant leur salaire actuel. Commerce international. Temps partiel. Pour rendez-vous 692-8869 13-9-76

OFFRES D'EMPLOIS

LE CENTRE HOSPITALIER ST-EUSTACHE

recherche

• INFIRMIÈRES AUTORISÉES

avec expérience en salle accouchement pour du temps partiel: jour - soir - nuit.

recherche

• AIDES-INFIRMIERS

avec ou sans expérience pour du travail: jour - soir - nuit.

S'adresser au: Bureau des Soins Infirmiers.

473-6811 7-9-76

ORGANISATEUR(TRICE) COMMUNAUTAIRE

TÂCHES:

- Responsable de l'organisation et de l'animation des personnes âgées;
- Prise de contact avec les personnes âgées pour les amener à participer à l'étude et à la solution de leurs problèmes;
- Maintient d'un lien constant avec les services de santé et les services sociaux du C.L.S.C. et du groupe ASTA, pour les sensibiliser aux problèmes des personnes âgées;
- Préparation de dossiers.

SALAIRE:

Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales.

SERVICE:

Programme des personnes âgées.

Les personnes intéressées doivent poser leur candidature par écrit, avant le 10 septembre 1976, au:

Bureau du Directeur du personnel,  
C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE,  
1620, rue de LaSalle,  
Montréal. 7-9-76

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARE MEDICALE

bilingue, connaissance de l'italien préférable. 3 jours par semaine de 1 à 20 heures. Tél: 274-5583 8-9-76

SPECIALISTE DE FRANÇAIS, pré-

scolaire et première année, pour école privée, 1976-77. Enseignant du français, langue seconde, Montréal. Doit être légalement qualifié ou avec lettre d'éligibilité. Tél: 739-3623 poste 34. 7-9-76

JEUNE FILLE ou jeune femme, dactylo

rapide, travail varié, doit être intelligente, possède un minimum de culture et une bonne connaissance de l'anglais et du français écrits. Capable d'initiative et prête à travailler sans surveillance et selon un horaire irrégulier. Salaire à discuter. Tél: 739-2239. 8-9-76

PERSONNE pour s'occuper d'en-

fants, au niveau de la maternelle, dans école progressive, entre 11:30 a.m. et 6:00 p.m. à partir du 8 septembre, lundi au vendredi. Cette personne a de l'imagination, une expérience pertinente avec les enfants ainsi qu'une connaissance pratique de l'anglais. Pour plus d'informations, appelez David 271-3398 ou John 849-5381 7-9-76

OFFRES D'EMPLOIS

LE CENTRE HOSPITALIER ST-EUSTACHE

recherche

• INFIRMIÈRES AUTORISÉES

avec expérience en salle accouchement pour du temps partiel: jour - soir - nuit.

recherche

• AIDES-INFIRMIERS

avec ou sans expérience pour du travail: jour - soir - nuit.

S'adresser au: Bureau des Soins Infirmiers.

473-6811 7-

suite de la page précédente

à zéro n'est pas en soi créateur, car, pour recommencer à zéro d'une manière qui ne soit pas répétitive, encore faut-il recommencer à partir d'une certaine base, d'un certain acquis auquel on fait violence pour le dépasser et produire autre chose. Autrement, il s'agit de tentatives désespérées qu'à la réalité des conditions matérielles et culturelles vouera vite à l'échec, condamnant ses initiateurs au découragement, au désespoir. Pour recommencer à zéro d'une manière créatrice encore faut-il que les institutions existantes ou de nouvelles institutions relaient à travers toute la société ce qui a pu s'amorcer en l'un ou l'autre de ses points.

**Une impasse: la contre-culture**

Notre attitude n'est pas défaitiste, nous ne croyons pas à la sclérose définitive des institutions, et nous ne la souhaitons surtout pas au nom de quelque émergence nue ou de quelque retour à l'initiative sauvage ou à la diffusion-pirate. Nous persistons à croire qu'il y a quelque chose d'indécrottable et d'insupportablement complaisant dans le fait de s'auto-publier (et quelque chose d'avisé dans le fait pour une société de ne point laisser d'autres issues à de jeunes acteurs), que cette auto-publication soit le fait d'un individu ou d'un groupe, car, d'un tel confinement, générateur d'esprit de chapelle et de suffisance précoce, aucun véritable dépassement ne peut être attendu. Le retour du même devient alors la seule réalité culturelle.

La contre-culture ou culture parallèle ne constitue pas en soi une solution: elle ne prend sens en effet que comme contestation d'une réalité culturelle qui, bien que sclérosée, n'est pas entièrement morte et peut donc recevoir de ceux qui la contestent ainsi un élan nouveau, donnant lieu à une "nouvelle" culture qui, tout en récupérant les forces vives qui lui ont donné lieu, en assure néanmoins une diffusion telle qu'elle puisse transformer les modes de vie et de pensée. On ne doit pas se scandaliser de ce que la contre-culture soit récupérée, c'est là son destin inévitable: il n'en tient alors qu'à ses initiateurs ou à leurs successeurs de relancer un autre mouvement, de renouveler leurs énergies créatrices, plutôt que de se cantonner dans une attitude désespérément nostalgique. En d'autres mots, la contre-culture n'a pas de valeur en soi; pour qu'elle acquière une valeur, elle doit pouvoir être choisie, voulue et ne pas se présenter comme la seule issue possible. Lorsqu'un individu, et à plus forte raison un peuple, est voué à la contre-culture, c'est à un nouvel enclos, une nouvelle prison, une nouvelle chapelle qu'il est alors voué. La société se referme alors encore plus sur elle-même et procède à un nouveau partage de son territoire en d'innombrables petits territoires aux frontières infranchissables, munies de normes et de garde-chiourmes. C'est bien ce que nous avons eu l'occasion de constater l'année dernière lors de la semaine de la contre-culture où s'étaient le langage du ressentiment, la xénophobie, le groupe secretant en vase clos autant de rêves impossibles d'évasion et d'illusions fumeuses. La tendance principale était à la confusion des esprits et des corps, au balbutiement ou au mutisme. La culture québécoise ne peut trouver là d'alternative conséquente: la fermeture des institutions existantes, la difficile, voire impossible, émergence de nouvelles institutions, appellent en retour le végétation en serre chaude de tous les groupes et groupuscules de contestation, enfermement chaque zone dans une spéculativité complaisante et stérilisante.

**Un certain lecteur moyen**

Que notre position soit idéaliste, nous sommes sans doute les derniers à en douter. Nous ne craignons pas de le dire, mais nous la tenons en toute connaissance de cause, parce que nous persistons à ne pas accepter qu'il soit normal de ne pas être publié quand on a écrit une oeuvre à laquelle on s'est voué pendant longtemps, comme c'est notre cas, nous l'avouons. Que cette oeuvre soit difficile, qu'elle ne soit pas parfaite, qu'elle manque ici et là à ses propres exigences, ce n'est pas une raison pour la laisser cachée, laisser les vers la ronger, car il est notamment du ressort d'aider les auteurs à se dépasser eux-mêmes, à s'auto-critiquer, pour autant que toute parole ne leur ait pas été coupée.

Nous persistons à ne pas accepter qu'il soit normal qu'on invoque un "lecteur moyen" constitué de toutes pièces à sa propre image, pour faire taire ce qui justement ne se contente pas d'être moyen. Les exigences du lecteur moyen, on le sait, sont très faibles. Nous le déplorons bien sûr, mais nous ne croyons pas que cela soit une solution culturelle acceptable pour une société de ravalers la culture au niveau de ces lecteurs, auxquels justement il ne faut pas

craindre de faire violence, si l'on veut hausser leur niveau et les inciter eux-mêmes à développer des attitudes créatrices. Le lecteur moyen n'est jamais fait qu'à l'image d'une personne tout aussi moyenne, qui craint d'échapper au cercle de sa propre médiocrité. Nous persistons à ne pas accepter qu'il soit normal de lancer un auteur dans un dédale infini de procédures et de délais qui rongent ses énergies et découragent son initiative créatrice. Nous commençons à soupçonner les éditeurs québécois de ne pas s'intéresser à la littérature ou à l'écriture en général, parce qu'ils n'ont pas le sens de l'acte d'écriture, n'étant peut-être eux-mêmes écrivains que d'occasion, ou encore trop heureux de disposer de pouvoirs administratifs discrétionnaires pour se prouver à eux-mêmes qu'ils ont réussi alors qu'ils n'ont plus rien à dire. Nous persistons à ne pas accepter qu'il soit normal d'essayer des refus sans explication et de se voir renvoyé à sa prochaine oeuvre, comme si l'on pouvait écrire des livres ainsi que des manuels de cuisine, essayant au jour le jour de nouvelles recettes qui finiront peut-être par conquérir un estomac d'éditeur. Nous persistons à ne pas accepter qu'il soit normal d'avoir ainsi, selon la fameuse expression de Julien Gracq, "la littérature à l'estomac".

**Petit peuple, esprit petit?**

La littérature en effet n'est pas une affaire de ventre, en tous cas pas d'abord, elle engage la vie, l'expérience d'un auteur, dans ses incertitudes sans doute, mais aussi dans ses espoirs et ses éclairs de génie, car, plutôt que de se constituer des génies après-coup (Nelligan, Gauvreau) et de les encenser religieusement et morbidement (comme s'il fallait sans cesse expier son aveuglement, et ainsi le perpétuer dans le présent), mieux vaut, d'après nous, être à l'affût de ce qui, ça et là, fulgure au détour d'un texte, d'une oeuvre, qui, sans être peut-être l'oeuvre de génie qu'on attend, lui trace néanmoins la voie. On peut sans doute invoquer nombre de conditions matérielles et géographiques, mais cela, d'après nous, ne tient pas et ne sert qu'à justifier sa propre peur panique du risque et de la nouveauté. Nous sommes une petite société, c'est sûr, mais ce n'est pas une raison pour avoir l'esprit petit. Au contraire, nous devons nous ouvrir à tous les courants nouveaux qui nous parcourent, sortir de la fascination du passé, étendre notre aire géographique et mentale à toute l'Amérique d'abord, puis au reste du monde. Nous en sommes venus à penser que la culture québécoise n'est pas sortie d'un certain folklore qu'une évocation nostalgique des charmes de notre territoire continue d'entretenir (nos lacs, notre fleuve, nos goulands, nos rues sales et transversales, et le bout du quai de Châteauguay). Voilà notamment la culture québécoise que l'on diffuse encore à l'étranger (et dont les Français se réjouissent ainsi que de l'exotisme innocent d'une province reculée). Que l'un de nos plus prodigieux hommes de spectacle, Robert Charlebois, soit ici et là, en quelques chapelles, soupçonné de trahison et traité en renégat, nous paraît significatif d'un certain "duplisme" qui continue, sous des dehors nouveaux, généralement progressistes, à mimer notre société.

Appartenir à une petite société n'est pas un destin. Comme l'écrit Witold Gombrowicz: "Je voulais arriver à ce qu'un Polonais puisse dire avec orgueil: 'j'appartiens à une nation mineure.' Nous savons que Gombrowicz lui-même d'ailleurs a dû passer la plus grande partie de sa vie en exil. Nous persistons à croire que cela n'est pas normal, et nous ne sommes pas prêts à choisir l'exil avant d'avoir combattu pour la possibilité de l'exil intérieur, de la contestation interne, de l'ironie et de la contradiction à l'intérieur de cette société. Nous savons que nous ne sommes pas les premiers, nous connaissons le sort qui l'a frappé plusieurs autres fois, mais, comme nous pensons que l'histoire n'est pas une roue à laquelle nous sommes immanquablement rivés, nous continuons de croire que cette société peut s'ouvrir à son propre dépassement. Une chose est sûre, en tous cas, pour nous, c'est que, contrairement à ce qu'on affirme ou proclame partout, nous ne sommes pas sortis de notre passé, de notre noirceur, et les dehors que nous voyons ne sont souvent que des façades vides. De ces façades, il ne faut pas être dupe. Entreprenez plutôt leur démythification, leur contestation active, dans un esprit à la fois railleur et créateur, ironique et novateur.

"Un Polonais est polonais par sa nature. Donc, plus un Polonais sera lui-même, plus il sera polonais. Si la Pologne l'empêche de penser et de sentir librement, cela veut dire que la Pologne l'empêche d'être pleinement lui-même, c'est-à-dire pleinement polonais" (Witold Gombrowicz).

*Carrières et Professions*

**NOTRE RUBRIQUE**

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 40¢ la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte qu'un dollar et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

**LE DEVOIR**

211, rue du Saint-Sacrement  
Tél. 844-3361

Compétence: **Robert Campeau**

**L'avenir se planifie chez nous:**

**ADMINISTRATEUR,  
SERVICE DU CRÉDIT  
ET DU RECOUVREMENT**

B. Comm. - MBA possédant l'expérience de l'analyse financière et de la comptabilité.

Expérience dans les opérations bancaires internationales désirée. Accepte de voyager.

Doit être bilingue. L'espagnol ou le portugais est un atout.

Toute demande de renseignements recevra une attention spéciale et une réponse rapide et confidentielle. Envoyez votre curriculum vitae à:  
Carrières d'avenir, Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée,  
1000, boul. Marie-Victorin, Longueuil, Qué. J4K 4X9

**PRATT & WHITNEY AIRCRAFT  
DU CANADA LTÉE.**



**Vous avez  
un avenir chez nous.**



**L'Énergie Atomique du Canada, Limitée** Atomic Energy of Canada Limited

**PLANIFICATION DE TRAVAUX D'INGÉNIERIE**

Les succès des centrales nucléaires CANDU et l'intérêt suscité au Canada ainsi qu'à l'étranger ont créé des carrières intéressantes à l'Énergie Atomique du Canada, Limitée. Nous cherchons maintenant des candidats pour les postes suivants:

**Ingénieurs de planification (réf.: PS-02)**

Sous la direction du Chef de service le candidat choisi devra:

- participer au développement d'un système de gestion pour la planification, l'établissement de calendriers, le contrôle et la préparation de rapports pour toutes les phases des projets de centrale nucléaire;
- coordonner et aider à la préparation des calendriers de travaux et à la planification de toutes les étapes;
- diriger le travail des préposés à la planification des différentes étapes du projet;
- identifier les dates contradictoires, soient prévues ou possibles, dans les calendriers des travaux de projet et prendre les mesures nécessaires;
- fournir les services de planification et d'établissement de calendriers de travaux nécessaires aux fabricants et aux ingénieurs-conseils afin de rencontrer les exigences des projets.

Diplôme universitaire en génie d'une université reconnue ou l'équivalent, et un minimum de cinq ans d'expérience pertinente consacrée en grande partie aux travaux d'ingénierie.

L'expérience en planification et établissement de calendriers de travaux, en coordination ou en construction serait un grand avantage au candidat.

Les postulants doivent avoir de l'initiative et être capables de travailler en groupe. Il est aussi important de comprendre les problèmes rencontrés et de savoir comment les résoudre de façon efficace ainsi que de démontrer des aptitudes pour la direction du personnel.

Tous les candidats doivent être membres d'une association provinciale d'ingénieurs professionnels ou être admissibles à cette association.

**Conditions de candidature:**

**Préposés à la planification et aux calendriers de travaux (réf.: PS-12)**

Sous la direction d'un ingénieur de planification le candidat choisi devra:

- fournir les services de planification et d'établissement de calendriers de travaux nécessaires aux fabricants et aux ingénieurs-conseils afin de rencontrer les exigences des projets;
- aider à la planification et à la préparation des calendriers de projets principaux;
- étudier le progrès des travaux et rédiger des rapports de projets; identifier et évaluer les problèmes pour les employés concernés;
- aider à apporter des modifications dans les méthodes et les procédures.

Diplôme d'études secondaires, d'école technique ou l'équivalent avec un minimum de 6 ans d'expérience pertinente ou un diplôme en technologie avancée d'une école reconnue et un minimum de deux ans d'expérience en technologie.

L'expérience en planification et établissement de calendriers de travaux est nécessaire.

Les candidats doivent pouvoir communiquer facilement avec les employés de tous les grades.

Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes. Cependant, la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature si elles consentent à prendre des cours de langue dès leur nomination conditionnelle, pour une période continue pouvant aller jusqu'à douze mois.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en donnant tous les détails de votre instruction, votre expérience et le traitement désiré en citant aussi le numéro de référence à l'adresse suivante:

L'Agent du personnel  
L'Énergie Atomique du Canada, Limitée  
2001 Université, 9e étage,  
Montréal, Québec.  
H3A 2N2

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18 et 19

**Centre de réadaptation du Québec**

demande

**ORTHOPHONISTE**

Notre centre hospitalier ultra-spécialisé en réadaptation globale des handicapés physiques est à la recherche pour son service d'audiologie-orthophonie d'un(e) professionnel(le) dynamique, capable de mettre en pratique ses connaissances dans le traitement des bénéficiaires, à majorité adulte, qui présentent divers problèmes de communication humaine.

L'orthophoniste travaillera à l'intérieur de divers programmes de réadaptation en collaboration avec une équipe multidisciplinaire regroupant le plus souvent des médecins spécialistes, physiothérapeutes, ergothérapeutes, psychologues et travailleurs sociaux.

Les candidat(e)s intéressé(e)s pourront faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae avant le 15 septembre 1976 à l'adresse suivante:

Centre de réadaptation du Québec  
Service du personnel  
525 boul. Hamel  
Québec, P.Q.  
G1M 2S8

Toute demande sera traitée confidentiellement.

**L'Office des professions du Québec**

L'Office des professions du Québec est un organisme paragouvernemental créé par le Code des professions, dont le mandat principal est de veiller à ce que les corporations professionnelles assurent la protection du public.

**DOCUMENTALISTE**

**Le poste**

Sous l'autorité du secrétaire de l'Office des professions du Québec, sélectionner, recueillir, traiter et rendre disponible toute documentation non administrative relative aux activités de l'Office; à cette fin, utiliser les techniques documentaires courantes et interroger les banques d'information et les banques de données automatisées. (Poste à Québec).

**Qualifications requises**

Détenteur d'un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines, de préférence en bibliothéconomie avec concentration en techniques documentaires.

Connaissance des services des bibliothèques, des centres de documentation, des systèmes de dissémination de l'information, des banques d'information et des banques de données automatisées, des diverses techniques de dépistage et d'obtention de l'information.

Une expérience pertinente de trois ans.

**Traitement**

Le traitement sera établi en fonction de l'expérience et de la compétence du candidat et pourra varier entre \$17,295 et \$27,717.

**AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE**

**Le poste**

Sous l'autorité du directeur de la Recherche, effectuer des travaux de recherche sur les aspects sociologiques, économiques, politiques et autres des professions dans la société québécoise. (Poste à Québec).

**Qualifications requises**

Détenteur d'un diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines (sciences économiques, sociologie, psychologie ou relations industrielles). Expérience de deux (2) ans dans la recherche socio-économique. Une aptitude particulière pour l'utilisation des statistiques descriptives et autres techniques quantitatives sera considérée.

**Traitement**

Le traitement sera établi en fonction de l'expérience et de la compétence et pourra varier entre \$17,295 et \$27,717.

**CONSEILLER JURIDIQUE**

**Le poste**

Sous l'autorité du directeur du Contentieux:

- conseiller l'Office sur tout problème de nature juridique;
- effectuer des recherches juridiques à court et moyen terme, en relation avec le Code des professions et les 21 lois professionnelles;
- effectuer le contrôle de la légalité, rédiger et réviser des projets de règlements;
- participer aux discussions et consultations requises auprès des corporations professionnelles.

(Poste à Québec).

**Qualifications requises**

Être membre en règle du Barreau du Québec.

Deux (2) ans d'expérience pertinente à la fonction dans la pratique du droit, soit dans l'administration publique, soit dans la pratique privée, ou dans l'entreprise. Une formation de 2e ou de 3e cycle peut suppléer à l'expérience requise.

**Traitement**

Le traitement sera établi en fonction de l'expérience et de la compétence du candidat et pourra atteindre \$21,800. (En voie de révision).

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS**  
LE 24 SEPTEMBRE 1976

Faire parvenir la demande d'inscription et un curriculum vitae à:



Le secrétaire  
Office des professions du Québec  
930, chemin Ste-Foy  
Bureau 780  
Québec, G1S 2L4

**JEUNES PORTEURS DEMANDÉS**

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

**Montréal  
et  
Banlieue**

Excellentes routes disponibles

Nos bureaux sont fermés le samedi

**844-3361**

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17 et 19



## ENSEIGNANTS SUCO

Demande des Enseignants en sciences

Niveau secondaire et collégial :

mathématiques  
physique  
chimie

pour Algérie — Tchad — Togo

Téléphoner avant le 13 septembre 1976 à :

QUÉBEC MONTRÉAL HULL  
Lorraine Rousseau Colette Desjardins Jean-Jules Riopel  
418-683-1796 514-735-4561 819-771-9231  
819-771-4000

D'autres postes à pourvoir en cours d'année.

Une entreprise en expansion recherche une

## TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

— avec expérience minimum de trois (3) ans  
— poste à Montréal

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Dossier 2646  
LE DEVOIR  
C.P. 6033  
Montréal H3C 3C9

## OFFRE D'EMPLOI

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DU NORD-OUEST  
EMPLOI :

## AVOCAT

LIEU DE TRAVAIL :  
AMOS, Abitibi

EXIGENCE :  
EXPÉRIENCE REQUISE

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 18 SEPTEMBRE 1976 AU :

Directeur général,  
Centre Communautaire Juridique  
du Nord-Ouest,  
133 - 1ère avenue Ouest,  
AMOS, Abitibi, J9T 1V1  
Tel: 819-732-5215



## AVOCATS

Le Centre Communautaire Juridique de l'Outaouais demande deux avocats: un civiliste d'expérience pour la région de Hull et un généraliste pour le bureau d'aide juridique de Maniwaki.

Faites parvenir votre offre de service à :

Me Jules Barrière,  
Directeur général,  
Centre Communautaire Juridique de l'Outaouais,  
115 Principale,  
Hull,  
771-7353



## LA COMMISSION RÉGIONALE DU GOLFE

## DIRECTEUR D'ÉCOLE SECONDAIRE

LIEU DE TRAVAIL : École St-Thomas d'Aquin,  
Gagnon, Qué.

**NATURE DE TRAVAIL :** Sous l'autorité du directeur-général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission, conformément aux règlements édictés en vertu des articles 202D et 204 de la loi de l'Instruction Publique (loi 27-1971), le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.

Il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.

Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :** Niveau secondaire

- L'autorisation personnelle permanente de enseigner décernée par le ministre;
- Une formation universitaire exigeant au moins 16 années de scolarité;
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et techniques complexes;
- Une expérience de 3 ans au niveau 1 ou au niveau 2 à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.

**ENTRÉE EN FONCTION :** Le plus tôt possible.

**RÉMUNÉRATION :** Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

**FIN DU CONCOURS :** le 10 septembre 1976.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à :

M. YVES GODBOUT, DIRECTEUR  
Service du Personnel,  
30 rue Comeau,  
Sept-Îles, Qué.

## Commission scolaire des Cascades-L'Achigan requiert les services de PROFESSEURS

dans les disciplines suivantes :

Maternelle	1 professeur	St-Alphonse et Chertsey
Enfance inadaptée (récupération 2ème cycle)	1 professeur	Ste-Julienne
Anglais, langue seconde	2 professeurs	
Élémentaire régulier (6ème année)	1 professeur	Ville des Laurentides

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au :

Service du personnel  
C.S. DES CASCADES-L'ACHIGAN  
154, rue Queen  
Rawdon, P.Q.  
tél.: (514) 834-2591



## LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS

LACOMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS REQUIERT LES SERVICES DE

## PROFESSEURS À L'ADAPTATION SCOLAIRE

— trouble d'apprentissage grave  
— mésadaptés socio-affectifs

LES PERSONNES INTÉRESSÉES ET QUALIFIÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AUX SOINS DE

MONSIEUR ARTHUR LANGLOIS  
8700 boulevard Champlain,  
LaSalle — 365-4600

DATE LIMITE DE PARTICIPATION : le 7 septembre 1976.

## Le C.L.S.C. Norman-Bethune

situé à Chomedey, ville de Laval  
recherche

## UN(E) INFIRMIER(E)

Exigences :

- aptitudes et capacité de travailler en équipe multidisciplinaire
- membre en règle de l'O.I.I.P.Q.
- posséder une formation pertinente pour exécuter les programmes en cours
- expérience de trois (3) ans (minimum) comme infirmier(ère).

Tâches :

- mise en pratique des programmes actuels (périnatalité, soins à domicile et autre)
- participation à l'élaboration de programmes éven-tuels.

Salaires :

Selon les normes du M.A.S.

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 9 septembre 1976 à 17 hres à l'adresse suivante :

C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE  
1665 rue du Couvent  
Chomedey, Ville Laval  
a/s M. Richard Rivest  
Directeur général

## LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

## URGENT ENSEIGNANT(E)S ÉLÉMENTAIRE 1er CYCLE

La Commission Scolaire du Littoral requiert d'urgence les services de 2 ENSEIGNANTES DE NIVEAU ÉLÉMENTAIRE 1er CYCLE pour l'école OLAMEN DE LA ROMAINE.

**EXIGENCES :** Détenir une autorisation personnelle d'enseigner appropriée.

L'école est située dans une localité isolée de la Basse Côte-Nord et en raison des possibilités de logement; ce poste est ouvert aux candidates célibataires.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner à frais virés entre 8h00 et 12h00 à :

C.S. DU LITTORAL  
M. Richard Fiori,  
Service du Personnel,  
661 Ave Brochu, Sept-Îles, Qué.  
Tél.: (418) 962-5558

## Fédération des Loisirs-Danse du Québec

## AGENT DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-CULTUREL

Fonctions :

— sous la direction du directeur général, le candidat verra à la réalisation des politiques et des priorités de la F.L.D.Q.  
— le candidat devra faire une démarche d'animation auprès d'individus et de groupes intervenant en danse au niveau du loisir et de l'enseignement.

— le candidat verra principalement, sous la direction de certains comités, à la conception et à la réalisation de programmes de développement de loisir par la danse et ce, particulièrement dans les secteurs du mouvement expressif et des soirées populaires.

Conditions :

Diplôme d'études collégiales ou universitaires, de préférence dans l'une des disciplines suivantes: technique des loisirs, animation culturelle, récréologie, animation sociale.

Salaires :

Selon les normes de la politique salariale de la F.L.D.Q.

Début de l'emploi :

Septembre 1976.

Les curriculum vitae devront parvenir avant le 20 septembre 1976 à :

La Fédération des Loisirs-Danse du Québec  
1415 est, rue Jarry  
Montréal, H2E 2Z6



## UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

Département des lettres françaises  
requiert les services de

## DEUX PROFESSEURS

Littérature québécoise

- un professeur agrégé ou titulaire
- exigences : doctorat, publications, expérience
- salaire : en fonction du rang, de l'expérience et des publications
- entrée en fonction : le 1er juillet 1977

Grammaire et philologie

- un professeur spécialiste du français au Canada
- exigences : (de préférence) doctorat, publications et expérience
- salaire : en fonction du rang, de l'expérience et des publications
- entrée en fonction : le 1er juillet 1977

Candidatures acceptées jusqu'au 25 octobre 1976.

N.B.: La disponibilité de ces postes reste soumise à des considérations d'ordre budgétaire.

S'adresser à :

M. René Dionne, directeur  
Département des lettres françaises  
Université d'Ottawa  
Ottawa, Canada  
K1N 6N5



Université du Québec  
Institut national de la recherche scientifique  
Case postale 7500, Ste-Foy, Québec G1V 4C7  
Téléphone: (418) 657-2560

## UN (1) ASSOCIÉ DE RECHERCHE

FONCTIONS :

Travailler au sein d'une équipe de recherche au développement du projet "Traitement de l'Abus des Drogues: Recherche et Développement. Collaborer au développement de programmes alcooliques et toxicomanes et participer à l'évaluation de ces programmes.

EXIGENCES :

Ph.D. en psychologie. Formation ou une expérience dans le domaine des instruments de mesure utilisés en évaluation de programme. Connaissance de la langue anglaise et française.

LIEU DE TRAVAIL :

INRS-SANTÉ  
Hôpital Ls-Hyppolyte Lafontaine  
Montréal-Gamelin, Québec

TRAITEMENT :

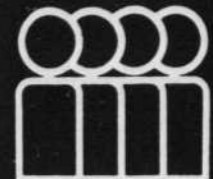
Selon les qualifications et l'expérience.

Seules les candidatures écrites reçues avant le 17 septembre 1976 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours : SP-76-037 au :

Directeur du personnel  
Institut national de la recherche scientifique  
2700, rue Einstein  
Case postale 7500  
SAINTE-FOY, Québec  
G1P 3W8



CENTRE LOCAL DE SERVICES  
COMMUNAUTAIRES  
ILE DE HULL-POINTE-GATINEAU/  
TOURNAINE  
205 rue NOTRE-DAME  
HULL (QUÉBEC) 776-6900

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

(prolongement de concours)

Fonctions :

— Sous l'autorité du Conseil d'administration, voir à l'administration générale du CLSC.

— Responsable de la planification et de la conception des programmes définis selon les besoins des citoyens du milieu.

— Voir à contrôler et à l'évaluation de ces programmes.

— Diriger, coordonner et animer l'équipe de travail du Centre.

— Voir à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences :

— Formation universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines, ou l'équivalent.

— Expérience de travail avec les groupes populaires.

— Connaissance du milieu.

— Connaissance de la Loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du CLSC.

— Expérience de coordination et/ou de direction des activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.

— Intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

Rémunération :

Selon la compétence et l'expérience du candidat, en conformité avec les échelles salariales du M.A.S.

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 septembre 76 à :

"Concours directeur général"  
a/s Monsieur Serge Vallières  
Président  
C.L.S.C. de Hull  
45, rue Ducharme  
Hull, Qué.

## LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISCAMINGUE

DEMANDE

## DES PROFESSEURS

POUR LES DISCIPLINES SUIVANTES :

Français - Secondaire 4 et 5  
Sciences religieuses - Secondaire 3 - 4 - 5  
Science générale Chimie-Physique - Secondaire 4  
Travaux manuels - Secondaire 1 - 2 Bilingue  
Éducation physique (Fille) Secondaire 1 à 5  
Histoire, vie économique - Secondaire 4  
Enfance Exceptionnelle I.A.T.  
Mathématique - Secondaire 3  
Anglais - Secondaire 5  
Éducation physique (homme) - Secondaire 1 à 5  
Anglais langue seconde - Secondaire 3 - 4

QUALIFICATIONS REQUISES :

Posséder un diplôme d'enseignement.

TRAITEMENT :

Selon la convention en vigueur (en voie de révision).

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur application accompagnée de leur curriculum vitae à :

Commission Scolaire Lac Témiscamingue,  
Service du personnel,  
C.P. 700,  
Ville-Marie, P.Q.  
Tél.: 819-629-2472

## LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX

DE LA GASPÉSIE ET DES  
ILES DE LA MADELINE  
RECHERCHE

## UN CONSEILLER EN PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

FONCTIONS :

Sous la responsabilité du directeur de la gestion des programmes, fournit les techniques professionnelles relatives aux méthodes et systèmes administratifs dans le but d'améliorer le fonctionnement des services.

EXIGENCES :

Diplôme universitaire de premier cycle en sciences administratives ou en sciences sociales (relations industrielles) ou autre(s) spécialité(s) adéquate(s), avoir au moins deux (2) ans d'expérience en programmation ou en systèmes et méthodes.

QUALITÉS PERSONNELLES :  
Imagination, dynamisme, sens de l'organisation, diplomatie, capacité de diriger un personnel professionnel, capacité d'analyse et de synthèse.

ENDROIT DE TRAVAIL :

Gaspé — Centre Administratif.

SALAIRE :

Selon la politique salariale du ministère des Affaires Sociales.

Les demandes écrites devront parvenir avant le 10 septembre 1976 au :

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
C.S.S.G.I.M.  
C.P.: 39  
GASPÉ, P.Q.



LA COMMISSION DES ÉCOLES  
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Service de l'éducation des adultes

## RESPONSABLE DE L'AIDE AUX STAGIAIRES

Fonctions :

Établir une relation constante d'aide auprès des stagiaires (étudiants adultes) d'un centre de formation.

Exigences :

- formation universitaire de premier cycle en sciences humaines
- expérience de travail auprès des étudiants adultes
- une certaine habileté dans la planification, dans l'organisation, dans la communication inter-personnelle et dans la communication avec un groupe.

Conditions de travail :

Engagement sur une base hebdomadaire à raison de 35 hres/semaine, le soir jusqu'au 30 juin 1977.

Lieu de travail :

Centre Edouard-Montpetit

Le traitement :

Selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés devront faire parvenir par écrit leur demande d'emploi, accompagnée de leur curriculum vitae avant le lundi, 13 septembre 1976 au :

Bureau du personnel  
Service de l'éducation des adultes  
C.E.C.M.  
3700 est, rue Rachel  
Montréal, Qué.

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17 et 18

**Université du Québec**  
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

## BIBLIOTHÉCAIRE AU CATALOGAGE

### Fonctions:

Sous la direction du supérieur immédiat, classifie, organise et rend accessible la documentation qui se retrouve dans une bibliothèque; il analyse les documents et identifie les sujets traités à l'aide de termes propres au langage documentaire courant.

### Exigences:

Diplôme universitaire de 1er ou 2ième cycle, en bibliothéconomie.

### Traitement:

Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre \$11 719 et \$18 176.

### Lieu de travail:

Hull

### Date limite:

Prière de faire parvenir votre candidature avant 17h00 le mardi 7 septembre 1976 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 206)  
Université du Québec  
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois  
335, boul. Cité des Jeunes  
Hull, (Qué.)  
J8Y 6M4

76-77-033

## LE CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

offre deux postes intéressants dans son service des communications

### (1) Directeur du service des communications

Travaillant de concert avec le directeur général, il est responsable de la poursuite du développement du programme global des communications du Conseil avec ses membres et le grand public.

En plus d'être chargé de la planification, de la coordination et de la direction des activités du service, le directeur devra également assurer une certaine partie du travail de révision, dans sa langue maternelle, des ouvrages publiés par le Conseil.

Le candidat choisi devra disposer d'une grande expérience et avoir prouvé sa compétence dans le champ des communications, préférablement dans le domaine du développement social. Le bilinguisme est essentiel.

### (2) Rédacteur bilingue

Le rédacteur, de concert avec le directeur adjoint et un comité consultatif de rédaction, établira le format et le contenu de la nouvelle revue bilingue du Conseil. Cette revue sera le principal périodique du Conseil et succédera aux revues unilingues actuelles *Digeste social* et *Canadian Welfare*.

Le rédacteur devra également réviser d'autres publications du Conseil rédigées en français.

Le candidat choisi devra disposer d'une grande expérience et avoir prouvé sa compétence dans le domaine de la rédaction et des publications préparées en français.

Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications et de l'expérience.

Prière d'adresser vos demandes à:

**M. Reuben C. Baetz**  
Directeur général  
Conseil canadien de Développement social  
C.P. 3505, Succursale C  
OTTAWA, Ontario K1Y 4G1  
613-728-1865

Le Conseil se situe au premier plan, par ordre d'ancienneté et d'importance, parmi les associations non gouvernementales axées sur l'élaboration et l'avancement de la politique sociale au pays. Son service des communications constitue le centre vital de la création et du développement d'une conscience populaire face aux politiques sociales.

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre hospitalier de soins de courte durée de 27 lits

appelé à devenir C.L.S.C. avec unité de soins prolongés de 25 lits

### FONCTIONS:

- mandaté par le conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement.
- voir à mettre en place et à opérer un système efficace de gestion et de contrôle pour assurer l'utilisation des ressources de l'établissement;
- prépare le budget et le plan d'organisation;
- dirige le personnel;
- en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, élabore, met sur pied, dirige et administre des programmes et des services, tant du domaine de la santé que du social, compte-tenu des besoins du milieu et en conformité avec la Loi 65 et son règlement.

### EXIGENCES:

- étude universitaire de premier cycle;
- possède une bonne formation et/ou expérience en administration;
- connaissance du secteur des Affaires sociales;
- social et dynamique;
- aptitude à travailler en équipe, et à l'écoute des besoins et aspirations de son milieu;
- notions de psychologie, de sociologie et d'animation;
- santé suffisante et bon équilibre émotif.

### RÉMUNÉRATION:

Suivant les normes du Ministère des Affaires sociales et les qualifications du candidat.

### INSCRIPTION:

Veillez faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 15 sept.

**Martine Giroux, s.s.j.**  
Secrétaire du conseil d'administration  
Corporation de l'Hôpital St-Joseph-du-Lac,  
Ville Pohenégamook, Quartier St-Eléuthère,  
Cité Kamouraska,  
(Concours pour le directeur général)

## LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TEMISCAMINGUE OFFRE D'EMPLOI

### Sujet:

### Professeurs d'éducation physique demandés

- Un professeur féminin bilingue.
- Un professeur masculin ou féminin possédant les qualifications pour l'enseignement de la natation
- Un professeur masculin ou féminin pour l'élémentaire 2ième cycle
- Deux professeurs masculin ou féminin

### QUALIFICATIONS REQUISES:

Selon la convention collective en vigueur (en voie de révision)

Tout candidat intéressé devra envoyer son application accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Lac Temiscamingue,  
Service aux personnels,  
C.P. 700,  
2, rue Maisonneuve,  
Ville-Marie, P.Q.

## LE C.L.S.C. des TROIS-SAUMONS

recherche les services de:  
**DEUX MÉDECINS**

### FONCTIONS

- Il participe au sein d'une équipe multidisciplinaire aux programmes de prévention et de soins.
- Il collabore à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population.
- Il participe à la dispensation des soins d'urgence de première ligne et des services externes généraux.
- Il consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

### EXIGENCES:

- Etre médecin omnipraticien reconnu par la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec
- Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Formation en médecine communautaire de préférence.

### TRAITEMENT:

Selon échelles de traitements de la politique salariale et administrative du ministère des Affaires Sociales

## UN COORDONNATEUR DU MODULE SOCIO-COMMUNAUTAIRE

### FONCTIONS:

- Sous la responsabilité du directeur général il coordonne et contrôle les activités relatives au service social dans le but d'aider les bénéficiaires à améliorer leur fonctionnement social et les activités relatives à l'action communautaire dans le but d'aider la population à améliorer sa santé.

### EXIGENCES:

- Diplôme d'études universitaires de trois ans en service social ou l'équivalent.
- Au moins trois (3) ans d'expérience dans un domaine connexe.

### TRAITEMENT:

Suivant l'échelle de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales

LES PERSONNES INTERESSÉES À UN DE CES POSTES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR DEMANDE ACCOMPAGNÉE D'UN CURRICULUM VITAE AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 1976 À

**J.M. Bourgault**  
Directeur général  
C.L.S.C. des Trois-Saumons  
C.P. 250  
St-Jean Port-Joli, Qué.  
G0R 3G0

## C.L.S.C. des Mille-Îles

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

### Fonctions:

- mandaté par le conseil d'administration, le candidat verra à l'administration générale du C.L.S.C.
- en fonction des besoins du milieu, des orientations du conseil d'administration, il sera responsable du fonctionnement du C.L.S.C. avec l'aide d'une équipe multidisciplinaire: planification, coordination, administration et évaluation des activités.
- il devra établir le lien entre le conseil d'administration et le personnel tout en s'assurant que le conseil d'administration dispose de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées
- il devra assurer la circulation de toutes les informations et faire le lien entre la population, les groupes du milieu, les établissements du réseau et le ministère des affaires sociales.

### Exigences:

- Le candidat(e) devra avoir les qualités suivantes:
  - **scolarité universitaire**, de préférence en sciences humaines, ou sciences sociales, ou administration, ou expérience jugée pertinente.
  - **expérience pratique** valable dans un poste semblable impliquant des fonctions de direction et de coordination.
  - **connaissance** suffisante du réseau des affaires sociales et de la réforme sociale au Québec
  - **être capable** d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités en suscitant une prise en charge chez chacun de ces membres
  - **avoir de la facilité** à communiquer tant avec les individus qu'avec les groupes.

### Salaire:

Selon les normes du M.A.S. et selon les qualifications et l'expérience.

Le curriculum vitae des candidat(e)s doit parvenir avant le 20 septembre 1976 au:

C.L.S.C. DES MILLE-ÎLES  
a/s Président du jury de sélection  
7355 boul. Lévesque E.  
Ville de Laval, P.Q.



## HÔPITAL MONTFORT - OTTAWA

(Hôpital général de 250 lits)

requiert les services d'un (d'une)

## DIRECTEUR (DIRECTRICE) DES SOINS INFIRMIERS

### Exigences:

Infirmier (ère) licencié(e), bilingue, possédant un baccalauréat en sciences infirmières ou préférablement, une maîtrise en administration hospitalière ou l'équivalent. Une expérience pratique de 2 ou 3 ans à un poste supérieur aux soins infirmiers serait un avantage.

### Salaire:

Selon l'échelle établie par le Ministère de la Santé de l'Ontario. Excellent programme de bénéfices marginaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae au

Directeur général,  
Hôpital Montfort,  
713, chemin Montréal,  
Ottawa, Ontario,  
K1K 0T2  
(613) 746-4621



## NORTH ISLAND REGIONAL SCHOOL BOARD

recherche les services d'un :

## DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Le Directeur des services financiers verra à planifier, organiser, coordonner et évaluer toutes les activités relatives à la finance, incluant les systèmes et procédures budgétaires, de comptabilité et de vérification. Les responsabilités spécifiques comprendront la supervision du département de traitement des données du Conseil, les achats et les comptes payables et la préparation des budgets de circulation monétaire et les états financiers intermédiaires.

### Qualifications:

Diplômé en commerce avec solide connaissance en comptabilité, 8 années d'expérience y compris au moins 3 années dans un poste administratif.

### Salaire:

D'après l'échelle du Ministère de l'Éducation, selon les qualifications et l'expérience, et jusqu'à un maximum de \$30.329.

North Island Regional School Board est responsable de l'éducation de 6.200 étudiants du secondaire et voit au fonctionnement de cinq écoles secondaires.

Les candidatures, lesquelles doivent inclure un curriculum vitae, devront être indiquées "confidentiel" et adressées au :

Directeur du Personnel  
North Island Regional School Board  
4335 Boul. Notre-Dame  
Chomedey, Laval, Québec.

Les demandes seront reçues jusqu'au 10 septembre 1976.

## L'OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

REQUIERT LES SERVICES D'UN

## DIRECTEUR DE SERVICE VÉRIFICATION INTERNE

### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Dirige les activités et le personnel d'un service responsable de l'examen des contrôles aux niveaux des revenus et dépenses de l'Office, de l'actif et du passif, et de la protection des fonds pour lesquels l'Office agit en qualité de fiduciaire.

### TÂCHES:

- Sous l'autorité du directeur général,
  - il dirige, coordonne, contrôle la vérification des services et des régions de l'Office;
  - il étudie les rapports de vérification du personnel, prend note des suggestions qu'ils contiennent et soumet aux membres les rapports contenant les discussions et les recommandations en vue d'améliorer les contrôles comptables, financiers et d'exploitation;
  - il évalue la mise en application du système de contrôle interne dans l'ensemble des services et des régions de l'Office;
  - il dirige et contrôle les activités de son personnel et participe à sa sélection;
  - il entretient des relations de travail avec le vérificateur externe;
  - il planifie la croissance et l'orientation du service de vérification interne;
  - il remplit toute autre fonction connexe qui lui est assignée par le directeur général.

### QUALIFICATIONS:

- Diplôme de C.A. ou C.G.A.; et agrégation à une association professionnelle locale;
- expérience d'au moins cinq ans en vérification interne auprès d'organismes de grande envergure;
- connaissance de la vérification analytique, de l'échantillonnage statistique et de la vérification à l'aide des systèmes informatiques;
- aptitude à l'administration et à la direction d'un personnel professionnel.

### RÉMUNÉRATION:

Ce poste intéressera ceux dont le revenu annuel est aux environs de \$22.000,00.

FAIRE PARVENIR UN CURRICULUM VITAE À:

DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES  
Office de la construction du Québec  
3530, rue Jean-Talon ouest  
Montréal, Québec  
H3R 2G3



Office de la construction du Québec

## La commission scolaire régionale Lanaudière

est à la recherche de

## PROFESSEURS D'ANGLAIS

Niveaux: secondaire I à IV incl.

### Pré-requis:

- être légalement qualifié si possible, sinon posséder au moins quatorze (14) ans de scolarité.
- parler l'anglais couramment
- écrire l'anglais avec une bonne structure grammaticale.

Toute personne intéressée à ces postes est priée de faire parvenir sa demande écrite à:

**M. René Bacon**  
Directeur du personnel  
C.S.R. Lanaudière  
33 rue Tellier,  
Joliette, P.Q.  
Tél: (514) 756-0511



## Le collège de Maisonneuve

requiert les services d'un

## PROFESSEUR À TEMPS PARTIEL, PLEINE CHARGE EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

(première session seulement)

### Exigences:

- baccalauréat en sciences infirmières
- expérience en obstétrique
- être membre en règle de l'O.I.I.Q.

### Salaire:

Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae et ses attestations d'études avant le 10 septembre 1976 au:

Service du personnel  
COLLÈGE DE MAISONNEUVE  
3800 est, rue Sherbrooke  
Montréal H1X 2A2

## LE CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY — MONTRÉAL

"Centre de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes, qui offre des services cliniques multidisciplinaires, d'évaluation, de réadaptation et de réinsertion sociale, en collaboration avec les ressources communautaires de la région".

## COORDONNATEUR DE RÉSIDENCE

### RESPONSABILITÉ:

Sous l'autorité immédiate du directeur des services de réadaptation, organiser, coordonner et contrôler les activités relatives à l'ensemble des unités de réadaptation à programme précis et à l'ensemble de la vie de milieu. Dans le but d'assurer aux bénéficiaires en séjour à la résidence, la réalisation de l'étape du processus thérapeutiques qui doit être faite à la demande de l'équipe de secteur.

### TÂCHE:

- Coordonner les activités de la vie quotidienne des bénéficiaires
- s'assurer que la vie de milieu est un appui au processus de réadaptation et s'insère dans le corps des interventions requises par l'équipe du secteur
- contrôler l'application des politiques régissant l'accueil, les admissions, les transferts et les congés autorisés
- s'assurer que les différentes unités ont rempli cette vocation et offre un ensemble intégré de services supplémentaires et d'appui aux services offerts en milieu externe et communautaire;
- participer avec les chefs de secteur à l'élaboration des programmes ou des services complémentaires devant être donnés en résidence
- évaluer et réviser les programmes et suggérer en conséquence
- assurer le maintien de relations avec les équipes traitantes dans les secteurs ou le cas échéant, avec l'organisme réquerant
- participer à l'élaboration des programmes de sa direction et à la définition des règles et procédés des unités.

## CHEF DE SECTEUR (4 POSTES À COMBLER)

### RESPONSABILITÉ:

Sous l'autorité immédiate du directeur des services de réadaptation, participer à l'élaboration, coordonner, planifier et contrôler des programmes de réadaptation dans le but d'assurer une accessibilité et une continuité de soins à la population du secteur et d'offrir une complémentarité avec les autres ressources communautaires du secteur.

### TÂCHE:

- Organiser pour la population toxicomane d'un secteur des services d'accueil d'évaluation, de réadaptation et de réinsertion sociale
- adapter la programmation des services aux besoins de la population du secteur;
- faciliter l'accessibilité aux services pour la population du secteur et pour les autres ressources; établir et assurer une collaboration et complémentarité de service avec les autres ressources du secteur et des autres secteurs
- prendre en charge et assurer la continuité du processus de réadaptation jusqu'à la réinsertion sociale même si le client et/ou le milieu doivent à différentes étapes recourir aux services dites d'autres ressources au cours de ce processus
- accompagner un toxicomane dans le maintien de son insertion sociale ou dans ses démarches de réinsertion sociale et le supporter auprès des autres ressources communautaires.

### QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines ou sciences de la santé ou l'équivalent
- Avoir un minimum de 3 ans d'expérience clinique avec de préférence une expérience dans le domaine de la toxicomanie
- une expérience administrative serait souhaitable
- membre en règle de sa corporation professionnelle.

### QUALITÉS PERSONNELLES:

Sens des responsabilités et capacité de décision, esprit d'initiative, capacité de leadership et de dynamisme, souplesse d'adaptation, sens des relations humaines et de communication, sens de l'organisation, sensibilisation aux problèmes humains et sociaux.

### SALAIRE:

Selon les normes de rémunération des Affaires Sociales. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature jointe d'un curriculum vitae au plus tard le 17 septembre 1976 à:

**JEAN-CLAUDE TISSEUR, C.G.A.**  
Directeur général intérimaire,  
CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY-MONTRÉAL  
15693 ouest, Boul. Gouin,  
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.

